

# *futuribles*

*analyse et prospective*

La xénophobie en France

---

Modes de vie et usages du temps

---

General Motors : la roue tourne

---

Le monde tel qu'il sera

---

## S.O.S. INFORMATION !

---

*Qui a entendu parler du contrat première embauche (CPE) qui, en ce début de printemps, a servi de détonateur pour qu'exploient au grand jour le malaise et l'angoisse profonde qu'éprouve, en France, la jeunesse ? Tous les Français, assurément, et même une grande partie de leurs amis étrangers, lecteurs d'une presse internationale se répandant à plaisir sur les violences urbaines et la révolte qui gronde en France.*

*Mais qui sait au juste quelle est la teneur de ce fameux contrat qui déchaîne les passions ? Pas grand monde sans doute, tant les médias sont déserts sur les émotions qu'il suscite, discrets sur les termes précis du contrat. Ceci n'est qu'un exemple parmi bien d'autres de l'étrange manière dont fonctionne la fameuse société dite de l'information et de la communication dans laquelle la communication des émotions, éventuellement celle des opinions, a pris très largement le pas sur l'information elle-même. Une information au demeurant si diverse et contradictoire qu'en définitive, on ne sait pas grand-chose.*

*À la une des médias — effet de mode oblige —, reconnaissons que le CPE, malgré toutes les critiques dont il peut faire l'objet, a permis d'en finir avec la grippe aviaire et le chikungunya. Les poulets, grâce à lui, peuvent à nouveau s'égarer en paix. La pandémie ou les*

*risques de pandémie qui défrayaient les chroniques ont disparu de l'écran sinon de la scène <sup>1</sup>...*

*On gère, ou l'on fait mine de gérer, les apparences, y compris au travers d'acrobaties dont les dirigeants politiques français — reconnaissons-le — sont des artistes hors du commun. De tels artistes jongleurs qu'ils réussissent maintenant à promulguer des lois tout en interdisant leur mise en œuvre, sans parler ici de l'immense créativité qui est la leur en matière législative, réglementaire, et d'institutions (notamment les fameuses agences tellement à la mode) que l'on promet en lieu et place de véritables politiques.*

*D'accord, la scène politique relève désormais plus des arts du cirque que de celui du gouvernement des nations sur lesquelles, il est vrai, le pouvoir des gouvernements est allé continuellement s'estompant. En raison assurément de l'essor de la mondialisation et du rôle croissant de l'Union européenne, de l'essor en même temps des collectivités locales et territoriales. Mais aussi en raison de la fragmentation et de la diversification de nos sociétés qui n'évoluent pas de manière homogène suivant un schéma bien établi.*

*Et ici réside un défi majeur en matière d'information. Jamais le mot ne fut aussi à la mode. On le décline même*

---

1. Du moins du début du mois de mars jusqu'au 6 avril, date à laquelle ce numéro est bouclé.

sous divers vocables : observation, radioscopie, diagnostic, veille, intelligence, souvent affublés pour faire plus chic du terme stratégique. Le problème est toutefois que, alors que nos moyens d'investigation se sont accrus, cette fameuse information trop souvent fait défaut, y compris en des domaines des plus élémentaires.

Prenons un exemple. Il est tout de même saisissant que l'on n'arrive pas à savoir quelle est la population en France et que les estimations en la matière fassent l'objet, pour le passé, de révisions régulières : ainsi la population française au 1<sup>er</sup> janvier 2004, initialement estimée par l'INSEE<sup>2</sup> à 59 900 000 personnes a-t-elle depuis lors fait l'objet de pas moins de trois « ajustements », comme le montrent de manière saisissante Laurent Chalard et Gérard-François Dumont dans un récent numéro de *Population et avenir*<sup>3</sup>.

Du même coup, on ne sait pas davantage quel est précisément le nombre de femmes en âge de procréer et, nonobstant l'ignorance dans laquelle nous sommes du dénominateur, on s'enorgueillit et s'évertue en débats sur l'exceptionnelle fécondité actuelle des Françaises, mesurée à l'aune d'un indice, le nombre moyen d'enfants par femme. Mais comme il y a fort à parier que le nombre de femmes, sauf flux migratoires extrêmement importants, aille s'amenuisant, le nombre de naissances, même avec un indice de fécondité relativement moins faible que dans la plupart des pays européens, ira se réduisant...

On pourrait disserter indéfiniment sur les failles de l'appareil statistique français, y compris ses silences imposés par le désir de rester politiquement correct<sup>4</sup>. Ou sur la propension de nos contemporains à casser le thermomètre quand d'aventure la fièvre monte excessivement.

Que dire alors de tous ces phénomènes souvent désignés sous le terme de « variables molles » qui renvoient, comme le disait Denis de Rougemont, « à ce qui nous est cher, non à ce qui coûte cher », que l'on ne peut mesurer à l'aune monétaire ? Je veux parler par exemple du désir d'enfants et, plus généralement, du désir d'entreprendre, de la confiance vis-à-vis des autres et de celle vis-à-vis de l'avenir, elle-même certes en partie corrélée aux perspectives d'emploi et à celles d'accéder à un logement.

Un effort majeur d'investigation me paraît désormais s'imposer pour savoir de quoi l'on parle et pour que l'on cesse de discuter à côté des réalités, que l'on prenne la juste mesure des enjeux et que l'on arrête de gérer avec plus ou moins d'adresse des leurres collectifs. La société française est physiquement et moralement malade, mais un sérieux diagnostic fait défaut et l'administration de placebos, à l'évidence, ne suffit plus. Pire, elle entretient une inquiétude, une suspicion, particulièrement à l'encontre d'un personnel politique qui, avide de pouvoir, en oublie les servitudes.

Hugues de Jouvenel

2. Institut national de la statistique et des études économiques.

3. « Les évolutions des territoires français selon les enquêtes de recensement : certitudes et interrogations ». *Population et avenir*, n° 677, mars-avril 2006. Comme le disait récemment un de mes amis, il semble que, grâce à la grippe aviaire, on dispose désormais en France d'un recensement des volailles plus robuste que celui des hommes...

4. *Futuribles* a maintes fois appelé à cet impératif de vigilance. Voir notamment PARANT Alain. « La statistique démographique française en question ». *Futuribles*, n° 307, avril 2005, pp. 65-74.

Michel Drancourt <sup>1</sup>

# General Motors : la mort d'un géant ?

GM EN CRISE : UN DÉFI CULTUREL

*La mondialisation de l'économie ne fait pas de victimes qu'en France : certaines entreprises américaines pâtissent aussi de la concurrence généralisée, faute de trouver les moyens de s'y adapter pour survivre. Parmi elles, General Motors, entreprise emblématique vieille de près d'un siècle, traverse actuellement une période très critique. Après des décennies de leadership mondial dans le secteur automobile, elle doit faire face tout à la fois à des coûts sociaux qui surpassent ses capacités de financement, à un recul très important de la demande intérieure aux États-Unis (qui constituait sa source de revenus principale), à la fin du pétrole bon marché, le tout sans avoir développé les efforts de recherche et d'innovation qui ont permis à un concurrent comme Toyota de prendre confortablement pied dans le secteur.*

*Cela fait beaucoup, comme le montre ici Michel Drancourt, présentant l'histoire de l'entreprise et les différents défis qui se posent à elle. Et si l'issue est favorable il doit y avoir, elle ne peut venir, nous dit-il, que d'une réelle prise de risque de la part de General Motors — par exemple, un effort important d'innovation pour préparer l'après-pétrole ou une révision de fond de ses positions sur le marché automobile international.*

S.D.

Dans son numéro du 20 février 2006, la revue américaine *Fortune* titrait en couverture : « General Motors, la tragédie ». Il faut rappeler que pendant 37 ans, le même General Motors est arrivé — dans le même *Fortune* — en tête du classement des 500 premières entreprises américaines. En 2005,

---

1. Économiste, membre du comité de rédaction de *Futuribles*.

l'entreprise est tombée à la troisième place, mais surtout elle annonçait une perte, la première depuis 1992, dont les causes sont dramatiques. D'une part, si les voitures produites sont « bonnes » — selon les techniciens —, elles attirent de moins en moins la clientèle des États-Unis. Un grand revendeur affirme : « personne n'en veut ». Il faut donc les brader, ou à tout le moins les écouler au mieux, à des sociétés de location ou à des flottes de société avec de solides remises (3 200 dollars US en moyenne par véhicule). D'autre part, General Motors a pris, à l'époque de sa grande prospérité, des engagements sociaux et médicaux vis-à-vis de son personnel, que l'entreprise n'est plus en mesure de tenir. Pour chaque modèle de voiture vendu, 1 300 dollars US partent en « frais sociaux » là où les vrais concurrents de General Motors, qui sont désormais japonais, ne sont même pas obligés de proposer des remises tant leurs prix sont compétitifs.

Beaucoup d'Américains n'imaginent cependant pas que la vieille dame de 98 ans puisse tomber en faillite. Voire. À tout le moins, elle ne sera plus ce qu'elle était, le symbole de la société d'abondance. Charles Wilson, qui fut son président après la Deuxième Guerre mondiale avant de devenir le ministre de la Défense d'Ike Eisenhower, disait volontiers « ce qui est bon pour General Motors est bon pour les États-Unis, et vice versa ». Ce n'est plus vrai. Les États-Unis, qui eux aussi sont et seront contraints de faire évoluer leur approche culturelle de l'économie, disposent, heureusement pour eux, de maints atouts et de nouveaux champions industriels. En revanche, pour General Motors, les changements inévitables signifient la fin d'une domination.

## **1955 : l'ère du succès**

Retour en arrière. Il y a 50 ans, le magazine économique français *Entreprise* consacre à la « première entreprise du monde » un article qui illustre la distance qui sépare alors la vie américaine de la française.

General Motors vient de terminer un *technical center* près de Détroit qui dispose d'un fort budget de recherche, mobilise 4 000 ingénieurs, dont 1 300 sont affectés aux recherches de base (métallurgie, chimie, électricité...), 700 aux projets des différentes marques, 1 200 à l'esthétique industrielle et 400 aux méthodes. Le groupe emploie 620 000 personnes (près d'un million dans les années 1970 mais 340 000 en 2006 avant la suppression annoncée de 30 000 postes de travail), produit quatre millions de véhicules (Volkswagen, le plus gros européen, plafonne alors à 330 000 véhicules, Renault à 176 000) dans 151 usines, 65 villes et 20 pays différents. Harlow Herbert Curtice, son président, a les honneurs de *Time* comme homme de l'année. Il engrange les bénéfices. Le marché américain est pratiquement réservé aux producteurs américains. General Motors en couvre 50 %, Ford 30 %, Chrysler 12 %, le reste étant laissé à de petits producteurs, comme Studebaker, qui disparaîtront bientôt. Le groupe est très présent aussi dans la production de locomotives.

tives diesels, d'appareils à air conditionné et surtout d'équipements électriques, avec la marque Frigidaire qui part à la conquête des pays européens (12 % seulement des foyers français sont équipés, contre 92 % aux États-Unis). Il dispose d'une puissante société de crédit. *Time* le donne comme modèle de gestion et d'efficacité grâce aux visionnaires qui l'ont fait naître et progresser.

## ***L'empreinte des fondateurs***

On sait qu'au moment où Henry Ford prépare le lancement de la Ford T (lancée en 1908), devenue le symbole de la standardisation industrielle, William Crapo Durant, fortune faite à 40 ans dans le commerce des wagons, crée General Motors, devenant l'un des 180 constructeurs de l'époque. Ford a misé sur la rationalisation et le modèle unique. Lui préfère le choix offert aux clients. Il reprend Cadillac, Buick, Oldsmobile, Pontiac et quelques autres. Spéculateur plus qu'industriel, il effraie son banquier Morgan qui le chasse. Le groupe Du Pont de Nemours prend le contrôle. Pierre Du Pont, son *leader*, a déjà mis au point les *ratios* qui restent aujourd'hui à la base du contrôle de gestion et les transpose chez General Motors. Il s'appuie sur Alfred Sloan, un ingénieur sorti comme lui du MIT (Massachusetts Institute of Technology), qui a les mêmes conceptions de rigueur de gestion et qui invente le *marketing* moderne à base de segments de marché sociaux et géographiques. La firme va désormais chercher à diversifier ses approches commerciales tout en rationalisant ses productions.

À partir de 1920, les ventes vont s'accroître considérablement. Les ménages s'équipent. Dès avant 1940, les États-Unis seront le royaume de l'automobile. Pour soutenir le rythme des ventes, General Motors décide de renouveler ses modèles chaque année. Durant avait fait un retour dans le groupe en apportant Chevrolet, entreprise qu'il avait fondée avec Louis Chevrolet, mais s'était fait éjecter une fois de plus en raison de sa propension à gérer l'affaire en fonction de la Bourse plus qu'en tenant compte du marché. Finalement, l'empreinte de Sloan, seul maître à bord pendant près de deux décennies, est la plus forte. Il a largement contribué à mettre en place des structures de management qui permettent tout à la fois la construction de grands ensembles, l'autonomie d'action commerciale de nombreuses divisions et leur contrôle financier régulier, le tout dans un vaste marché en croissance, longtemps protégé de la concurrence extérieure.

## ***Prolonger les courbes les yeux fermés***

Tout occupés à faire grossir sans cesse le chiffre d'affaires (et les bénéfices, mais pas nécessairement au même rythme), les successeurs de Sloan ont pris des engagements lourds pour l'avenir et ont prolongé les courbes sans les infléchir au moment où cela aurait été nécessaire.

Quant aux engagements, ils sont relatifs à la politique sociale. Face aux très puissants syndicats de l'automobile (l'UAW, International Union, United Automobile, Aerospace and Agricultural Implement Workers of America), la direction décide, au début des années 1950, de calmer les risques de grève non seulement par une politique salariale assez généreuse, mais aussi par la mise en place d'un système de retraite qui fera du fonds de pension du groupe un très puissant intervenant en Bourse, et par une politique de « protection de santé » très avantageuse pour les salariés et anciens salariés de GM. Au moment où ces accords sont signés, la « population » de GM est relativement jeune, donc en bonne santé. C'est progressivement que les charges vont peser, en raison du vieillissement des intéressés (plus d'un million de bénéficiaires en 2005 dont les garanties finissent, on l'a vu, par grever le prix de chaque voiture vendue aujourd'hui).

Quant aux signes des changements en train de se produire, soit dans les mentalités, soit dans les données stratégiques, les dirigeants de GM, pratiquement tous issus de l'entreprise elle-même — renforçant ainsi sa monoculture — les ont ignorés ou repoussés.

Dès 1958, avec l'apparition des premiers mouvements consuméristes du type de celui de Ralph Nader, Vance Packard écrit un essai très offensif sur « l'art du gaspillage <sup>2</sup> ». Il y dénonce l'industrie automobile en général — et General Motors en particulier — qui ne renouvelle ses voitures que par des gadgets. « Entre 1928 et 1958, la Chevrolet s'est allongée de 1,2 mètre. » La consommation d'essence augmente, la dimension des pare-chocs chromés aussi, sans que la sécurité soit beaucoup mieux assurée.

L'heure n'est pas encore à la concurrence japonaise qui va surgir dans les années 1970 mais déjà le marché automobile américain devient un marché de renouvellement et les acheteurs sont, pour certains, à la recherche d'autre chose qu'ils trouveront bientôt, ailleurs.

Après la première crise pétrolière et surtout la seconde, les Japonais proposent des voitures plus sobres, moins chères et plus fiables. À l'occasion d'un voyage d'études à Détroit, des membres de l'Institut français de l'entreprise interrogent les membres du conseil de direction qui les reçoivent à propos de la pression japonaise. La réponse se résume à : « des piqûres de moustique ». Et là-dessus, on les emmène voir, dans le centre de recherche, la voiture d'après-demain qui bénéficie de nombreuses innovations techniques mais continue d'être conçue comme si GM était seul au monde.

Les avertissements ne manquent pas. En dépit des succès économiques réels qu'enregistrent les dirigeants du groupe, ce qui les pousse probablement à se demander pourquoi changer, *Fortune* parle dès les années 1960 de

---

2. *L'Art du gaspillage*. Paris : Calmann-Lévy, 1962.

« troubles à Détroit », plus tard se demande si Jack Smith, le président, est bien à sa place ou encore affirme : « GM : il est temps d'embrayer » et, un peu plus tard, titre : « GM : quelques gains, beaucoup de soucis ». Désormais, les gains sont incertains. L'avenir l'est aussi.

## ***Feu le marché protégé***

Le signe le plus visible de la crise que traverse General Motors est la baisse des ventes sur son marché majeur, les États-Unis.

En 1986, 15 % des véhicules étrangers vendus aux États-Unis étaient fabriqués sur place. Vingt ans plus tard, le pourcentage est de 50 % et ne cesse de croître. Les Américains qui considéraient autrefois les étrangers, notamment les Japonais, comme des agresseurs, trouvent aujourd'hui qu'ils ont le mérite de secouer les positions acquises. General Motors n'est pas le seul à en souffrir. En 1980, il occupait encore 45 % du marché, Ford 20 %, Chrysler 12 %, et les Japonais (Toyota, Honda, Nissan) 8 %. En 2005, GM est tombé à moins de 26 %, Ford qui était remonté à 25 % est retombé à 18 %, Chrysler stagne à 13 % ; le trio japonais est à 30 %. Les constructeurs allemands et coréens couvrent le reste. Or General Motors, présent en Europe, y perd de l'argent. En Asie, dans laquelle il fonde beaucoup d'espoirs, notamment en Chine, il ne gagne pas grand-chose.

La baisse du marché intérieur est d'autant plus grave que General Motors, spécialiste des gros 4x4 et des modèles « gourmands », en tirait une bonne partie de sa rentabilité. Mais du jour où le prix du gallon<sup>3</sup> d'essence est passé de 1,5 dollar US à 2,5, les ventes de 4x4 se sont effondrées. GM n'abandonne pas pour autant leur fabrication. Ses responsables se comportent depuis des années comme s'ils croyaient au retour du pétrole bon marché. Après la crise de 1979-1980, ils ont eu raison. Le baril (une fois les adaptations des entreprises faites et la mise en place des nouvelles sources réalisées) était tombé à 10 dollars US. Il paraît peu vraisemblable que ce miracle se reproduise. Pour l'heure, General Motors, moins sensible que Ford aux réalités du développement soutenable, ne les a pas intégrées à sa stratégie.

## ***La montée de Toyota***

Pourtant, l'exemple de Toyota devrait conduire à le faire. La « montée de Toyota » n'est pas récente. Elle a commencé dès après la Deuxième Guerre mondiale. Avec l'aide de l'ingénieur Ohno, Eiji Toyoda a décidé que pour n'être pas écrasé par la machine américaine, il fallait procéder différemment d'elle. D'où la recherche de la qualité totale et du juste-à-temps. D'où le souci

---

3. Un gallon, aux États-Unis, vaut 3,78 litres.

de personnalisation des achats et la préparation des voitures en fonction du désir du client, et non de la seule volonté de l'ingénieur. En 2005, il a empoché 11,4 milliards de dollars US de profits, plus que tous les autres « majors » de l'industrie automobile réunis. Toyota est conscient de ses vulnérabilités, notamment le fait de fabriquer les deux tiers de ses produits au Japon qui n'en absorbe que le tiers. Il cherche à fabriquer là où il vend. Mais en dépit de ce handicap, il a pris quelques lieues d'avance avec la *Prius*, la voiture hybride, mi-pétrole, mi-électricité.

Ses concurrents, y compris en France, font les sceptiques. Ils ont de bonnes raisons de vanter leurs propres recherches sur les réductions d'émissions nocives grâce aux filtres mis en place notamment pour les moteurs diesels. Mais en attendant, Toyota marque des points dans l'opinion. Il s'est vendu l'an dernier plus de 160 000 *Prius* hybrides dont 120 000 aux États-Unis. Ce succès qui en appelle d'autres n'est pas né sans efforts. La méthode Toyota diffère de celle de GM. Elle consiste à prendre des risques réels vis-à-vis du futur, plutôt que de se cantonner à la répétition un peu améliorée de ce qu'on a l'habitude de faire.



La Toyota *Prius* (modèle hybride)  
© Toyota

## ***Oser prendre des risques***

En 1993-1994, Toyota lance le projet G21 d'une voiture, plutôt petite, qui économise l'énergie et doit être vendue partout dans le monde. En 1995, un des dirigeants du groupe recommande le choix d'un véhicule mixte. En 1996, un prototype est présenté au salon de l'automobile de Tokyo mais on ne réussit pas à le faire démarrer. Le président Hirosha Okuda décide simplement de retarder le lancement du modèle d'un an. En 1998, la *Prius* est lancée sur la marché japonais. Au milieu de l'an 2000, elle arrive aux États-Unis. En 2002, l'acteur Leonardo di Caprio et d'autres vedettes roulent en *Prius*. En 2003, la seconde génération arrive sur les marchés japonais et américain. À partir de 2004, les ventes ne cessent de croître. Bob Lutz, appelé chez General Motors pour mettre de l'imagination dans la production, disait en 2004 que la *Prius* était une « aimable curiosité ». Mais en 2005, lorsque le pétrole a fait un bond en avant, il a admis que GM avait raté le coche.

## ***Changement d'époque***

On en revient toujours au même constat : une société qui a façonné en quelque sorte l'Amérique en s'appuyant sur un marché relativement bien protégé pendant longtemps, une énergie bon marché et une production ren-

table, parce que massive, met du temps à admettre que l'époque n'est plus la même. L'énergie n'est plus donnée. Le marché étant « adulte », le parc de voitures d'occasion permet à ceux qui veulent quatre roues et un moteur pour se déplacer de le trouver à bon compte, tandis que les acheteurs de voitures neuves sont plus exigeants, plus attentifs aux prix, plus sensibles — souvent — au risque pétrolier.

Rick Wagoner, 53 ans, « patron » de GM, dit « savoir que les choses changent ». Mais il travaille l'épée dans les reins, poussé par un *raider*, Kirk Kerkorian (9,9 % des actions), à trancher avec brutalité dans les dépenses. Il est vrai que les coûts fixes sont très lourds (34 %) et devraient être réduits à 25 % rapidement. Il est vrai aussi que les marques sont trop nombreuses et qu'il faudrait mettre à exécution des plans de restructuration.

Mais ce sont des mesures « négatives ». Où sont les mesures constructives ? GM a imaginé dans les années 1980 un changement majeur en créant une marque nouvelle, la *Saturne*, inspirée des bons modèles européens et japonais. Elle est construite à Nashville, dans le Tennessee, où Nissan s'était établi. Un déplacement de l'activité automobile se produit, le but étant de s'éloigner des régions des Grands Lacs dominées par les syndicats, pour aller dans des régions où ils sont moins installés dans leurs droits acquis. D'ailleurs, les Japonais préfèrent des salariés ne venant pas de l'automobile pour les former. Les États, par ailleurs, offrent des subventions. Bref, le centre de

gravité se déplace de Détroit vers le sud, jusqu'au jour où les salaires du Sud auront le niveau de ceux du Nord. On verra peut-être alors un retour vers Détroit. En attendant et en dépit de *Saturne*, GM peine à retrouver le chemin des bénéfices et surtout à s'occuper plus d'avenir que de remise en ordre.



La *Saturne* (modèle Ion Sedan)  
de General Motors - © GM

## Le chapitre 11

Rick Wagoner avait envisagé d'utiliser la procédure américaine dite « du chapitre 11 » qui conduit à une quasi-faillite et permet une remise en ordre des comptes. Mais le président Bush a fait savoir qu'il n'en était pas question. Rick Wagoner a entrepris, sans attendre, de s'attaquer au difficile problème des coûts sociaux. La grande filiale de GM, Delphi — fournisseur d'équipements — y est parvenue. GM a l'espoir d'y parvenir aussi, mais il faut une bénédiction juridique. Par ailleurs, GM a été obligé de vendre sa filiale financière, très rentable, pour se donner de l'oxygène. Le dialogue avec les syndicats est difficile. Leurs *leaders* ne paraissent pas être tout à fait conscients de

la situation. Il est vrai qu'ayant vieilli avec GM, ils ont plus le réflexe des périodes de suprématie de leur groupe que celui des périodes de turbulences que traverse l'industrie automobile américaine (Ford est à la même enseigne mais a délibérément choisi de tenir compte des contraintes écologiques sans que cela se traduise encore très visiblement dans ses modèles ; Chrysler est entre les mains de Daimler qui semble avoir réussi la bataille des coûts aux États-Unis mais pas encore celle de la voiture de demain).

Rick Wagoner a décidé, pour marquer les esprits, de baisser sa propre rémunération de moitié, ainsi que celle des membres du comité de direction. Les dividendes seront aussi divisés par deux. Mais surtout, il pousse les feux pour que le groupe propose de nouveaux modèles plus modernes et moins



La Toyota Camry (modèle hybride) - © Toyota



La Chevrolet Malibu (modèle Sedan LTZ) - © GM

chers (pour les mêmes services, la Toyota Camry coûte 2 600 dollars US de moins que la Chevrolet Malibu). Il compte aussi sur le développement des ventes de GM en Chine, où la méthode traditionnelle de production massive peut être envisagée, avec une limite cependant. Au-delà d'un certain poids dans l'économie chinoise, les Chinois ne chercheront-ils pas à réduire le rôle des dirigeants américains ? Au demeurant, se développer en Chine exige de forts investissements. GM sera obligé de faire des choix entre ses différents marchés.

## ***Force d'hier, faiblesse d'aujourd'hui***

Que prévoir ? Peter Drücker, qui connaissait bien General Motors pour y avoir mené une longue étude à la demande de Sloan, dans les années 1940, disait : « l'entreprise a été conçue pour une croissance permanente sur le modèle de la consommation de masse ». Ce fut sa force. C'est aujourd'hui sa faiblesse. Il ne suffira pas de tailler dans les coûts et de conquérir de nouveaux marchés qui, pour n'être pas négligeables, ne seront plus à la hauteur des défis. Il faudra imaginer ce que va devenir le marché automobile à l'ère de l'énergie plus chère, des exigences environnementales plus grandes, de la multiplicité des choix d'achat et d'entretien pour les clients. Le problème ne se pose pas seulement pour GM, mais c'est chez GM qu'il est le plus visible.

D'autres grands groupes dans d'autres secteurs ont connu des crises très graves. Westinghouse (dont les restes nucléaires ont été repris par Toshiba)

qui fut l'un des grands de l'énergie, est mort de n'avoir pas su privilégier l'avenir sur le court terme boursier. ITT a disparu parce qu'il était devenu tellement divers qu'il en était ingérable. En revanche, IBM, après avoir frôlé la faillite, a changé de nature sous l'impulsion de Lou Gerstner, devenant une entreprise de conseil et d'organisation — sans négliger certains de ses atouts techniques — après avoir été le principal industriel de son secteur. General Electric a su et sait encore se renouveler en permanence pour assurer sa marche.

D'autres évolutions se produiront, qui peuvent conduire à des surprises. Après avoir dominé le marché des micro-ordinateurs, Dell semble s'essouffler. Sa rentabilité repose sur une forte croissance. Elle n'est pas terminée, mais elle ralentit. Or, les évolutions des entreprises se jouent souvent non sur la masse de l'activité mais sur les marges. Ainsi, pour General Motors, la perte progressive d'une partie du marché américain est la principale source de ses ennuis. Mais pour le reconquérir ou gagner vraiment de nouvelles parts de marché, une révolution culturelle est nécessaire. La Bourse peut-elle y contribuer ? Elle peut à tout le moins provoquer des transformations majeures dans le choix des dirigeants et de l'organisation.

Le cours de l'action GM était inférieur à 20 dollars US en février 2006. Il avait atteint 93 dollars US le 5 avril 1999. Depuis, il est en chute. Même si la Bourse ne dirige pas les entreprises, ses jugements au travers des cours finissent par porter leurs effets. Si Rick Wagoner et son équipe redressent la barre dans les prochains mois, ils ont quelques chances de durer. Sinon, GM connaîtra une révolution culturelle et structurelle équivalente dans l'automobile (mais à plus grande échelle) à celle qu'a connue Nissan, et tout à fait comparable à celle qu'a vécue IBM dont plus de la moitié du personnel n'a pas connu l'IBM triomphant d'avant 1993. Lou Gerstner, qui a mené cette révolution, a écrit un livre intitulé *J'ai fait danser un éléphant*<sup>4</sup>. Rick Wagoner ou un autre devra renverser des montagnes.

---

4. GERSTNER Louis. *J'ai fait danser un éléphant*. Paris : Village mondial, 2003.

# LES PERSPECTIVES ÉNERGÉTIQUES À MOYEN ET À LONG TERME

## LE DÉFI DE L'APPROVISIONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE L'EFFET DE SERRE

*Journée de formation-réflexion  
animée par Hugues de Jouvenel, directeur général du groupe Futuribles,  
et Véronique Lamblin, directeur d'études au sein du groupe Futuribles*

**Futuribles International**  
Paris, le mercredi 7 juin 2006

### OBJECTIFS

La soutenabilité de notre modèle de développement est aujourd'hui interpellée par deux facteurs de rupture potentiels : les risques sur la disponibilité des énergies fossiles, et en premier lieu des hydrocarbures, et le réchauffement climatique induit par les émissions de gaz à effet de serre.

Bien que les perspectives énergétiques et climatiques soient très liées (80 % des émissions de gaz à effet de serre sont dus à la consommation d'énergie, nourrie elle-même à 80 % par des combustibles fossiles), les enjeux sur ces deux sujets sont rarement traités ensemble : les scénarios du GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) sur le changement climatique ne tiennent pas compte des risques de limitation des ressources en hydrocarbures.

Aussi nous a-t-il paru important au cours de cette journée d'aborder :

- dans la première partie, les enjeux dans le temps pour les ressources énergétiques et le climat, et comment y répondre ;
- dans la seconde partie, les perspectives des générations III et IV de nucléaire, et celles des énergies renouvelables qui sont en général les principales voies proposées pour répondre à ces deux enjeux à la fois.

### INTERVENANTS

**Jean Laherrère**, géologue-géophysicien

**Pierre Radanne**, ancien président de l'ADEME  
(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

**Jean-Claude Petit**, directeur des programmes au CEA  
(Commissariat à l'énergie atomique)

**Jean-Louis Bal**, directeur des énergies renouvelables à l'ADEME

---

#### *Inscriptions et renseignements :*

Laurence Faupin - Futuribles International - 47 rue de Babylone - F-75007 Paris

Tél. : 33 (0)1 53 63 37 73 - Fax : 33 (0)1 42 22 65 54

E-mail : [forum@futuribles.com](mailto:forum@futuribles.com) - Site Internet : [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

Jean-François Théry, Hugues de Jouvenel <sup>1</sup>

# Homage à Serge Antoine

*Serge Antoine, né en 1927, s'est éteint le samedi 25 mars 2006.*

*Deux témoignages sont ici publiés en sa mémoire.*

S.D.

Serge Antoine nous a quittés samedi 25 mars, jour de la fête de l'Annonciation. Or, en vérité, c'est toute sa vie qui a été annonciation. Il n'a pas cessé d'annoncer, d'initier des ères nouvelles, des bouleversements, de nouvelles façons de penser et de vivre.

Dès 1956, jeune auditeur à la Cour des comptes, il définit et dessine la carte des 22 circonscriptions d'action régionale, qui donneront naissance, 16 ans plus tard, aux régions françaises.

En 1966, avec Olivier Guichard, il lancera les parcs naturels régionaux, au cours de cet incroyable colloque de Lurs où architectes, forestiers et agronomes, philosophes, pédagogues, urbanistes, ministres et préfets, poètes et bergers, discutèrent ensemble, sous les amandiers, d'une manière nouvelle de préserver les paysages, en proposant aux habitants d'inventer ensemble de nou-

veaux modes de développement, liant l'écologie à l'économie, au service de l'homme... Presque 40 ans plus tard, ces parcs existent toujours, plus nombreux et plus vivants que jamais....

Il fut le principal pourvoyeur d'idées de la DATAR <sup>2</sup> dont il dirigea, jusqu'au début des années 1970, le service des études et de la prospective. Il fut l'animateur de la *Revue 2000*, toute pleine des nouveaux chantiers que la DATAR ouvrait pour reconstruire et rénover la France et qui, pendant la crise de mai 1968, élaborera un vigoureux manifeste en faveur de la décentralisation (« Partage des pouvoirs, partage des décisions ») que nous appelions entre nous « Le petit livre rouge »... parce que sa couverture était rouge, tout simplement.

Puis ce fut, à l'orée des années 1970, l'orientation de la DATAR vers la prospective à long terme, les ren-

---

1. Jean-François Théry est conseiller d'État ; Hugues de Jouvenel est le directeur général du groupe Futuribles.

2. Délégation française à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (NDR).

contres avec Hermann Kahn et Daniel Bell, et la préparation des « Cent mesures pour l'environnement », suivies de peu par la création du ministère de l'Environnement. Dans ces deux domaines, prospective et environnement, Serge Antoine va donner toute sa mesure. C'est dans ces domaines qu'il va désormais déployer toute son activité d'initiateur, d'instigateur et de créateur.

Car il était un créateur, mais d'un genre très particulier. Lorsque la ministre de l'Environnement lui a remis sa cravate de commandeur de la Légion d'honneur, il avait dit comme pour s'excuser : « On ne fait jamais rien, on facilite l'éclosion des choses... » Mais c'était trop de modestie : il a passé son temps à faire des choses, à faire éclore des groupes, des institutions, souvent sans moyens, mais en s'appuyant sur des hommes passionnés, atypiques, qui lui ressemblaient.

Et tout ce qu'il a créé comme cela, par son verbe et son enthousiasme, s'est mis à vivre, s'est développé. Rien de ce qu'il a semé ne s'est perdu. J'ai parlé des parcs naturels régionaux, il faut aussi parler de l'institut Claude Nicolas Ledoux, qu'il a présidé pendant 35 années et, j'en suis témoin, jusqu'à ses tout derniers jours, car les derniers mots que j'ai échangés avec lui portaient sur l'avenir de cet institut, installé à la Saline royale d'Arc-et-Senans. D'un monument vide qu'André Malraux voulait rendre à la vie, avec le

concours du département du Doubs qui en est propriétaire, en s'appuyant sur une pléiade d'hommes, parmi lesquels Paul Delouvrier, Claude Gruson, Yves Malécot, Michel Parent, Pierre Schaeffer, sur une kyrielle d'entreprises parmi lesquelles Peugeot, Solvay, Apple, sur des institutions comme EDF, la SNCF, le CNRS <sup>3</sup>, le Crédit foncier, la Caisse des dépôts et consignations, les Banques populaires, pour n'en citer que quelques-unes, avec la région Franche-Comté et le département du Jura, il fit un Centre de réflexion sur le futur, l'architecture et l'utopie, de dimension européenne et mondiale, qu'avec l'appui précieux de Michel Parent, il avait fait inscrire au patrimoine mondial de l'UNESCO <sup>4</sup>.

Il faut parler encore de tous les organismes qu'il a créés dans le domaine de l'environnement et du développement durable, du Haut Comité pour l'environnement au Conservatoire du littoral, du Plan Bleu à la Commission méditerranéenne du développement durable, au Comité 21, sans oublier tout ce qu'il a lancé dans la vallée de la Bièvre...

Comment s'y prenait-il pour faire tant de choses ? Je crois que ce qu'il aimait, c'était **faire exister les utopies**. Il aimait lancer des dynamiques, des bouillonnements, comme il le disait lui-même « passer de l'état gazeux à l'état solide ». L'essentiel, pour Serge, était de se mettre en route et la construction, peu à peu, se faisait en marchant. Il y fallait du temps, mais

---

3. EDF : Électricité de France ; SNCF : Société nationale des chemins de fer français ; CNRS : Centre national de la recherche scientifique (NDLR).

4. Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (NDLR).

cela n'avait pas d'importance. « J'ai toujours dit que 30 ans était le temps utile pour obtenir des résultats », disait-il lors du 30<sup>e</sup> anniversaire des parcs naturels régionaux. Son regard était toujours tourné vers le futur, vers ce qu'il faut faire aujourd'hui pour libérer l'avenir.

Peu importe que l'horizon soit quelquefois flou ; peu importe que les fruits quelquefois vous surprennent. Serge écrivait, il y a quel-

ques années : « [...] La quête n'est-elle pas plus importante que la récolte ? Car l'essentiel c'est la démarche, l'envie d'utopie [...] »

Serge, tu nous a mis en marche, tu as ouvert nos chemins, tu as fait éclore en nous mille curiosités, mille envies, mille utopies... Tu restes avec nous sur la route, jusqu'au royaume de Dieu.

*Jean-François Théry*

---

## Le semeur d'avenirs

«J'aime celui qui rêve l'impossible », écrivait Goethe qui, certainement, aurait aimé cet infatigable inventeur et remueur d'idées auquel on doit, parmi mille autres choses, d'avoir :

— jeté les bases de l'écologie urbaine avec Paul-Henry Chombart de Lauwe ;

— conçu les premiers exercices de planification régionale, inventé et dessiné les régions, lancé l'idée des métropoles d'équilibre ;

— été, avec Olivier Guichard et Jérôme Monod, un des fondateurs de la DATAR (1963), et celui qui y introduisit et y anima les réflexions prospectives ; il y fonda la *Revue 2000* (qui rejoignit ultérieurement le groupe Futuribles) ;

— été membre fondateur de l'association Futuribles International, au

sein de laquelle il est toujours demeuré très actif, et de la Fédération mondiale des études sur le futur (WFSF), membre du Club de Rome et de tant d'autres *think-tanks* dans le monde ;



— conçu et fondé, avec Robert Poujade, le ministre de l'Environnement et avoir ainsi été pionnier en matière de politique de l'environnement : conférence de Stockholm 1972, conférence de Rio 1992, sommet de la Terre à Johannesburg 2002...

Tous ceux qui, aujourd'hui, se réclament du développement durable, ne peuvent que se souvenir avec émotion de Serge Antoine œuvrant auprès de Maurice Strong, d'Ignacy Sachs, de Gro Harlem Brundtland, de Robert Lion..., pour promouvoir le « ménagement de la planète ». Instigateur des Agendas et du Comité 21, du

Conseil national du développement durable et, bien sûr, du « Plan Bleu sur l'environnement et le développement », programme qu'il réussit l'exploit de lancer avec le soutien de tous les pays riverains de la Méditerranée. Puis président de la Commission méditerranéenne de développement durable.

Mais comment ne pas mentionner également ici son goût pour les utopies (il en réalisera plus d'une) et la création, sous sa houlette, de l'institut Claude Nicolas Ledoux, dans la Saline d'Arc-et-Senans qu'il fit revivre, et où se sont rencontrés artistes, architectes, chercheurs, fonctionnaires, militants associatifs, écrivains, chefs d'entreprise, journalistes..., originaires du monde entier, pour y réfléchir, y prendre de la hauteur, y compris au sens propre grâce à son goût pour le plus léger que l'air, les montgolfières.

Il est impossible ici de citer tout ce qu'il a fait, initié, tout ce qu'il nous a incités, avec tant d'adresse et

de délicatesse, à entreprendre. Serge Antoine, dont je ne peux évoquer la mémoire sans penser à sa femme Aline, qui nous a si souvent accueillis dans leur merveilleuse maison de Bièvres, était la générosité faite homme. Générosité humaine dont j'ai pu mesurer, depuis plus de 40 ans, en œuvrant à ses côtés ou, plus souvent encore, sous son impulsion, toute la profondeur et la pudeur. Générosité intellectuelle d'un homme curieux de tout, vibrant en permanence d'idées que jamais il n'aurait imposées malgré son autorité naturelle, mais qu'il savait par son enthousiasme promouvoir.

J'ai eu l'immense privilège de partager avec lui nombre de ces idées et peux témoigner du rôle majeur qu'il a joué dans l'essor des réflexions sur l'avenir, y compris dans un grand nombre des activités de *Futuribles*. Il nous a quittés le 25 mars dernier. Mais il a tant semé que l'avenir, pendant longtemps, lui en sera redevable.

*Hugues de Jouvenel*

### **RELIRE SERGE ANTOINE DANS LA REVUE *FUTURIBLES***

- « Pas d'Europe sans prospective ». N° 8, octobre 1976, pp. 479-487
- « Les Français et la qualité de la vie. Synthèse des sondages effectués pendant la période 1970-1977 » (avec Jacques NAVARIN). N° 14, mars 1978, pp. 145-157
- « Europe, environnement, tiers-monde ». N° 89, juin 1985, pp. 72-78
- « Prospective de la prospective ». N° 100, juin 1986, pp. 79-84
- « Patrimoine et prospective. Le cas de la France ». N° 119, mars 1988, pp. 17-30
- « La Méditerranée face à ses futurs ». N° 134, juillet-août 1989, pp. 3-26
- « Les enjeux du sommet Planète Terre ». N° 160, décembre 1991, pp. 59-67
- « L'an 2000 vu de 1967 ». N° 228, février 1998, pp. 69-75

---

Informations sur le site Internet [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)  
ou par téléphone au 33 (0)1 53 63 37 70

Guillaume Roux <sup>1</sup>

# Quelle évolution de la xénophobie en France ?

*L'arrivée au second tour de l'élection présidentielle du candidat du Front national, Jean-Marie Le Pen, le 21 avril 2002, en France, a marqué tous les esprits. Sur fond de crise sociale et de désillusion à l'égard des partis politiques dominants, environ 17 % des électeurs français ont accordé leurs suffrages au leader de l'extrême droite, dont l'argumentaire principal s'articulait autour de la préférence nationale. Les Français seraient-ils plus nombreux, à l'aube du nouveau millénaire, à exprimer leur rejet vis-à-vis des populations immigrées ou étrangères présentes dans l'Hexagone ? Rien n'est moins sûr, nous montre ici Guillaume Roux.*

*L'auteur analyse les évolutions de la xénophobie dans l'opinion publique française sur longue période, de manière générale puis par cohortes générationnelles, par minorités de population concernées..., et donne quelques éléments de comparaison internationale (États-Unis et Europe). Il montre ainsi que la tendance, sur le long terme, est à un déclin de la xénophobie en France. Et si certains événements (comme les émeutes urbaines de novembre 2005) peuvent ponctuellement infléchir les tendances observées, des facteurs tels que le renouvellement générationnel (les jeunes générations se révèlent plus tolérantes que leurs aînés), l'augmentation du niveau d'instruction ou l'évolution générale des valeurs, donnent à penser que cette tendance de long terme est pérenne.*

S.D.

---

1. Enseigne l'histoire des mentalités et les méthodes de sciences sociales à l'Institut d'études politiques de Grenoble ; docteur en science politique, ses recherches portent sur la xénophobie dans une perspective européenne comparée (exploitation de grandes enquêtes internationales), l'effet du contexte politique et le rôle du niveau d'études en matière de tolérance.

La question de la xénophobie et de son évolution continue de susciter, en France comme dans d'autres démocraties, de nombreux commentaires. Mais que savons-nous au juste ? Dans le cas français, l'évolution électorale du Front national (FN) à partir du début des années 1980 a pu accréditer la thèse d'une progression plus ou moins régulière des sentiments xénophobes. Et on pourrait également évoquer, plus récemment, l'augmentation des violences contre les juifs ou les musulmans, telles que les recense le ministère de l'Intérieur<sup>2</sup>. De tels phénomènes questionnent le cœur même de la démocratie française et il ne saurait être ici question de les minimiser.

Pour autant, des comportements qui n'impliquent, à strictement parler, qu'une minorité d'individus ne sauraient être considérés *a priori* comme représentatifs de l'opinion publique au sens large. Qu'il puisse exister un lien entre les deux phénomènes ne constitue jamais qu'une hypothèse, qui doit être testée. En outre, si les actions xénophobes apparaissent plus préoccupantes à court terme, l'étude de l'opinion ne nous renseigne pas moins sur les tendances de fond, voire le potentiel de propagation de comportements minoritaires. Dans cette perspective, on peut difficilement se passer de l'enquête par sondage, seule technique à garantir une représentativité satisfaisante des résultats obtenus. À l'instar de toute méthode empirique, elle n'en présente pas moins un certain nombre de limites et nous serons amenés à discuter l'effet présumé du « politiquement correct » sur les opinions recueillies.

## **La xénophobie : définition**

Qu'entend-on d'abord par « xénophobie » ? Ici, le concept pourra être défini comme l'existence d'attitudes ou de sentiments négatifs à l'égard des minorités ethniques, en précisant aussitôt que cette « ethnicité » — qui inclut à la fois la culture, la religion, la nationalité ou une supposée « race » — pourra être réelle ou seulement perçue. Comment appréhender alors ce phénomène au moyen de l'enquête par sondage ?

Une réponse intuitive revient à considérer toute question relative aux minorités ethniques comme un indicateur de xénophobie, l'opinion xénophobe étant représentée par la position la moins favorable : « tout à fait d'accord » avec l'idée selon laquelle il y aurait en France trop d'immigrés, par exemple. Durant les années 1960 et dans le cas des États-Unis, plusieurs résultats soutenaient la légitimité d'une telle démarche. En effet, considérant différents enjeux relatifs aux Noirs-Américains, un auteur comme Philip Converse avait pu montrer que les opinions renvoyaient en

---

2. Voir les rapports annuels de la CNCDH (Commission nationale consultative des droits de l'homme), publiés à La documentation Française (Paris).

fait à une question unique : les enquêtés aimaient-ils ou n'aimaient-ils pas les Noirs <sup>3</sup> ?

Mais les résultats obtenus dans la période récente dessinent un tout autre tableau : quand bien même elles concernent chaque fois les Noirs, les réponses exprimées varient bel et bien selon l'enjeu considéré <sup>4</sup>. En d'autres termes, les opinions relatives aux minorités seraient aujourd'hui plus complexes. Plusieurs chercheurs ont alors tenté de distinguer entre différents types d'opinions, dissociant par exemple l'adhésion à des principes généraux relativement abstraits d'autres jugements plus spécifiques. Le cas américain révèle ainsi une nette progression du principe d'égalité des « races » (rejet de la ségrégation) dans les dernières décennies, alors que les opinions relatives à la discrimination positive connaissent des évolutions contrastées <sup>5</sup>.

Transposées au cas de la France, ces observations invitent d'abord à la prudence : aucune question de sondage singulière ne devrait faire l'objet d'une interprétation trop générale en termes d'évolution de la xénophobie <sup>6</sup>. Elles conduisent ensuite à se demander si les quelques données longitudinales disponibles font également apparaître un écart entre principes généraux et opinions plus spécifiques, sur le sens duquel nous pourrions alors nous interroger.

## ***L'évolution de l'opinion sur longue période***

Les enquêtes menées en France par l'INED (Institut national d'études démographiques) permettent de remonter jusqu'au début des années 1950 <sup>7</sup>. En outre, plusieurs des questions utilisées traduisent vraisemblablement l'adhésion à des principes généraux de tolérance, la position défavorable aux minorités constituant une violation outrancière de l'idée d'égalité des divers groupes ethniques. Ainsi, en 1951, les enquêtés doivent décider s'il

---

3. CONVERSE Philip E. « The Nature of Belief Systems in Mass Public ». In APTER David (sous la dir. de). *Ideology and Discontent*. New York : Free Press, 1964, pp. 206-261.

4. Voir en particulier SNIDERMAN Paul M., CARMINES Edward G. *Reaching beyond Race*. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 1997.

5. SCHUMAN Howard, STEEH Charlotte, BOBO Lawrence, KRYSAN Maria. *Racial Attitudes in America: Trends and Interpretations. Revised Edition*. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 1997.

6. On pourrait tenter de construire un indice synthétique ou échelle d'attitude à partir des réponses à plusieurs questions. Mais outre que nous ne disposons pas de suffisamment d'indicateurs tendanciels, le fait que différentes questions pouvant constituer un même indice n'évoluent pas forcément de manière symétrique, pose ici problème.

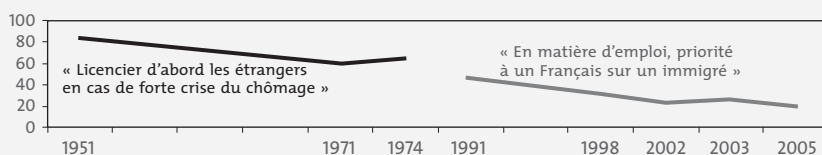
7. Voir GIRARD Alain, CHARBIT Yves, LAMY Marie-Laurence. « Attitudes des Français à l'égard de l'immigration étrangère. Nouvelle enquête d'opinion ». *Population*, n° 6, 1974, pp. 1015-1069. On notera que les questions abordent généralement l'« ethnicité » par le biais de la nationalité.

faudrait, en cas de forte crise du chômage et à valeur professionnelle égale, « licencier d'abord les étrangers ». Le principe d'une préférence nationale recueille alors, avec 84 % d'adhésion, un soutien massif. Mais il n'enregistre déjà plus que 60 % et 65 % d'opinions favorables en 1971 et 1974, respectivement (la légère remontée entre ces deux dates pouvant être imputée aux premiers effets de la récession économique).

Des indicateurs comparables issus d'autres enquêtes permettent alors de suivre cette tendance dans la dernière décennie. Ainsi, en 1991, seule une minorité d'enquêtés (45 %) estime encore qu'« en matière d'emploi, on doit donner la priorité à un Français sur un immigré en situation régulière ». Surtout, ils ne sont plus que 31 % dans ce cas en 1998, et respectivement 23 %, 25 % et 19 % en 2002, 2003 et 2005 (source SOFRES <sup>8</sup>, graphique 1).

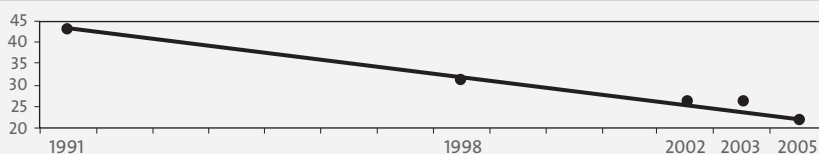
De même, en 1951, 85 % des enquêtés estiment que parmi les personnes inscrites pour obtenir un logement et à charges de famille égales, il faudrait donner la priorité aux Français. Mais la même opinion n'enregistre plus que 55 % de réponses favorables en 1971, puis 49 % seulement en 1974, date après laquelle on ne dispose plus de données comparables. Et d'autres questions viennent encore confirmer cette tendance. Ainsi, dans la période récente, l'idée d'une préférence nationale en matière de prestations sociales

**Graphique 1 — Évolution de l'adhésion à la préférence nationale en matière d'emploi (%)**



Source : SOFRES.

**Graphique 2 — Évolution de l'adhésion à la préférence nationale en matière de prestations sociales (%)**

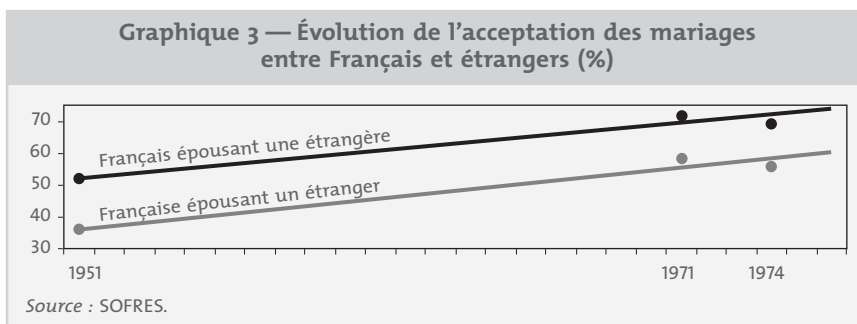


Source : SOFRES.

8. SOFRES (Société française d'études et de sondages), septembre 1991, juin 1998, juin 2002, 24-25 novembre 2003.

fait l'objet d'un rejet croissant : si 43 % des enquêtés en acceptent le principe pour l'année 1991, ils ne sont plus que 31 % dans ce cas en 1998, 26 % en 2002 et 2003 puis 22 % en 2005 (source SOFRES, graphique 2).

Dans le même ordre d'idées, l'acceptation des « mariages mixtes » entre Français et étrangers renvoie bien au principe d'égalité de dignité des êtres humains indépendamment de leur origine. Or, en 1951 et dans le cas « d'une Française qui épouse un étranger », seuls 36 % des enquêtés estimaient qu'il s'agissait d'une chose « bonne » ou « indifférente »<sup>9</sup>. Mais deux décennies plus tard, la même opinion enregistre une majorité d'adhésions (respectivement 58 % et 56 % en 1971 et 1974). Et si dans le cas « d'un Français qui épouse une étrangère », les réponses apparaissent d'emblée plus favorables (52 % d'acceptation en 1951), la tendance générale apparaît identique (72 % et 70 % en 1971 et 1974) (graphique 3).



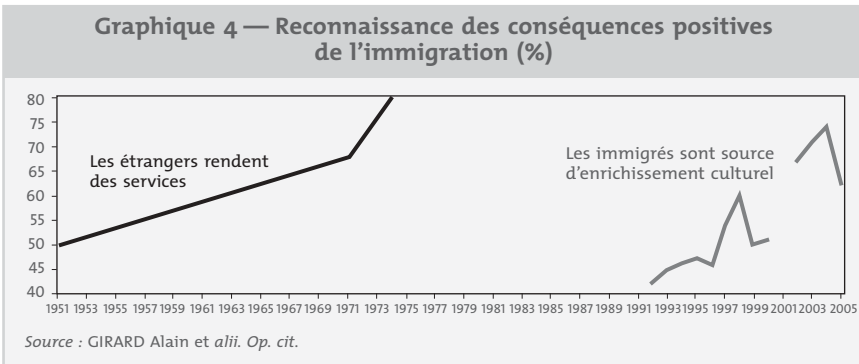
On manque ensuite d'indicateurs strictement comparables, les questions évoquant généralement le fils ou la fille de l'enquêté, et plutôt la « race » que le critère de nationalité. On peut à cet égard se demander si l'évolution des questions ne suit pas celle des mentalités<sup>10</sup> : dans cette perspective, la possibilité d'épouser une personne d'origine étrangère ne poserait plus guère problème de nos jours. Mais il en irait tout autrement s'agissant de ses propres enfants. On peut ainsi noter qu'en 1962, seules 12 % des personnes interrogées se déclarent « favorable[s] au mariage de [leur] fille ou sœur avec un Noir » (contre 63 % opposés et 25 % sans opinion, source

9. Modalités de réponse en 1951 et 1974 : « chose indifférente », « mauvaise chose », « NSP (ne sait pas) ». En 1971 : « bonne chose », « chose indifférente », « mauvaise chose », « NSP ».

10. On peut noter à ce propos qu'une enquête conçue par Guy Michelat et Jean-Pierre H. Thomas, auprès d'étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris, contenait des questions qui apparaîtraient certainement choquantes aujourd'hui, comme « La race blanche est-elle : supérieure à la race jaune / égale à la race jaune / inférieure à la race jaune », ou encore « Que pensez-vous de cette proposition : "Le pays est envahi d'étrangers indésirables dont la France n'a nul besoin et qu'il conviendrait de renvoyer chez eux" ». Voir MICHELAT Guy, THOMAS Jean-Pierre H. *Dimensions du nationalisme*. Paris : Armand Colin, 1966.

IFOP <sup>11</sup>). Cependant, l'observation d'une question comparable bien que légèrement différente en 1984, semble déjà traduire une évolution de l'opinion sur ce thème, 40 % des enquêtés estimant que « si l'un de [leurs] enfants envisageait d'épouser une personne d'une autre race », ils l'accepteraient « facilement » (contre 40 % « difficilement » et 13 % sans opinion, source IFRES <sup>12</sup>). Et en 2002, une majorité d'enquêtés jugeant « très » ou « assez grave » le fait « d'être contre le mariage d'un de ses enfants avec un Maghrébin » (62 %) ou « avec un Noir » (71 %, source CNCDH) <sup>13</sup>.

D'autres opinions révèlent encore des évolutions favorables aux minorités ethniques : c'est le cas s'agissant de savoir si les étrangers ou immigrés rendent des services ou constituent une source d'enrichissement culturel. Si ces questions ne renvoient pas directement aux principes d'égalité ethnique, elles n'en expriment pas moins la propension à valoriser certains effets de l'immigration, ceci en des termes relativement vagues et généraux. Ainsi, en 1951, seule la moitié des enquêtés estime que « les étrangers résidant en France rendent des services », une proportion atteignant 68 % en 1971, et une très large majorité de 80 % en 1974 <sup>14</sup>. Plus près de nous, alors qu'en 1992 l'opinion assimilant la présence immigrée à « une source d'enrichissement culturel » apparaît minoritaire (42 %), elle progresse ensuite de manière irrégulière pour recueillir une majorité de réponses favorables (51 %) en l'an 2000 (source CNCDH) — majorité qui progresse ensuite de manière très nette puisqu'elle s'élève à 67 %, 71 % et 74 % pour les années 2002, 2003 et 2004 (si elle n'est plus que de 62 %



11. Institut français d'opinion publique. Voir BANINE. *La France étrangère*. Paris : Desclée de Brouwer, 1968.

12. IFRES (Institut français d'enquêtes par sondage), 7-14 juin 1984. Le déclin des « sans opinion » apparaît *a priori* peu compatible avec l'idée d'un renforcement du « politiquement correct ».

13. L'enquête annuelle de la CNCDH ne propose plus ce type d'indicateur après l'année 2002.

14. GIRARD Alain et alii. *Op. cit.* Réponses possibles : « oui », « non », « cela dépend » (sauf pour 1974), « NSP ».

en 2005, il ne pourrait s'agir ici que d'un mouvement passager de l'opinion, aisément explicable ainsi que nous le verrons plus loin).

De même, on doit noter que le racisme au sens strict (croyance en l'existence de différentes races humaines inégales par nature), s'il n'a pas disparu, apparaît extrêmement minoritaire dans la population française puisqu'en 2002, par exemple, seuls 24 % des enquêtés soutiennent encore l'idée « qu'il existe des races moins douées que d'autres » (source SOFRES, Panel électoral français).

Ainsi, sur toute une série d'indicateurs testant l'adhésion à des principes généraux de tolérance (reconnaissance de plusieurs effets positifs associés à l'immigration, acceptation des mariages mixtes et surtout égalité des divers groupes ethniques), les tendances observées apparaissent clairement favorables aux minorités. Mais toutes les opinions relatives à l'altérité ethnique évoluent-elles pour autant de manière comparable ? D'autres questions renvoient, plutôt qu'à des principes généraux, à des enjeux relativement spécifiques. Deux enquêtes de l'IFOP permettent ainsi de comparer, à plusieurs décennies d'intervalle, l'opinion selon laquelle il y aurait en France trop d'immigrés. Il est alors frappant de constater qu'en 1966 comme en 1993 — soit près de 30 ans plus tard —, la proportion d'enquêtés partageant ce point de vue apparaît quasiment identique (57 % puis 58 %) <sup>15</sup> (tableau 1).

**Tableau 1 — Réponse (%) à la question : « Aujourd'hui, estimez-vous qu'il y a trop de travailleurs immigrés en France, juste ce qu'il faut ou pas assez ? »**

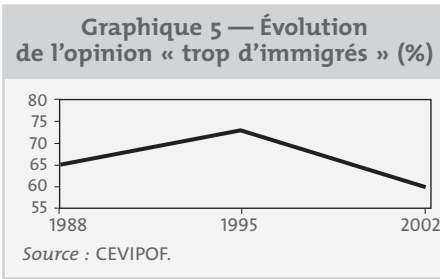
	1966	1993
Trop	57	58
Juste ce qu'il faut	28	33
Pas assez	3	3
Ne se prononce pas	12	6

Source : IFOP.

Et pour l'année 2002, 51 % des enquêtés estiment « qu'en France, aujourd'hui, le nombre d'immigrés est trop important » (on notera la suppression du terme « travailleurs ») : un résultat traduisant plutôt un progrès de la tolérance, mais d'amplitude modeste cependant. Les enquêtes postélectorales réalisées pour le CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po Paris), en 1988, 1995 et 2002, permettent de suivre cette opinion dans la période récente, même si les modalités de réponse interdisent la comparaison avec les résultats précédents <sup>16</sup>. Ainsi, alors que

15. Voir MARTIN Pierre. « Le vote Le Pen. L'électorat du Front national ». *Notes de la fondation Saint-Simon*, octobre-novembre 1996. On ne peut cependant exclure l'hypothèse que le résultat disponible pour 1993 constitue un « pic » dans une tendance générale à la baisse, ce que tendent à confirmer les analyses qui suivent. On notera également un déclin des « sans réponse » (12 % à 6 %), à contre-courant de l'idée selon laquelle le « politiquement correct » exercerait ici une influence croissante.

16. « Il y a trop d'immigrés en France » : tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord.



l'opinion « trop d'immigrés » est partagée par 65 % des enquêtés en 1988, elle augmente jusqu'à 73 % en 1995, avant de redescendre en 2002 sous son niveau de départ (60 %) (graphique 5).

Comment interpréter cette « crispation » de l'opinion en 1995, que confirment également d'autres études <sup>17</sup> ? Il faut sans doute y voir la conséquence d'événements antérieurs tels que « l'affaire du foulard », la guerre du Golfe ou la crise algérienne (1989, 1991 et 1992, respectivement) <sup>18</sup>. Mais même si l'acceptation progresse entre 1988 et 2002 — un résultat contredisant la thèse d'une sensibilisation croissante de l'opinion aux idées du Front national <sup>19</sup> —, l'idée qu'il y aurait en France trop d'immigrés demeure majoritaire et ne connaît pas d'évolution comparable aux principes généraux de tolérance.

Des analyses complémentaires aident à mieux saisir les logiques de cette évolution. On peut en effet se demander si le processus de renouvellement générationnel, en particulier, favorise l'acceptation des immigrés. C'est ce qu'indiquent un certain nombre de recherches, parmi lesquelles l'étude classique de Samuel Stouffer dans les années 1950 ou, plus près de nous, le travail de Ronald Inglehart : la relative prospérité économique, conjuguée à l'accroissement du niveau d'instruction caractéristique des dernières décennies, assurerait notamment la diffusion de valeurs que l'on qualifiera ici d'« humanistes » <sup>20</sup>. Mais tous ne partagent pas cet optimisme, certains auteurs évoquant par exemple une contre-révolution autoritaire <sup>21</sup>. De même, sur un certain nombre d'opinions, les *baby-boomers* apparaissent plus tolérants que les générations les plus jeunes, du moins aux États-Unis <sup>22</sup>.

17. LE GALL Gérard. « Le Front national à l'épreuve du temps ». In SOFRES. *L'État de l'opinion* 1998. Paris : Le Seuil, 1998.

18. LE GALL Gérard. « L'effet immigration et ses conséquences dans le système politique ». In SOFRES. *L'État de l'opinion* 1991. Paris : Le Seuil, 1991.

19. Voir également MAYER Nonna. « Les idées de l'extrême droite progressent-elles vraiment ? » *Le Monde*, 2 juin 2000, ainsi que SCHWEISGUTH Étienne. « Le mythe du néoconservatisme français. Vote Front national et évolution des valeurs ». *Futuribles*, n° 227, janvier 1998, pp. 21-34.

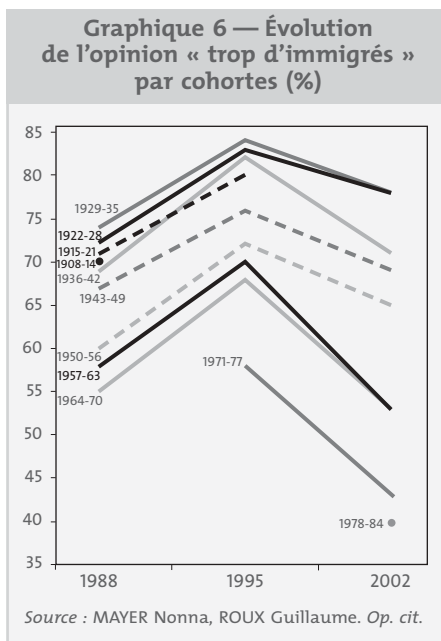
20. STOFFER Samuel A. *Communism, Conformity and Civil Liberties*. Garden City, New York : Doubleday & Company, 1955 ; et INGLEHART Ronald. « Choc des civilisations ou modernisation culturelle du monde ? » *Le Débat*, août 1999, pp. 23-54, pour une contribution récente en français.

21. IGNAZI Piero. « The Silent Counter-revolution: Hypotheses on the Emergence of Extreme Right-wing Parties in Europe ». *European Journal of Political Research*, vol. 22, n° 1, 1992, pp. 3-34.

22. HILL Kevin. « Generations and Tolerance: Is Youth Really a Liberalizing Actor? » In BENNETT Stephen, CRAIG Steve. *After the Boom*. Lanham : Rowman & Littlefield, 1997, pp. 107-126.

Qu'en est-il alors pour la France ? Cette question peut-être appréhendée à partir d'une analyse « par cohortes », permettant de suivre les opinions d'individus nés durant une même période <sup>23</sup> (graphique 6).

Chaque courbe représente le pourcentage d'opinions « trop d'immigrés » pour des individus dont l'année de naissance est proche (par exemple 1950-56), ceci à trois points dans le temps : 1988, 1995 et 2002. Les résultats aident d'abord à distinguer l'effet de l'âge ou « cycle de vie » — les individus deviennent-ils moins tolérants à mesure qu'ils vieillissent ? — de l'appartenance à une génération donnée, c'est-à-dire l'influence tout au long de l'existence des circonstances caractéristiques de ses jeunes années, ou « socialisation ». S'il existait un effet d'âge, les courbes correspondant à chaque groupe ne cesseraient de s'élever de la gauche vers la droite du graphique. Or, ce n'est pas ce qu'on observe, les cohortes les plus jeunes en particulier (nées avant 1950) se révélant davantage tolérantes en 2002 qu'en 1988.



L'effet de génération apparaît en revanche très net : à de rares exceptions <sup>24</sup>, les immigrés sont d'autant mieux acceptés que la cohorte considérée est récente (les cohortes les plus jeunes apparaissent dans le bas du graphique). Ainsi, en 2002, le niveau d'adhésion à l'opinion « trop d'immigrés » est quasiment divisé par deux lorsqu'on passe de la cohorte la plus âgée à la plus jeune (71 % contre 38 %).

De plus, ces résultats confirment très clairement l'existence d'un « effet de période » valable pour chaque génération : le contexte ou la perception de la situation en 1995 a provoqué un durcissement sur l'ensemble de la

23. Voir MAYER Nonna, ROUX Guillaume. « Des votes xénophobes ? » In CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna (sous la dir. de). *Le Nouveau Désordre électoral*. Paris : Presses de Sciences Po, 2004.

24. C'est parce que les générations nées avant 1929 répondent moins à la question posée qu'elles apparaissent légèrement plus « ouvertes » que les cohortes suivantes (les pourcentages rapportés concernant l'ensemble de l'échantillon, non-réponses incluses). Mais elles ne s'opposent pas davantage à l'opinion « trop d'immigrés ».

population, que les enquêtés appartiennent ou non à une cohorte tolérante. Au final, même si l'idée qu'il y a « trop d'immigrés » connaît une évolution erratique et demeure majoritaire, l'analyse ne révèle pas moins un mouvement de l'opinion en faveur de la tolérance : outre l'évolution globalement favorable à l'acceptation entre 1988 et 2002, le principal facteur de changement renvoie à l'effet du renouvellement générationnel qui continue de jouer en faveur d'une tolérance accrue <sup>25</sup>.

## ***Les évolutions récentes en matière de xénophobie***

Mais cela ne permet évidemment pas de présumer des fluctuations de l'opinion sur une période très courte. À cet égard, on peut notamment se demander comment évoluent les jugements relatifs au « nombre d'immigrés » sur les toutes dernières années, entre 2002 et 2005. L'actualité française est en effet marquée, durant cette période, par plusieurs événements susceptibles d'influencer ces opinions, parmi lesquels en particulier trois semaines d'émeutes dans les banlieues dites « sensibles » à la fin 2005, qui relancent le débat sur l'intégration des jeunes issus de l'immigration <sup>26</sup>.

S'il est vrai que seule une infime minorité de ces jeunes participe effectivement de ces émeutes ou semble même encline à leur reconnaître une quelconque légitimité <sup>27</sup>, il n'est pas certain que l'ensemble de la population en ait toujours clairement conscience. Au vu de l'impact médiatique de ces émeutes — sur une échelle nationale, européenne et même internationale —, on pourrait faire ainsi l'hypothèse d'une évolution très nette sinon radicale de l'opinion relative aux minorités ethniques ; ceci d'autant

---

25. Ces analyses ne portent, il est vrai, que sur une question unique. Mais elle apparaît néanmoins, avec d'autres opinions relatives à l'immigration, particulièrement structurante des attitudes d'ouverture / fermeture à l'autre en général (ainsi que le révèle une analyse statistique « en composantes principales »). Voir MAYER Nonna, ROUX Guillaume. *Op. cit.*

26. Au sens d'une immigration relativement récente, d'origine maghrébine et plus largement africaine notamment. Pour une analyse détaillée de l'impact de ces événements sur les opinions relatives aux minorités ethniques, on consultera le rapport annuel de la CNCDDH pour l'année 2005 (paru en 2006), en particulier la contribution de Nonna MAYER et Guy MICHELAT. Voir aussi, pour une polémique médiatique sur ces questions, MAYER Nonna. « Le faux épouvantail Le Pen ». *Libération*, 28 décembre 2005.

27. D'une manière générale, la grande majorité des Français d'origine maghrébine, africaine ou turque ne reconnaît pas la violence comme moyen de revendication politique légitime : en avril 2005 (soit avant les émeutes précédemment évoquées), seuls 4 % d'entre eux approuvaient « le fait de provoquer des dégâts matériels » (en réponse à la question « Voici un certain nombre de moyens que les gens utilisent parfois pour faire connaître leurs opinions ou leurs revendications. Pouvez-vous me dire pour chacun d'eux si vous l'approuveriez ou pas, du moins dans certaines circonstances ? »). Cette population semble même « se démarquer par une forme de légitimisme à l'égard des institutions et du modèle hexagonal ». Voir BROUARD Sylvain, TIBERJ Vincent. *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*. Paris : Presses de Sciences Po, 2005.

plus qu'une lecture un peu rapide des événements — mais l'amalgame semblait ici facile — tendait à accréditer l'un des pires fantasmes associés à l'immigration, celui d'un soulèvement de populations réputées « mal intégrées », voire une véritable guerre civile signant définitivement la perte d'une certaine unité nationale <sup>28</sup>.

Les données recueillies pour la CNCDH constituent un matériau privilégié s'agissant de tester cette hypothèse : le sondage pour l'année 2005 a été réalisé du 17 au 22 novembre, soit très peu de temps après les fameuses émeutes. Le tableau 2 permet de comparer, pour chaque année entre 2002 et 2005, l'évolution de l'opinion selon laquelle le nombre d'immigrés serait « trop important » <sup>29</sup>.

**Tableau 2 — Évolution de l'opinion selon laquelle le nombre d'immigrés est « trop important » entre 2002 et 2005 (%)**

2002	2003	2004	2005*
51	41	44	55
*17-22 novembre. Source : CNCDH.			

On observe bien une « crispation » de l'opinion sur la question de l'immigration ou du nombre d'immigrés entre 2004 et 2005, vraisemblablement imputable à l'impact des « émeutes » de banlieue (d'autres questions de l'enquête révèlent également une progression de l'opinion — ou plus exactement de certaines opinions — défavorables aux minorités ethniques entre 2004 et 2005 <sup>30</sup>).

Mais ce mouvement de l'opinion en lien avec l'actualité ne remet nullement en cause les tendances précédemment mises au jour. On peut même souligner que si le mouvement de l'opinion est ici très net <sup>31</sup> (+ 11 points sur la position « nombre d'immigrés trop important »), il n'en demeure pas moins relatif au vu de l'impact médiatique de ces émeutes et de l'imaginaire qui pouvait leur être facilement associé. De plus, rien n'indique qu'il ne s'agit pas simplement d'une évolution passagère, ne pouvant s'assimiler à un changement profond d'attitudes.

28. Les images diffusées dans les médias donnaient facilement l'impression d'une France qui brûle, impression apparemment partagée par un certain nombre d'observateurs étrangers.

29. Que l'on ne peut directement comparer aux opinions recueillies sur la question précédente (analyse par cohortes), la question étant formulée ici de façon différente : « D'une manière générale, diriez-vous qu'en France aujourd'hui le nombre d'immigrés n'est pas assez important, est trop important, est juste comme il faut ou qu'il vous est indifférent ? »

30. Voir ici encore le rapport de la CNCDH pour l'année 2005.

31. Il est beaucoup moins net en revanche si on compare l'année 2005 à l'année 2002 : on constate en effet un déclin général des attitudes xénophobes entre 2003 et 2005, qui pourrait s'expliquer notamment par l'impact médiatique de la recrudescence des actes « à caractère raciste » (voir en particulier le rapport CNCDH pour l'année 2004). Il est moins net également au regard d'autres opinions (évolution 2004-2005) : « Certains comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes » : plus cinq points seulement (58 % à 63 %), « Il faut faciliter l'exercice du culte musulman en France » : moins quatre points seulement (43 % à 39 %), etc.

Des données complémentaires tendent ainsi à accréditer la thèse d'un mouvement temporaire, évoquant plutôt l'image du « coup de chaud » passager. Le sondage SOFRES sur « l'image du Front national » a été réalisé entre les 7 et 8 décembre 2005, soit peu de temps après les émeutes, mais un peu plus tard tout de même que l'enquête CNCDH (une vingtaine de jours). Si les indicateurs employés ne sont pas strictement identiques, ils ne renvoient pas moins à des thématiques communes. L'idée notamment qu'il y a « trop d'immigrés » apparaît ici encore en hausse par rapport aux années précédentes, mais dans des proportions beaucoup plus modestes, la différence n'étant plus cette fois que de quatre points : 63 % en 2005, contre 59 % pour l'année 2003 (pas de sondage pour l'année 2004). En outre, un sondage complémentaire réalisé par la CNCDH indique qu'en février 2006, le niveau de réponses « trop d'immigrés » est redescendu à 48 %.

Surtout, d'autres questions relatives aux minorités ethniques enregistrent une évolution différente : s'agissant de l'adhésion au principe d'une préférence nationale (« priorité à un Français sur un immigré »), l'opinion défavorable aux minorités ethniques apparaît cette fois en baisse (soit, pour rappel, moins six points en ce qui concerne l'emploi et moins quatre points en matière de prestations sociales : voir en début d'article). On doit donc, là encore, distinguer entre l'évolution erratique d'opinions reflétant potentiellement un certain nombre de peurs et la progression plus marquée de jugements traduisant l'adhésion à des principes généraux de tolérance ou antiracistes, moins sensibles apparemment aux aléas de l'actualité et de son traitement médiatique. À quoi il faut ajouter que l'ensemble de la population n'est pas également concerné par la progression de certaines positions défavorables aux minorités ethniques entre 2004 et 2005 (enquêtes CNCDH), qui concerne surtout les individus les moins diplômés (et qui se situent en particulier au centre ou à droite) : un constat confirmant l'influence — même à très court terme — du niveau d'études sur l'évolution et, dans le temps long, le déclin de la xénophobie.

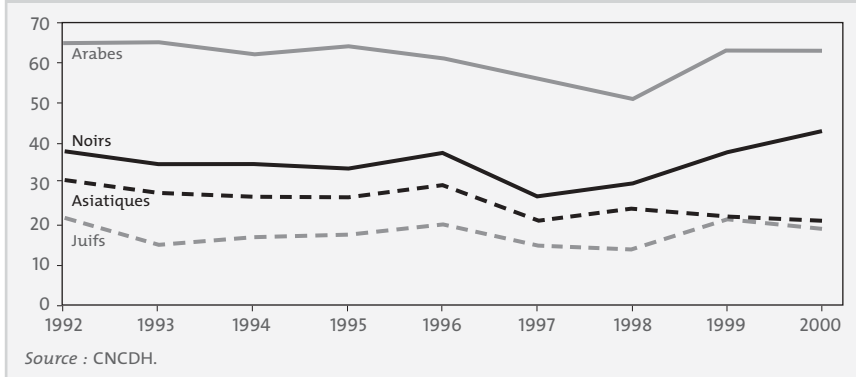
## ***Évolutions de la xénophobie selon les minorités présentes en France***

Revenons alors aux évolutions de l'opinion sur une période plus longue : on peut se demander comment évoluent les jugements s'agissant non plus des immigrés ou de l'immigration en général, mais en ce qui concerne des catégories spécifiques comme « les Arabes », « les Noirs », « les Asiatiques » ou encore « les juifs » qui vivent en France. Les enquêtes menées pour la CNCDH permettent de savoir si les individus composant ces minorités sont jugés trop nombreux <sup>32</sup> (graphique 7).

---

32. Voir le rapport de la CNCDH 2000 : *La Lutte contre le racisme et la xénophobie*. Paris : La documentation Française, 2001. En 2001, une étude qualitative fut préférée au sondage annuel

**Graphique 7 — Évolution des opinions relatives à différents groupes ethniques (% « trop nombreux »)**



Si on ne dispose plus ici de données comparables après l'année 2000, on ne constate pas moins que l'acceptation des différents groupes demeure relativement stable au cours de la décennie, ce qui tend plutôt à indiquer que les stéréotypes perdurent. La « hiérarchie ethnique <sup>33</sup> » ainsi constituée ne connaît donc pas de bouleversement véritable, les Arabes suscitant clairement le maximum de réserves. Ainsi, en 2000, une forte majorité (63 %) les juge trop nombreux, une proportion quasiment identique à ce que l'on observait en 1992 (65 %). La référence religieuse participe certainement de ces jugements défavorables, le mot « islam » évoquant quelque chose de « négatif » ou « très négatif » pour une majorité d'enquêtés (66 % pour l'année 2002, source Panel électoral français). Mais la majorité d'entre eux n'en estiment pas moins que « les Français musulmans sont aussi français que les autres Français » (soit 77 % en 2004, source CNCDH), que les musulmans doivent pouvoir disposer dans l'Hexagone de mosquées (55 % pour l'année 2002, source Panel électoral français) ou « qu'il faut faciliter l'exercice du culte musulman en France » (47 % contre 46 % d'opinions opposées, source CNCDH pour l'année 2004).

Ces résultats éclairent encore une fois la complexité des jugements à l'étude dont peut rendre compte la notion de conflits de valeurs <sup>34</sup>,

---

dont la reprise en 2002 fut l'occasion d'un remaniement du questionnaire : à partir de cette date, la plupart des questions n'autorisent plus la comparaison avec les années précédentes.

33. Sur ce thème voir en particulier HAGENDOORN Look et PEPELS Jos. « Why the Dutch Maintain more Social Distance from Some Ethnic Minorities than from Others: A Model Explaining the Ethnic Hierarchy ». In HAGENDOORN Look, VEENMAN Justus et VOLLEBERGH Wilma. *Integrating Immigrants in the Netherlands: Cultural versus Socio-economic Integration*. Aldershot : Ashgate UK, 2003.

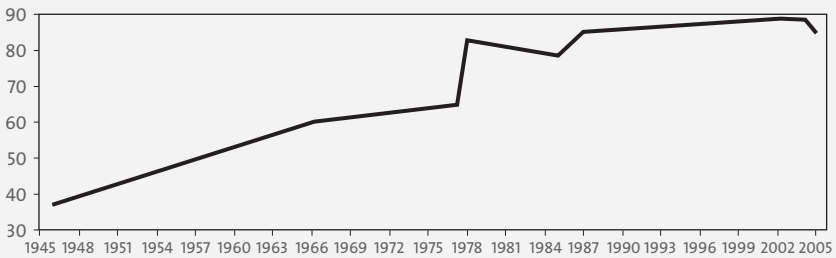
34. Sur la notion de conflits de valeurs, voir le travail déjà cité de Paul Sniderman et, pour une application aux opinions sur l'islam : MAYER Nonna, MICHELAT Guy. « L'image de l'islam

ou encore de compromis entre des stéréotypes relatifs à l'islam et des principes comme la liberté de culte, qu'un certain nombre d'individus s'efforceraient de respecter en dépit de leurs préjugés.

Les enquêtés ne sont ensuite qu'une minorité, substantielle il est vrai (38 % en 1992), à estimer les Noirs trop nombreux, un pourcentage ayant plutôt tendance à augmenter pour l'année 2000 (43 %) sans que ne se dessine pour autant une tendance claire. Les opinions défavorables aux Asiatiques, en revanche, déjà limitées en 1992 (31 %), connaissent un certain recul puisque seules 21 % des personnes interrogées les jugent encore trop nombreux en l'an 2000.

Qu'en est-il alors des juifs et du phénomène historique que constitue l'antisémitisme ? On dispose à cet égard d'observations sur une période plus longue, traduisant pour commencer une évolution profonde des mentalités depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale : alors qu'en 1946, l'idée qu'« un juif est aussi français qu'un autre Français » apparaît minoritaire (37 %), elle enregistre en 1978 une approbation massive (83 %), qui tend encore à augmenter au cours des années suivantes <sup>35</sup> (graphique 8). Et si la perception des juifs comme « trop nombreux » se maintient sur la dernière décennie à un niveau très bas (22 % en 1992 et 19 % en 2002, voir graphique 7), l'opinion leur attribuant « trop de pouvoir en France » fait l'objet d'un rejet croissant : alors qu'en 1988, une courte majorité refuse le

**Graphique 8 — Évolution de l'opinion « un juif est aussi français qu'un autre Français » (%)**



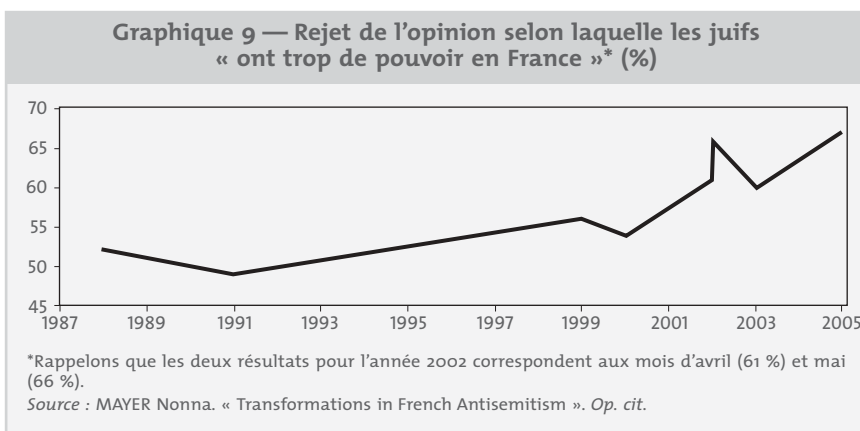
Source : MAYER Nonna. « Transformations in French Antisemitism ». *Op. cit.*

et des musulmans en France ». In Rapport CNCDH pour l'année 2004. Voir aussi FUREST Caroline et VENNÉ Fiammetta. « Ne pas confondre islamophobes et laïcs ». *Libération*, 17 novembre 2003.

35. DUPIN Éric. *Oui, non, sans opinion. Cinquante ans de sondages IFOP*. Paris : InterÉditions, 1989 ; MAYER Nonna. « Antisemitisme et judéophobie en France en 2002 ». In Rapport de la CNCDH 2002, *La Lutte contre le racisme et la xénophobie*. Paris : La documentation Française, 2003, et « Transformations in French Antisemitism ». *Journal für Konflikt and Gewaltforschung*, 2005. Notons qu'en 1966, le mot « juif » est remplacé par « Français d'origine juive » dans la question de l'IFOP.

stéréotype (52 %), ils sont 61 % puis 66 % dans ce cas en avril et mai 2002 (contre 25 % seulement d'adhésion à chaque fois), puis 60 % et 67 % en 2003 et 2005, respectivement <sup>36</sup> (graphique 9).

On notera également que seuls 21 % des enquêtés estiment qu'on parle « trop » de l'extermination des juifs par les nazis (source CNCNDH pour l'année 2004) <sup>37</sup>. Mais on notera que cette opinion ne relève pas de la même logique que l'antisémitisme mesuré avec d'autres questions <sup>38</sup>, un constat éclairant encore une fois la complexité des jugements à l'étude. Surtout, l'ensemble de ces analyses révèle l'ampleur du décalage existant entre le mouvement de l'opinion au sens large et la spectaculaire recrudescence des violences antisémites à partir de l'année 2000, renvoyant dans cette perspective à des sous-populations spécifiques devant faire l'objet d'autres études <sup>39</sup>.



36. Voir MAYER Nonna. « Transformations in French Antisemitism ». *Op. cit.*

37. « En France aujourd'hui avez-vous le sentiment que l'on ne parle pas assez, que l'on parle trop ou que l'on parle ce qu'il faut de l'extermination des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale ? »

38. Une mesure synthétique ou échelle d'attitude peut être construite à partir des questions suivantes : « Les Français juifs sont des Français comme les autres ? », « Les institutions qui détiennent des biens confisqués aux familles juives durant la guerre doivent les restituer ? » et « À votre avis, les personnes qui tiennent publiquement des propos racistes comme "sale juif" doivent-elles être ou pas condamnées par la justice ? » (question posée à un tiers de l'échantillon seulement). Les opinions sur la mémoire de la Shoah ne sont corrélées qu'à 0,09 avec celles sur les juifs « Français comme les autres », 0,10 s'agissant de condamner les insultes antisémites et 0,13 en ce qui concerne la restitution des biens (coefficient R de Pearson). Voir MAYER Nonna. *Ibidem*.

39. On ne constate pas d'évolution significative dans le sens d'une « nouvelle judéophobie » différente de l'antisémitisme classique : les concepts éventuellement pertinents au regard de certains objets ne valent pas forcément pour l'opinion au sens large. Voir ici encore MAYER Nonna. *Ibidem*, qui montre notamment que l'évolution des actes antisémites est étroitement liée à l'actualité au Proche-Orient, dans le cadre du conflit israélo-palestinien. On consultera également DUHAMEL Olivier. « Une opinion philosémite ». In SOFRES. *L'État de l'opinion 1999*. Paris : Le Seuil, 1999, pp. 177-186 ; WIEVIORKA Michel. *L'Antisémitisme*. Paris : Balland, 2006 ; et, dans une perspective différente, TAGUIEFF Pierre-André. *La Nouvelle Judéophobie*. Paris : Mille et une Nuits, 2002.

Ainsi, après avoir encore réduit la focale pour s'intéresser à différentes minorités, on doit à nouveau constater que toutes les opinions relatives à l'ethnicité ne relèvent pas d'une logique identique s'agissant d'identifier des tendances <sup>40</sup>. Et il semble qu'à l'instar de l'exemple américain, on puisse ici distinguer les questions renvoyant à des principes généraux — particulièrement s'agissant de « l'égalité ethnique » à travers le rejet de la préférence nationale — et un certain nombre de jugements plus précis ou concrets : alors que pour les premiers la tolérance progresse de manière nette, les seconds connaissent des évolutions contrastées, sans que l'on identifie cependant de véritable tendance au recul de l'acceptation des minorités dans aucun domaine. On notera en outre que parmi les jugements spécifiques, l'évolution la plus significative concerne le rejet de l'antisémitisme, dont on peut justement se demander s'il ne traduit pas, à travers le souvenir des exactions nazies, l'adhésion à des valeurs plus larges d'humanité et de condamnation du racisme.

## ***Signification de ces évolutions en termes de valeurs, en France***

Que signifie alors le décalage observé entre les principes affichés et leur application dans le cadre de jugements plus spécifiques ? Une réponse intuitive, caractéristique aussi bien du « sens commun » que de certains travaux de recherche <sup>41</sup>, assimile la tolérance exprimée dans le cadre d'un sondage à une attitude superficielle, voire simplement feinte. Il ne fait guère de doute en effet qu'existe dans les démocraties occidentales, une norme antiraciste dont la transgression face à l'enquêteur en situation d'entretien apparaît problématique (on évoque généralement la « désirabilité sociale » ou, dans une acception large, le « politiquement correct »). Ce serait donc à travers les jugements plus précis — ceux en particulier qui traduisent le rejet maximal — que s'exprimeraient les « véritables » attitudes relatives aux minorités.

*A priori* convaincant, l'argument n'en présente pas moins un certain nombre de faiblesses. Tout d'abord, les raisonnements en termes de dési-

---

40. On sait néanmoins que l'on retrouve, derrière les différentes formes du rejet de l'autre, des facteurs explicatifs relativement similaires (niveau d'instruction, attitudes autoritaires et répressives, conservatisme, etc.). Que différentes opinions relatives à l'ethnicité présentent un certain nombre de traits distinctifs ne les empêche donc pas de participer à des degrés différents d'une même attitude plus générale, les enquêtés présentant souvent une tendance au rejet ou, au contraire, à la tolérance sur un grand nombre de questions. Voir par exemple BRÉCHON Pierre, IVALDI Gilles. « Le rapport à l'autre : une culture xénophobe ? » In BRÉCHON Pierre, LAURENT Annie, PERRINEAU Pascal. *Les Cultures politiques des Français*. Paris : Presses de Sciences Po, 2000, pp. 275-304.

41. Voir en particulier JACKMAN Mary. *The Velvet Glove: Paternalism and Conflict in Gender, Class, and Race Relations*. Berkeley : University of California Press, 1994.

rabilité sociale en exagèrent vraisemblablement les effets, que des observations très simples incitent au contraire à relativiser. Nous avons vu par exemple qu'une large majorité d'enquêtés répondaient positivement à la question « trop d'immigrés » dont l'intention apparaît pourtant évidente, un jugement difficilement compatible avec les exigences du « politiquement correct ». On peut ainsi rappeler que s'il existe parfois des incitations à dissimuler, la volonté d'exprimer ce qu'ils pensent pourrait demeurer, pour la plupart des enquêtés ou dans la plupart des cas, la règle <sup>42</sup>. Et c'est bien ce que confirme une étude empirique qui, partant de l'observation comparée des réponses à un même sondage administré en face-à-face ou envoyé par courrier (suppression de « l'effet enquêteur ») ne révèle aucune différence dans les principes affichés en matière d'ethnicité <sup>43</sup>.

En outre, une tendance à sous-estimer la complexité des jugements à l'étude — particulièrement la notion de conflits de valeurs ou de motivations — peut facilement donner lieu à des interprétations discutables. Illustrons notre propos : dans le cas des États-Unis, les opinions défavorables à la discrimination positive furent longtemps perçues comme le signe d'un racisme plus ou moins déguisé <sup>44</sup>. Mais un auteur comme Paul Sniderman a pu montrer qu'elles renvoyaient largement au refus de l'intrusion étatique dans des domaines réputés relever du libre choix individuel <sup>45</sup> : la logique de réponse des enquêtés ne correspond donc pas forcément aux attentes des chercheurs. Surtout, l'interprétation d'un enjeu spécifique en fonction d'un principe donné (comme le refus de l'intervention étatique) ne signifie pas que l'on rejette d'autres principes (égalité des « races ») jugés moins pertinents dans ce contexte précis <sup>46</sup>.

Qu'en certaines circonstances, les principes affichés ne puissent renvoyer qu'à une adhésion de façade ne paraît guère contestable. Mais faut-il pour autant assimiler le mouvement long des valeurs à des phénomènes de ce type ? On peut au contraire se demander si l'émergence d'une norme

42. Dans cette perspective, la sous-déclaration du vote FN dans les sondages constitue plutôt un cas limite. D'abord parce qu'il ne s'agit pas d'une opinion mais bien d'un comportement autorapporté. Ensuite parce que peu d'opinions — même défavorables aux immigrés — semblent faire l'objet d'une « diabolisation » comparable à celle touchant le FN, son *leader* et le vote d'extrême droite, en rapport avec des épisodes historiques dont la mémoire demeure douloureuse.

43. Comparant la structure des deux échantillons, l'auteur estime que les enjeux d'échantillonnage n'introduisent pas de biais. Voir KRYSAN Maria. « Privacy and the Expression of White Racial Attitudes: A Comparison across Three Contexts ». *Public Opinion Quarterly*, vol. 62, 1997, pp. 506-544.

44. Voir JACKMAN Mary. *Op. cit.* et KINDER Donald O., SANDERS Lynn. *Divided by Color*. Chicago : University of Chicago Press, 1996.

45. On notera au passage que la discrimination positive est peu populaire parmi les Noirs-Américains eux-mêmes. Voir SNIDERMAN Paul M., CARMINES Edward G. *Op. cit.*

46. Notons également, dans le cas de la discrimination positive, que la critique peut porter sur les moyens, jugés inadaptés aux objectifs poursuivis.

antiraciste ne traduit pas des changements de mentalité profonds. La progression de la tolérance en matière d'ethnicité apparaît en effet concordante avec le mouvement général des valeurs dans toute une série de domaines, comme les rapports hommes / femmes ou l'homosexualité <sup>47</sup>. Elle s'inscrit alors dans un mouvement plus large d'« individualisation » des démocraties occidentales, déjà repéré par les sociologues classiques et qui s'intensifie au sortir de la Deuxième Guerre mondiale puis à partir des années 1960 : dans cette perspective, l'autre ne saurait être appréhendé selon les caractéristiques de son groupe — notamment ethnique — mais en fonction de ses qualités propres, c'est-à-dire comme individu <sup>48</sup>.

Mais tout comme la persistance de réflexes traditionnels, voire de formes subtiles de rejet s'agissant des homosexuels ou des rapports hommes / femmes, n'empêche pas les progrès de la tolérance dans chacun de ces domaines, l'adoption de principes antiracistes n'implique pas la disparition de différents stéréotypes pouvant justifier des attitudes de repli. Plusieurs études confirment ainsi que la perception d'une menace sur ses intérêts voire ceux du pays participe des opinions défavorables aux minorités, particulièrement peut-être en matière d'immigration <sup>49</sup>. On imagine alors aisément que pour un certain nombre d'enquêtés, l'adhésion authentique à des principes de tolérance puisse entrer en conflit avec différentes craintes ancrées dans des stéréotypes, relatifs par exemple au chômage ou à l'insécurité <sup>50</sup>.

Pour autant, la progression de valeurs d'égalité et de tolérance des divers groupes ethniques constitue un phénomène historique majeur, qui ne doit pas être minimisé. Car si les principes affichés ne se traduisent pas systématiquement en opinions ou en actes, ils n'en exercent pas moins une influence certaine, l'existence de décalages n'empêchant pas une relative

---

47. Avec des décalages cependant. Voir les analyses issues des enquêtes Valeurs européennes (1981, 1990 et 1999) : pour la France, BRÉCHON Pierre (sous la dir. de). *Les Valeurs des Français. Évolutions de 1980 à 2000*. Paris : Armand Colin, 2003 ; et pour des analyses européennes, le numéro spécial « Les valeurs des Européens. Les tendances de long terme ». *Futuribles*, n° 277, juillet-août 2002, 216 p. On constate une convergence globale des jugements considérés vers une tolérance accrue s'agissant des caractéristiques individuelles qui sont perçues comme innées, ou des choix privés (comme la sexualité). Mais il n'est pas sûr que la tolérance augmente dans les secteurs où le libre choix s'oppose au civisme (frauder dans les transports publics, par exemple) ou au respect des engagements contractuels (dans le cas de l'infidélité conjugale).

48. On ne doit donc pas confondre individualisation et individualisme, ce dernier étant d'ailleurs synonyme d'égoïsme.

49. Voir COENDERS Marcel. *Nationalistic Attitudes and Ethnic Exclusionism in a Comparative Perspective*. Nimègue : ICS (Interuniversity Center for Social Science), 2001 ; et FELDMAN Stanley. « Enforcing Social Conformity: A Theory of Authoritarianism ». *Political Psychology*, vol. 24, n° 1, 2003, pp. 41-74.

50. On retrouve ainsi la thèse classique de MYRDAL Gunnar. *An American Dilemma. The Negro Problem and Modern Democracy*. New York : Harper & Row, 1944.

convergence qui pourra éventuellement s'intensifier dans le temps <sup>51</sup>. C'est bien ce que l'on constate s'agissant de l'opinion « trop d'immigrés » dont la stabilité n'est que relative, la tolérance progressant en particulier dans les générations les plus jeunes. En outre, chaque fois que leurs intérêts ne paraissent pas menacés, les individus peuvent adopter une perspective strictement axiologique, une situation dont relèvent nombre de décisions ou mouvements d'opinion participant du devenir historique : on pourrait ici évoquer la pression exercée par des acteurs extérieurs contre l'*apartheid* en Afrique du Sud. Enfin, dans le pire des cas, l'adhésion même superficielle à un principe donné ne saurait produire les mêmes effets que la conviction inverse. Ainsi, sans prétendre trancher la question du renouvellement des formes ou de la nature du racisme <sup>52</sup>, on doit malgré tout constater un mouvement global de déclin de la xénophobie depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et au cours des dernières décennies, à contre-courant de la progression électorale du Front national et plus récemment des violences xénophobes.

## ***Éléments de comparaison européenne et facteurs explicatifs***

Ce mouvement, en lien avec le mouvement plus général des valeurs ou processus d'individualisation, invite à reposer la question de la xénophobie et de son évolution en France dans une perspective européenne comparée. En effet, l'individualisation dont il est ici question <sup>53</sup> s'observe notamment et de manière assez précise depuis plusieurs décennies au niveau européen <sup>54</sup> : constate-t-on alors à l'échelle européenne, particulièrement en Europe de l'Ouest, un mouvement de déclin progressif des attitudes xénophobes, comparable à ce qu'on observe dans le cas de France ?

La réponse à cette question apparaît difficile pour plusieurs raisons. On doit d'abord souligner le manque de données européennes comparables

---

51. Comme le confirme l'évolution américaine s'agissant de l'opinion sur les mariages « interraciaux » et du nombre de mariages effectivement conclus. Voir SCHUMAN Howard et *alii*. *Op. cit.*

52. Qu'abordent de nombreux travaux relatifs au « nouveau racisme » ainsi que leurs critiques. On pourra consulter pour la France, TAGUIEFF Pierre-André. *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*. Paris : La Découverte, 1987, ainsi que certaines des contributions in WIEVIORKA Michel (sous la dir. de). *Racisme et modernité*. Paris : La Découverte, 1993.

53. Pour des analyses sur le mouvement d'individualisation dans sa dimension « négative » (on pourrait évoquer un individualisme « irresponsable » ou « égoïste »), qui semble plutôt en progrès chez les jeunes générations en France, voir SCHWEISGUTH Étienne. « Liberté, autorité et civisme, 30 ans après mai 1968 ». In BRÉCHON Pierre (sous la dir. de). *Les Valeurs des Français*. *Op. cit.*, pp. 157-178.

54. Voir notamment le numéro spécial « Les valeurs des Européens. Les tendances de long terme ». *Futuribles*, n° 277, *op. cit.*

sur le long terme, permettant de distinguer précisément plusieurs types d'opinions relatives aux minorités ethniques, et de se livrer en particulier à une analyse par cohortes ou générationnelle<sup>55</sup>. Outre que l'on ne connaît pas d'indicateur permettant ici de suivre l'évolution de la xénophobie sur le long terme (depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ou les années 1960), il faut rappeler encore une fois les dangers de l'étude longitudinale de n'importe quelle attitude à partir d'un indicateur unique. Quant à l'évolution de l'opinion sur une courte période, elle ne permet guère de faire la part d'évolutions éventuellement erratiques et des tendances de fond, surtout si on ne dispose que d'un nombre limité d'observations dans le temps.

Que dire alors de l'évolution de la xénophobie dans une perspective européenne comparée, et de la situation en France au regard d'autres pays ? Différents travaux et résultats de recherche apportent ici des réponses indirectes. La littérature spécialisée identifie notamment et de manière assez précise les principaux facteurs individuels de la xénophobie, au premier rang desquels l'adhésion à des valeurs autoritaires ou de répression, tandis que l'adhésion à des valeurs dites « de gauche » ou un niveau d'études élevé constituent à l'inverse des facteurs de tolérance. Or, si on ne peut précisément observer sur le long terme l'évolution comparée des attitudes xénophobes, on sait en revanche que l'ensemble de ces facteurs évolue très nettement, à l'échelle de l'Europe de l'Ouest, dans un sens favorable à la tolérance des minorités ethniques (progression considérable, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, du niveau d'études et de valeurs postmatérialistes que l'on peut aussi qualifier « de gauche »<sup>56</sup>).

C'est notamment ce qui explique — si on se réfère à des études longitudinales « solides » pour d'autres cas européens — le déclin à moyen terme (1980-2000) de la xénophobie dans un pays comme l'Allemagne, à de nombreux égards comparable à ce qu'on observe pour la France (et même les États-Unis) : déclin général des opinions défavorables aux étrangers, particulièrement marqué en ce qui concerne les mariages mixtes ou avec une personne d'une autre nationalité (acceptation croissante des principes généraux de tolérance) ; xénophobie plus courante chez les générations plus anciennes et effet positif (progression de la tolérance) du renouvelle-

---

55. Les enquêtes EVS (*European Values Surveys*) permettent de comparer en trois points dans le temps (1981, 1990 et 1999) l'évolution du rejet des personnes « d'une autre race » ou « des étrangers », au sens où les enquêtés estiment « qu'ils n'aimeraient pas les avoir pour voisins ». Mais cette opinion demeure dans tous les cas marginale (le plus souvent inférieure à 10 % dans le cas de la France, pour un maximum de 13 %) et permet donc difficilement d'appréhender les variations de l'opinion au sens large. Nous ne sommes pas sûrs en outre de savoir précisément interpréter les variations de cet indicateur (la question sur les voisins « d'une autre race » induit-elle des réponses en termes de principes généraux, selon un certain nombre de peurs ou le sentiment d'une menace, etc. ?).

56. Voir notamment SCHWEISGUTH Étienne. « Le postmatérialisme revisité : R. Inglehart persiste et signe ». *Revue française de science politique*, octobre 1997, pp. 653-659.

ment générationnel <sup>57</sup>. Si ces résultats mériteraient d'être replacés dans le contexte spécifique à l'Allemagne, ils tendent cependant à montrer que des facteurs comparables à l'échelle européenne peuvent ici transcender, dans une certaine mesure, les particularités nationales en matière d'évolution de la xénophobie.

Pour autant, la xénophobie dépend bien pour partie du contexte caractéristique de chaque pays. On peut ainsi évoquer différents facteurs ou phénomènes contextuels permettant d'éclairer la question de l'évolution de la xénophobie, qui soulèvent également sous un angle prospectif des interrogations pour l'avenir. La question en particulier du lien entre immigration et xénophobie apparaît ici très saillante, d'autant plus que l'Europe de l'Ouest apparaît globalement confrontée à un déficit croissant de main-d'œuvre, qui laisse envisager le recours à une immigration plus nombreuse dans les années à venir.

Si l'évolution des facteurs individuels joue assez clairement dans le sens de la tolérance, l'évolution de la situation en matière d'immigration est-elle susceptible de favoriser à l'inverse la xénophobie ? L'effet sur la xénophobie de l'immigration, de la proportion de minorités ethniques ou du fait de côtoyer ces minorités, apparaît très complexe : il varie selon les cas ou les études conduites (en fonction notamment de l'échelle géographique retenue), dans la mesure où il dépend d'un nombre de conditions (avoir ou pas de contact effectif avec des personnes d'une autre origine, nature et circonstances de ce contact, etc.) <sup>58</sup>.

En matière d'immigration et de comparaison internationale, cependant, des recherches récentes tendent à indiquer que ce n'est pas la proportion de minorités ethniques présentes qui constitue un facteur de xénophobie à l'échelle d'un pays donné (on n'observe aucun « seuil de tolérance »), mais plutôt l'augmentation sur une courte période de l'immigration à destination de ce pays <sup>59</sup>. En outre, des études complémentaires semblent également indiquer qu'une proportion élevée de minorités ethniques dans une zone géographique donnée constitue plutôt, pour les résidents, un facteur

---

57. Les analyses portent sur la partie Ouest du pays (république fédérale puis ex-république fédérale d'Allemagne). Voir COENDERS Marcel, SCHEEPERS Peer. « Ablehnung der sozialen Integration von Ausländern in Deutschland 1980-2000: Individual-, Perioden- und Kohortenmerkmale als Determinanten ». In SCHMITT-BECK Rüdiger, WASMER Martina, KOCH Achim (sous la dir. de). *Sozialer und politischer Wandel in Deutschland. Analysen mit ALLBUS-Daten aus zwei Jahrzehnten*. Wiesbaden : Verlag für Sozialwissenschaften, 2004, pp. 201-235.

58. Voir notamment STEIN Robert M., POST Stephanie S., RINDEN Allison L. « Reconciling Context and Contact Effects on Racial Attitudes ». *Political Research Quarterly*, vol. 53, n° 2, juin 2000, pp. 285-303.

59. SCHEEPERS Peer, GIJSBERTS Mérove, COENDERS Marcel. « Ethnic Exclusionism in European Countries. Public Opposition to Civil Rights for Legal Migrants as a Response to Perceived Ethnic Threat ». *European Sociological Review*, vol. 8, n° 1, 2002, pp. 17-34.

de tolérance <sup>60</sup>. On devrait ainsi distinguer entre le niveau des représentations mentales — images associées à une augmentation massive de l'immigration, en lien avec le traitement médiatique mais aussi politique de ces questions — et celui des situations vécues (être soi-même confronté à une proportion importante de personnes d'une autre origine).

Toutes les sociétés en outre ne réagissent pas nécessairement de la même manière aux fluctuations de l'immigration et aux phénomènes qui lui sont associés. Dans les pays possédant plutôt une tradition d'émigration vers l'étranger (comme l'Italie ou l'Espagne <sup>61</sup>) — qui ne sont confrontés à une immigration massive que depuis la fin des années 1970 —, les attitudes xénophobes sont relativement peu répandues. Mais l'opinion relative aux minorités ethniques y apparaît faiblement structurée ou polarisée, ce qui invite à s'interroger sur l'évolution de ces attitudes dans les années à venir, à mesure qu'émergent dans le débat public différents enjeux en matière d'ethnicité <sup>62</sup>.

De manière plus générale, on doit souligner que les questions qui se posent et se poseront sans doute avec une saillance croissante aux sociétés européennes, du point de vue de l'ethnicité, ne se réduisent pas à une simple alternative xénophobie / tolérance. Qu'est-ce qui, du point de vue de la coexistence entre personnes de différentes origines, apparaît ou non légitime dans une société donnée ? Comment les évolutions parfois rapides de ces sociétés du point de vue de l'ethnicité redéfinissent les frontières entre ce qui apparaît ou non tolérable, et contribuent à la recomposition des attitudes sur ce thème ?

Se pose ici la question de la définition ou redéfinition des modalités du « vivre ensemble », dans des sociétés ayant connu depuis plusieurs décennies des transformations majeures. À cet égard, les choix politiques ne pourront aller complètement à l'encontre de l'opinion ou des attitudes des populations, qui doivent s'envisager également dans une perspective dynamique : comment les choix de politiques publiques et les débats qu'ils suscitent contribuent à la (re)structuration des attitudes relatives au « vivre

---

60. Voir WAGNER Ulrich, CHRIST Oliver, PETTIGREW Thomas F., STELLMACHER Jost et WOLF Carina. « Prejudice and Minority Proportion: Contact Instead of Threat Effects ». Papier présenté à la conférence scientifique de l'International Society of Political Psychology, 3-6 juillet 2005 ; et dans le même ordre d'idée PERRINEAU Pascal. *Le Symptôme Le Pen : radiographie des électeurs du Front national*. Paris : Fayard, 1997, qui évoque un « effet de halo » en matière de vote FN.

61. D'autres pays en dehors de l'Europe du Sud ne sont confrontés que depuis peu à une immigration massive, ou n'accueillent encore qu'une faible proportion de minorités ethniques : c'est le cas notamment de la Finlande et de l'Irlande.

62. ROUX Guillaume. *Comprendre la xénophobie à l'échelle européenne. « Déconstruire » et expliquer les opinions xénophobes*. Grenoble : Institut d'études politiques, thèse de doctorat, décembre 2005.

ensemble » ? S'il existe de nombreuses études de la xénophobie, on s'est beaucoup moins intéressé en revanche à la tolérance, qui n'en représente pas tout à fait l'inverse. Qu'est-ce qui apparaît notamment tolérable du point de vue de l'intégration des minorités et en vertu de quelles considérations, de quels choix politiques ou de quelles valeurs ?

Soulignons pour finir que l'évolution globalement à la baisse des attitudes xénophobes ne doit pas conduire à minimiser les effets d'une xénophobie peut-être minoritaire, mais malgré tout bien réelle et se traduisant de plus en plus en actes, ou la persistance de stéréotypes partiellement responsables de discriminations, que les principes démocratiques ne permettent aucunement de tolérer.

---

### Club Mobilité numéro 13

## QUELLES MOBILITÉS APRÈS LE PÉTROLE ?

Lyon, mardi 30 mai 2006

Organisé par le CERTU (Centre d'études sur les réseaux,  
les transports, l'urbanisme et les constructions publiques),  
en partenariat avec *Futuribles*

Quel est le niveau réel des réserves pétrolières ? À quel horizon peut-on situer le pic de production ? Quelle anticipation possible ? À quelles échéances peut-on espérer des alternatives au pétrole ? Et quelles politiques concevoir face à ces questions ? Quelles évolutions souhaitables, indispensables, possibles, de nos modes de vie ?

**Avec :** P.H. Emangard, maître de conférences en géographie, université du Havre ; J. Laherrère, ancien directeur des techniques d'exploration chez Total ; J.-L. Wingert, ingénieur conseil spécialisé dans les questions énergétiques, auteur du livre *La Vie après le pétrole* ; B. Clementin, cofondateur de la revue *La Décroissance* ; G. Le Blanc, professeur d'économie, École des mines de Paris ; V. Lamblin, directrice d'études du groupe *Futuribles*.

---

*Renseignements et inscriptions :*

FORM'équip - Delphine Betka - Tél. : 33 (0)4 72 04 70 02 - e-mail [betka@entpe.fr](mailto:betka@entpe.fr)

## FUTURIBLES INTERNATIONAL

### Table ronde

**Mercredi 31 mai 2006** — « La prospective de l'environnement », avec **Laurent Mermet**, professeur à l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts (ENGREF), coauteur d'un ouvrage publié sous sa direction, *Étudier les écologies futures. Un chantier ouvert pour les recherches prospectives environnementales*. Bruxelles : PIE PeterLang (coll. EcoPolis), 2005.

*Les membres de Futuribles International ayant acquitté leur cotisation sont invités aux tables rondes. Des frais de participation de 50 euros sont demandés aux personnes non membres. Vous pouvez recevoir les invitations aux tables rondes par courrier électronique, en nous communiquant vos nom et adresse électronique, le plus lisiblement possible.*

---

*Inscriptions et renseignements :* Laurence Faupin • Futuribles International  
47, rue de Babylone • 75007 Paris • Tél. 33 (0)1 53 63 37 73 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54  
E-mail : [forum@futuribles.com](mailto:forum@futuribles.com) • Site Internet : [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

Pierre Bréchon <sup>1</sup>

# Le « vrai » Français

*Spécialiste de l'étude des valeurs en France comme en Europe, Pierre Bréchon analyse ici les résultats français de l'enquête internationale menée par l'ISSP (International Social Survey Programme) en 2003, portant sur les identités nationales. Au-delà des définitions philosophiques et juridiques existant pour définir la nationalité française, cette enquête permet d'appréhender les critères retenus par les Français en cette matière, autrement dit de présenter une définition sociologique de la « francité ».*

*Comme le souligne Pierre Bréchon, les Français font preuve d'une grande exigence dans les caractéristiques requises pour « mériter » la qualification de « français » — exigences qu'ils ne respectent pas toujours eux-mêmes, par exemple s'agissant du respect de l'ordre et des institutions. Leur définition de l'image du « vrai Français » témoigne ainsi de l'existence d'une certaine forme de nationalisme dans la société française ; un nationalisme cependant variable suivant l'âge, le niveau d'études des individus et leur degré de pratique de la religion catholique.*

S.D.

De nombreux penseurs ont essayé de définir ce que signifie l'appartenance nationale, ce que c'est qu'être Français. Ils ont ainsi de multiples manières loué les valeurs qui seraient attachées à la culture nationale, mais aussi parfois discuté et critiqué certains traits de l'histoire ou de la mentalité du pays.

Au-delà des perceptions philosophiques, si l'on adopte une définition juridique simple, est Français toute personne qui peut revendiquer la nationalité de ce pays, en général matérialisée par la possession de papiers d'identité. La nationalité française relève aujourd'hui à la fois du droit du sang et du droit

---

1. Professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Grenoble et chercheur au laboratoire PACTE (Politiques publiques, action politique, territoires) / CNRS (Centre national de la recherche scientifique) ; président d'ARVAL (Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs).

du sol ; du droit du sang puisqu'un enfant dont l'un des parents au moins est français est réputé français de naissance par « filiation », même s'il est né à l'étranger ; du droit du sol puisque l'acquisition de la nationalité française est automatique à 18 ans pour tout enfant né en France de parents étrangers et ayant vécu au moins cinq ans dans ce pays depuis l'âge de 11 ans. Et les étrangers peuvent acquérir cette nationalité par mariage ou par naturalisation <sup>2</sup>. La législation sur la nationalité a beaucoup évolué au cours des deux derniers siècles. L'opposition souvent faite entre une conception allemande et ethnique de la nation (relevant du droit du sang), et une conception française élective, fondée sur la résidence, la volonté de vivre ensemble et le droit du sol, est largement fautive <sup>3</sup>.

Au-delà des définitions philosophiques et juridiques, on peut penser qu'existe aussi une définition sociologique de la nationalité. On sait très bien que l'acquisition de la nationalité française par un ex-étranger ne change pas *ipso facto* l'image que les autres ont de lui. De nombreux jeunes — ou moins jeunes — issus de l'immigration savent très bien que, même s'ils sont français, ils restent, aux yeux de beaucoup, des étrangers, pour différentes raisons : ils parlent par exemple le français avec un accent, ils conservent des habitudes et des modes de vie particuliers, ils ont un patronyme considéré comme « à consonance étrangère », ils peuvent avoir des traits physiques différents de ceux des « Français moyens ». La qualité de français est donc, de fait, plus ou moins reconnue aux individus, en fonction de certaines caractéristiques situationnelles, indépendamment de la possession de papiers d'identité. On peut penser qu'une définition implicite du « bon Français » fonctionne au niveau des représentations sociales. Nous chercherons à préciser les éléments principaux de cette définition sociologique de la francité à travers les résultats d'une enquête quantitative. Nous verrons que les attentes à l'égard du « vrai Français » sont nombreuses et qu'elles permettent d'identifier une forme de nationalisme.

## ***La représentation du « bon » Français***

L'enquête ici présentée a été réalisée en 2003 et porte sur l'identité nationale <sup>4</sup>. Elle permet notamment de repérer ce qui, aux yeux de l'opinion, défi-

---

2. L'acquisition par mariage résulte d'une déclaration ; la naturalisation nécessite une appréciation de l'assimilation à la société française, notamment par la résidence et la maîtrise de la langue française.

3. WEIL Patrick. *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*. Paris : Folio-histoire / Gallimard, 2004 (1<sup>re</sup> édition Grasset, 2002).

4. Il s'agit en fait d'une enquête internationale annuelle, l'*International Social Survey Programme* (ISSP) dont nous ne traiterons ici que quelques résultats français. Cette enquête est réalisée dans une quarantaine de pays. Le questionnaire porte chaque année sur un thème spécifique. Celui de 2003 concerne les identités nationales. Sur l'histoire et la réalisation de cette enquête, cf. BRÉCHON Pierre. « Les grandes enquêtes internationales (Eurobaromètres, Valeurs, ISSP) : apports et limites ». *L'Année sociologique*, 2002, vol. 52, n° 1, pp. 105-130.

**Tableau 1 — Certaines personnes estiment que pour être vraiment français, il est important de posséder certaines des caractéristiques suivantes. Pour d'autres, cela n'est pas important. À votre avis, pour être vraiment français, est-il important... (% horizontaux)**

	Très important	Plutôt important	Plutôt pas important	Pas important du tout	Sans réponse
...de respecter la loi et les institutions françaises	70	20	3	1	6
...d'être capable de parler français	61	25	5	2	7
...de se sentir français	60	25	5	3	7
...d'avoir la nationalité française	52	27	8	5	8
...d'être né en France	34	25	17	18	6
...d'avoir vécu la plus grande partie de sa vie en France	33	33	16	9	9
...d'avoir des origines françaises	24	22	23	23	9
...d'être catholique	8	7	14	60	11

*N.B.* : Les différentes affirmations sont présentées par ordre décroissant de choix et non dans celui du questionnaire. En raison des arrondis, le total (horizontal) peut différer de 100.

nit le mieux un « vrai Français ». Une question (dont le texte et les résultats sont présentés dans le tableau 1) est de ce point de vue particulièrement intéressante. Huit caractéristiques étaient formulées, pour lesquelles chaque enquêté devait dire s'il les considérait comme importantes ou pas pour identifier un Français. Quatre éléments apparaissent plus importants que les autres, avec cependant une hiérarchie légèrement décroissante.

Le « vraiment Français » est d'abord celui qui respecte l'ordre public (les lois et les institutions françaises) : 70 % trouvent cette condition très importante et 20 % plutôt importante. Le bon Français semble donc d'abord devoir être un bon citoyen, conforme aux règles prescrites. Comment comprendre cette attente quasi unanime quand on sait que le respect de la loi est loin d'être une norme parfaitement intégrée par les Français, qui veulent de l'ordre social mais en même temps savent souvent prendre quelques libertés avec les règlements en fonction de leurs intérêts ?

On peut expliquer ce niveau étonnant de réponses par un écart entre les attitudes revendiquées, toujours parfaites, et la réalité des comportements. Les Français s'attribueraient une perfection de respect de l'ordre qu'ils ne mettraient pas toujours en pratique. Mais on peut aussi penser que la formulation même de la question invite à distinguer le vrai Français des autres, et particulièrement des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Les réponses indiqueraient donc surtout ce que chacun attend de quelqu'un qui revendique la nationalité française alors qu'il n'est pas « natif du pays ».

Autrement dit, cette demande de respect des lois vaudrait particulièrement pour les personnes d'origine étrangère et moins pour les « Français de souche ». L'image des étrangers est assez souvent négative (on y reviendra plus loin) ; ils sont facilement accusés d'être fauteurs de désordres, de s'écarter du droit chemin et de la légalité. Beaucoup attendent en fait du Français originaire de l'étranger qu'il fasse « profil bas », qu'il ne se fasse pas remarquer et se fonde dans la normalité française. D'ailleurs, selon les réponses à une autre question de la même enquête, 60 % des Français estiment que les minorités ethniques devraient s'adapter et se fondre dans la société, tandis que seulement 22 % jugent préférable qu'elles maintiennent leurs cultures et traditions particulières.

Deuxième caractéristique d'un vrai Français, il doit parler la langue française, ce qui signifie à la fois qu'il peut participer à la vie sociale et se fondre dans la communauté nationale, là encore sans se faire remarquer.

Troisième caractéristique : il faut se sentir français. Cette dimension subjective souligne, comme les deux caractéristiques précédentes, que la francité ne se définit pas d'abord abstraitement mais à travers des comportements qui traduisent une volonté, un sentiment. Avoir la nationalité française ne vient d'ailleurs qu'en quatrième position dans le palmarès du bon Français. Les papiers sont donc en général considérés comme nécessaires mais insuffisants pour devenir vraiment français, puisque d'autres conditions apparaissent encore plus importantes. Le vrai Français est en fait, aux yeux de nombreux enquêtés, quelqu'un d'assimilé, dont la différence n'est plus fortement marquée.

Les quatre autres caractéristiques mesurées par la question sont beaucoup moins plébiscitées. Être né en France ou y avoir passé la majeure partie de sa vie apparaît sensiblement moins déterminer la définition du vrai Français dans l'opinion que le fait de respecter les lois, parler la langue, vouloir être français. Les origines françaises ont de l'importance pour à peu près la moitié de la population. Quant à l'appartenance à la religion catholique, elle n'est en général plus attachée à la définition du vrai Français. Le vieux stéréotype qui liait l'appartenance nationale à l'adhésion au moins formelle à la religion catholique, dans un pays qui était considéré comme « la fille aînée de l'Église », semble très largement dépassé. Le processus de sécularisation et de perte de prégnance du catholicisme dans la société française, fait qu'il apparaît étonnant à beaucoup d'attendre des Français qu'ils soient catholiques. Seuls 54 % des enquêtés se déclarent catholiques. Même si les catholiques pratiquants lient plus souvent que la moyenne des enquêtés la francité au catholicisme, ils sont loin de tous défendre une conception religieuse de la nationalité <sup>5</sup>.

Les différents éléments pris en compte dans cette question visant à évaluer l'image du vrai Français sont donc inégalement valorisés. Cependant, il est

---

5. 23 % des catholiques pratiquants réguliers jugent très important et 14 % plutôt important le fait d'être catholique pour être un vrai Français.

**Tableau 2 — Relation de l'échelle de nationalisme ethnocentré avec la fierté d'être français et une affirmation sur le partage des traditions françaises (% horizontaux)**

	Nationalisme fort	Nationalisme moyen	Nationalisme faible
<i>Moyenne</i>	30	43	28
<i>Fier d'être français</i>			
Très	53	39	8
Plutôt	23	47	30
Plutôt pas	24	33	43
Pas du tout	21	35	44
<i>Les personnes qui ne partagent pas les coutumes et les traditions françaises ne seront jamais des Français à part entière</i>			
Tout à fait d'accord	52	40	8
Plutôt d'accord	28	53	18
Ni d'accord ni pas d'accord	18	51	31
Plutôt pas d'accord	10	32	58
Pas d'accord du tout	2	26	72
<i>Lecture : sur 100 personnes qui se déclarent très fières d'être françaises, 53 sont classées dans le groupe du nationalisme fort, 39 dans celui du nationalisme moyen et 8 dans celui du nationalisme faible. En raison des arrondis, le total (horizontal) peut différer de 100.</i>			

difficile d'opposer les différentes logiques, objectives et subjectives, de réponse. Car tous les items sont fortement liés entre eux : plus on trouve importante l'une des dimensions, plus on tend aussi à valoriser les autres. Après plusieurs essais infructueux pour différencier plusieurs dimensions de la francité, nous avons donc choisi de construire une seule échelle d'attitude qui permet d'appréhender le degré d'exigences posées pour reconnaître un vrai Français<sup>6</sup>. Chacun peut trouver important un grand nombre de conditions ou au contraire en émettre très peu. Le nombre de conditions mises — objectives ou subjectives — pour reconnaître un vrai Français traduit en fait une attitude de nationalisme ethnocentrique, une valorisation d'un entre-soi français. Nous pouvons vérifier cette interprétation en considérant les relations de notre échelle avec deux autres questions (tableau 2).

Parmi les interviewés, 29 % se disent très fiers d'être français et 51 % assez fiers. La fierté est donc assez largement partagée et le tableau 2 montre que les liens sont étroits avec l'échelle d'intensité du nationalisme. Les personnes très fières de leur nationalité mettent beaucoup de conditions pour recon-

6. L'échelle est construite en affectant pour chaque item une note de 1 à 4 selon que la caractéristique est jugée très importante (note 1), plutôt importante (note 2), plutôt pas importante (note 3) ou pas importante du tout (note 4). L'échelle va donc de 8 à 32. Elle est ensuite recodée pour constituer trois groupes de taille voisine : ceux qui font preuve d'un nationalisme fort (notes 8 à 13), moyen (notes 14 à 18), faible (notes 19 à 32). Les non-réponses ont été exclues de l'échelle, qui n'est donc calculée que sur 81 % de l'échantillon.

naître un vrai Français alors que les peu ou pas du tout fières sont beaucoup moins exigeantes.

Dans l'échantillon, 34 % sont tout à fait d'accord et 24 % assez d'accord avec l'affirmation selon laquelle il est nécessaire de partager les coutumes et traditions du pays pour être un vrai Français. Là aussi, la relation présentée au tableau 2 est très étroite : plus on est nationaliste, plus on partage cette affirmation « assimilationniste ».

## ***Les facteurs distinctifs***

Essayons à présent de comprendre les logiques de cette attitude nationaliste. Demandons-nous tout d'abord s'il existe des logiques sociales pouvant contribuer à expliquer l'intensité du phénomène (tableau 3). Les différences entre hommes et femmes sont faibles, même si les femmes semblent un peu moins nationalistes. En revanche, on observe de très fortes différences d'âge, les jeunes étant beaucoup moins nationalistes que les personnes âgées. On pourrait penser qu'il s'agit soit d'un effet de cycle de vie (les personnes âgées,

**Tableau 3 — Nationalisme ethnocentré  
et variables sociodémographiques (% horizontaux)**

	Nationalisme fort	Nationalisme moyen	Nationalisme faible
Moyenne	30	43	28
Homme	31	44	25
Femme	28	41	31
18-24 ans	18	40	42
25-34 ans	19	47	34
35-49 ans	24	45	31
50-64 ans	36	42	22
65 ans ou plus	52	35	14
Études courtes	50	38	12
Études moyennes	28	45	27
Études longues	15	42	44
Encore étudiant	11	48	41
Artisan, commerçant	39	40	21
Cadre supérieur	18	39	43
Profession intermédiaire	21	47	32
Employé	36	39	25
Ouvrier	31	46	23
Classe ouvrière	44	40	16
Haut de la classe ouvrière	34	42	24
Classe moyenne	26	45	29
Haut de la classe moyenne	24	46	31

*Lecture* : comme le tableau 2.

du fait de leur longue expérience, auraient davantage d'attentes sur ce que doit être un vrai Français), soit d'un effet de génération (les personnes âgées auraient été socialisées dans une société française d'autrefois, beaucoup plus ethnocentrée, beaucoup plus hexagonale et nationaliste, alors que les jeunes générations expérimenteraient l'ouverture à la différence et à la diversité culturelle dès l'école).

De fait, les jeunes générations étant beaucoup plus scolarisées que les anciennes, la relation avec l'âge cache surtout l'importance de l'éducation scolaire dans la formation du système de valeurs. Le tableau 3 montre le fort lien entre nationalisme et durée des études <sup>7</sup>, et le tableau 4 permet de vérifier que la durée des études est beaucoup plus déterminante que l'âge ou la génération sur le niveau de nationalisme. En effet, pour une même classe d'âge, le niveau scolaire est très déterminant : plus on a fait des études longues, moins on fait preuve de nationalisme. Alors que pour un même niveau d'études, l'effet de l'âge n'est plus très important (c'est tout particulièrement vrai chez ceux qui ont fait de longues études).

**Tableau 4 — Fort nationalisme ethnocentré selon l'âge et la durée des études (%)**

	18-34 ans	35-54 ans	55 ans ou plus	Ensemble
Études courtes	45	41	58	50
Études moyennes	21	24	44	28
Études longues	14	12	20	15
Encore étudiant	11	0	0	11
Ensemble	18	27	46	30

*Lecture : sur 100 personnes de 18-34 ans ayant fait des études courtes, 45 sont considérées comme fortement nationalistes.*

Le bas du tableau 3 montre aussi l'existence de liens entre nationalisme et position sociale objective (groupe socioprofessionnel actuel ou passé pour les retraités) ou subjective (classe sociale à laquelle les individus déclarent appartenir). Là encore, on pourrait montrer que ces relations sont assez largement l'effet de la durée des études, les personnes fortement diplômées appartenant plus souvent à une catégorie sociale élevée et se revendiquant comme telles.

La conclusion ici développée — l'importance du niveau d'études sur le nationalisme ethnocentré — rejoint ce qui a souvent été démontré sur la xénophobie, au travers d'enquêtes aussi bien françaises qu'internationales. Deux explications principales en ont été fournies, l'une qui insiste sur la capacité des catégories éduquées à masquer leurs sentiments xénophobes en lien avec le « politiquement correct » et un certain tabou du racisme, l'autre qui insiste au contraire sur l'ouverture au monde, aux autres et à la tolérance que représente l'acquisition des connaissances scolaires. Trouver une même logique de relation que pour la xénophobie n'est au fond pas étonnant

7. Le niveau scolaire des individus est mesuré, comme dans beaucoup d'enquêtes internationales, par l'âge de fin des études. Il est ici recodé en quatre catégories : études courtes (jusqu'à 17 ans inclus), études moyennes (entre 18 et 21 ans), études longues (22 ans ou plus), encore étudiant.

**Tableau 5 — Fort nationalisme ethnocentré  
selon les perceptions des immigrés (%)**

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Ni d'accord ni pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	Ensemble
Les immigrés font augmenter le taux de criminalité	66	35	26	11	7	30
Les immigrés sont généralement une bonne chose pour l'économie française	10	13	24	39	57	30
Les immigrés prennent le travail des gens qui sont nés en France	72	37	38	21	7	30
Les immigrés améliorent la société française en y introduisant de nouvelles idées et de nouvelles cultures	10	13	30	38	56	30
Le gouvernement dépense trop d'argent pour aider les immigrés	57	30	16	12	11	30

*Lecture* : sur 100 personnes tout à fait d'accord avec l'affirmation « Les immigrés font augmenter le taux de criminalité », 66 sont classées dans le groupe de nationalisme fort.

puisque nationalisme, ethnocentrisme et xénophobie apparaissent souvent liés. L'enquête utilisée ici permet en fait de vérifier le lien fort entre nationalisme ethnocentré et perception des immigrés<sup>8</sup> (tableau 5). Plus on a une vision négative des immigrés, plus on fait preuve aussi de nationalisme ethnocentré. Alors qu'au contraire, ceux qui adoptent des images positives sont très faiblement nationalistes.

Étant donné ce que nous venons de montrer sur les liens entre nationalisme et xénophobie, il est normal de trouver aussi des relations avec l'échelle gauche-droite : le fort nationalisme passe de 16 % chez les personnes qui se classent le plus à gauche (positions 1 et 2 d'une échelle en 10 positions) à 64 % chez celles qui se classent à droite (positions 9 et 10). La relation est encore plus étroite avec la sympathie partisane puisque le nationalisme est de 13 % pour les personnes d'extrême gauche, 19 % pour les écologistes, 20 % pour le parti socialiste, 23 % pour le parti communiste, mais 33 % pour l'UDF (Union pour la démocratie française), 41 % pour l'UMP (Union pour un

8. La question adoptée mélange à la fois des stéréotypes négatifs et des stéréotypes positifs, ce qui est certainement une bonne procédure méthodologique. La question a cependant l'inconvénient d'être compliquée. Environ un quart de l'échantillon se positionne sur la réponse intermédiaire (ni d'accord ni pas d'accord). Une majorité des autres trouve que trop d'argent est dépensé pour aider les immigrés (48 % de l'échantillon) et tend à considérer aussi que les immigrés sont facteurs de criminalité (40 %). Par contre, une majorité (48 %) refuse l'idée qu'ils prendraient le travail des gens nés en France. Le niveau d'appréhension positive ou négative bouge donc sensiblement selon les sujets.

mouvement populaire) et 75 % pour le Front national. On observe aussi une relation avec les attitudes religieuses puisque le nationalisme ethnocentré est de 45 % chez les catholiques pratiquants, de 36 % chez les non-pratiquants et de 19 % chez les personnes sans appartenance religieuse. Même après avoir contrôlé l'âge et l'orientation politique qui jouent sur les attitudes religieuses <sup>9</sup>, on observe toujours un certain effet de cette variable. La culture catholique, beaucoup moins prégnante qu'autrefois dans la société française, continue cependant d'avoir des effets. Chez les jeunes et chez les personnes de gauche, par exemple, les différences de nationalisme sont sensibles selon que l'on est catholique pratiquant, non pratiquant ou sans religion <sup>10</sup>. L'intégration au catholicisme semble durablement favoriser le nationalisme ainsi que le soutien des valeurs traditionnelles.

Cette question sur la définition du « vrai » Français se révèle très riche. Aux yeux de nombreuses personnes, celui-ci doit en fait cumuler de multiples attributs garantissant son intégration et même son assimilation. On a pu montrer que cette question mesure en fait de degré de nationalisme ethnocentré ; celui-ci reste très développé en France mais n'atteint cependant pas de manière égale toutes les catégories de population. Des logiques à la fois sociales et politiques le marquent fortement, comme toutes les attitudes touchant à la xénophobie.

---

9. Les catholiques pratiquants sont beaucoup plus âgés et de droite que les non-pratiquants et surtout les personnes sans appartenance confessionnelle.

10. Pour les 18-34 ans, le nationalisme ethnocentré est de 43 % pour les catholiques pratiquants, 23 % pour les non-pratiquants et de seulement 12 % pour les sans-religion. Chez les personnes de gauche (positions 1 à 4), il est respectivement de 38 %, 23 % et 10 %.

# Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'information électronique du groupe Futuribles

**futuribles**  
l'anticipation au service de l'action

**LA LETTRE D'INFORMATION DU GROUPE FUTURIBLES** N° 19 - AVRIL 2006

Revue Futuribles Spécial Énergie Bibliographie prospective Réunions Formations Système Veille Asie 21

Au sommaire du numéro d'avril de la revue *Futuribles*

Numéro 318, avril 2006  
ISBN : 2-84387-327-4  
Vient de paraître  
Consulter le communiqué de presse

À la une de ce numéro

- **Stratégie : boucher ou boulanger ?**
- **Europe :**
  - Voyage au cœur des « non »
  - Si la Turquie entrait...

Sommaire détaillé

L'emploi des jeunes, pp. 3-4 (éditorial, texte intégral)  
Hugues de JOUVENEL

Boucher ou boulanger ?, pp. 5-11 (résumé, abstract)  
Deux stratégies d'entreprise inverses  
Boucher or Baker? Two Opposing Business Strategies  
Hervé SEBUEUX

Le poids de la Turquie en Europe, pp. 13-29 (résumé, abstract)  
Le dynamisme démographique de la Turquie permettrait-il à ce pays de diriger l'Union européenne ?  
Turkey's Importance in the European Union: Would Its Rapid Population Growth Allow It to Dominate European Decision-making?  
Frédéric ALLEMAND

Le « non » français à la Constitution européenne, pp. 31-45 (résumé, abstract)  
Référendum du 29 mai 2005 : radiographie d'un rejet  
The French "No" Vote in the Referendum on the European Constitution in May 2005 under the Microscope  
Esty FODGIER

Inventez ce siècle., pp. 47-52 (résumé, abstract)  
À propos de l'ouvrage de Pierre Radanne, *Energies de ton siècle!* [Energies of your Century]  
Dominique DRON

Offensives chinoises en Asie du Sud, pp. 53-61 (résumé, abstract)  
Chinese Offensives in South Asia  
Alain LAMBALLE

1930 : un projet d'états fédérés d'Europe, pp. 63-72 (résumé, abstract)  
(Futurs d'antan)  
A Plan for a Federal Europe in 1930 (Futures of Yesteryear)  
Claude du GRANRUT

Commander ce numéro ou s'abonner

Tous les mois, le point sur les activités du groupe Futuribles :

- ➔ publications
- ➔ réunions
- ➔ formations
- ➔ système de veille
- ➔ études
- ➔ nouveautés

Abonnez-vous depuis la page d'accueil de notre site :

**www.futuribles.com**

Hedva Sarfati <sup>1</sup>

# Bonheur et développement économique

À PROPOS DU LIVRE DE RICHARD LAYARD,  
*HAPPINESS: LESSONS FROM A NEW SCIENCE* <sup>2</sup>

*La tendance actuelle consistant à « flexibiliser » l'économie en Europe (suivant le modèle des États-Unis) pourrait bien se révéler contre-productive selon Richard Layard, chercheur à la London School of Economics, dans son ouvrage Happiness que commente ici Hedva Sarfati. En effet, selon lui, cela risque d'altérer le sentiment de confiance des individus dans leur système socio-économique ; or, le degré de confiance mutuelle est une donnée essentielle pour le bien-être d'une société et, partant, pour ses progrès économiques.*

*Militant pour la prise en compte du bien-être effectif (individuel et collectif) dans l'économie, Richard Layard précise, dans cet ouvrage, quels sont les principes de base pour stimuler le bonheur dans une société et formule un certain nombre de recommandations pour les appliquer. Hedva Sarfati nous les résume, rappelant au passage que l'auteur, de par le rôle actif qu'il a joué auprès du gouvernement britannique, de 1997 à 2001, mérite attention.*

S.D.

L'argent ne fait pas le bonheur : il n'y a là rien de nouveau. Ce qui interpelle dans le titre et le message de l'ouvrage *Happiness: Lessons from a New Science*, c'est son auteur,

Richard Layard, économiste réputé de la London School of Economics, au sein de laquelle il a fondé le Centre de performance économique (Centre for Economic Performance),

---

1. Ancienne directrice au Bureau international du travail (BIT), Genève ; consultante sur les interactions entre marché du travail et réformes de la protection sociale à l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS), Genève.

2. New York : Penguin Press, 2005, 310 p.

et dont les travaux sur la pauvreté et le chômage influencent les politiques du gouvernement travailliste au Royaume-Uni depuis 1997.

Richard Layard jette en quelque sorte un pavé dans la mare des sciences économiques. S'appuyant sur les découvertes des neurosciences, de la psychologie, de la sociologie et des sciences économiques, il énonce que le bonheur devrait constituer l'objectif primordial des politiques économiques et sociales, comme des poursuites individuelles et collectives, et que l'évolution du bonheur national devrait être suivie, analysée et mesurée par les économistes avec autant d'attention que celle du produit intérieur brut (PIB). Il estime que les économistes ont eu tendance à négliger la recherche du bien collectif (*social good*), pourtant préoccupation première des pères fondateurs de cette science comme Jeremy Bentham, John Stuart Mill ou Adam Smith ; voire droit fondamental, à côté de la préservation de la vie et de la liberté que Thomas Jefferson, inspiré par ces penseurs, a fait figurer dans le préambule de la déclaration d'indépendance des États-Unis.

Cet ouvrage semble marquer un tournant dans les sciences écono-

miques, amorcé depuis quelques années à l'université de Princeton, à l'instigation de Daniel Kahneman, professeur de psychologie et prix Nobel d'économie (auquel R. Layard dédicace le livre), qui a développé avec d'autres psychologues et économistes le concept d'un « audit du bien-être national ». Les progrès des neurosciences qui permettent d'évaluer les réactions du cerveau au plaisir et au déplaisir semblent avoir stimulé le développement de cette nouvelle discipline — « l'économie du bonheur » — sur les deux rives de l'Atlantique. Et les résultats des recherches en cette matière com-

mencent à y influencer les décideurs politiques, confrontés à des problèmes de société auxquels la seule croissance économique n'apporte pas de solution <sup>3</sup>.

Le point de départ de R. Layard est le constat qu'au cours du demi-siècle écoulé, le revenu moyen a plus que doublé et la qualité de la vie (longévité, santé) s'est beaucoup améliorée dans les pays industrialisés ; pourtant, dès que l'économie s'est hissée au-dessus du niveau de pauvreté, l'accroissement supplémentaire du revenu n'a pas produit plus de bien-être ou de bonheur des personnes. Comme le montrent les



---

3. Ainsi, par exemple, au Royaume-Uni, le débat qui fait rage actuellement sur la réforme des retraites, suscité par les conclusions du rapport de la Commission d'experts présidée par lord Turner et rendues publiques le 1<sup>er</sup> décembre 2005 (*A New Pension Settlement for the 21<sup>st</sup> Century*. Londres : Pensions Commission, 2005), montre la pertinence des raisonnements développés par R. Layard, sur l'adaptation et l'inertie des comportements individuels en matière d'épargne pour les vieux jours, de report de l'âge officiel du départ à la retraite, du caractère contraignant et du niveau des contributions aux pensions complémentaires, ou du choix et des modalités de complémentarité entre retraite par répartition et retraite par capitalisation.

sondages, le niveau de satisfaction (ou d'insatisfaction) de la population reste stable dans le temps, bien qu'il diffère entre pays. En fait, si l'accroissement personnel de la richesse rend les individus plus heureux, il n'en est pas de même lorsque c'est la société dans son ensemble qui s'enrichit.

L'auteur tente d'expliquer ce paradoxe en passant en revue les diverses perceptions du bonheur des individus, citant quelques exemples connus qui explicitent les échelles de valeurs et les préférences des individus (comparaisons avec autrui, où le niveau relatif de l'augmentation du salaire importe plus que le niveau absolu de cette augmentation). Il cherche donc à comprendre les conditions qui rendent les gens heureux et les raisons pour lesquelles il est si essentiel de chercher le bonheur — dont les composantes primordiales seraient le bien-être collectif et l'empathie envers autrui, mais aussi le développement spirituel individuel.

Pour R. Layard, la priorité des gouvernants devrait désormais être accordée aux politiques qui améliorent la qualité de vie des personnes — la santé, l'éducation, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, des conditions de travail plus satisfaisantes. Et l'auteur de souligner que pour ce faire, nous savons maintenant quelles sont les philosophies sociales qui peuvent soit accroître, soit diminuer le bonheur. Ces philosophies traduisent quelques vérités premières qui peuvent se résumer comme suit.

### *Quelques principes de base pour appréhender le bonheur*

En premier lieu, le bonheur constitue la dimension objective de toute l'expérience de chacun. Cette dimension est mesurable, de façon encore rudimentaire mais qui progresse rapidement. L'individu est programmé pour rechercher le bonheur, quête qui occupe une place centrale dans sa vie et donne la motivation à toutes ses actions. Elle est donc nécessaire non seulement pour son bien-être mais aussi pour sa survie.

L'homme est néanmoins aussi doté d'un sens moral et d'un instinct de coopération avec ses semblables car il est essentiellement un être sociable, d'où l'importance de l'amitié et de la famille. Ainsi, par exemple, les effets néfastes du chômage vont bien au-delà de la perte de revenu, car celui-ci rompt le lien social, ce lien qui définit l'identité individuelle et donne un sens à la vie. D'où l'erreur de nombreux économistes qui identifient l'interaction humaine comme un moyen plutôt que comme une fin en soi. En tant qu'êtres sociaux, les individus ont besoin d'avoir confiance dans leurs semblables. Or, note R. Layard, le bonheur dans un pays donné se mesure en fonction de six critères, dont le premier est la proportion des personnes qui pensent que l'on peut faire confiance aux autres <sup>4</sup>.

---

4. Les autres critères sont la proportion de personnes qui appartiennent à des organisations sociales, les taux de chômage et de divorce, la gouvernance et le degré de croyance religieuse, subsidiairement l'auteur y ajoute les taux de suicide.

À ce titre, il déplore la baisse des niveaux de confiance constatée aux États-Unis et au Royaume-Uni, contrairement à ce qui prévaut en Europe continentale<sup>5</sup>. Selon lui, cette situation est due à l'incidence élevée de la mobilité (dans l'emploi, le logement et... la vie conjugale), phénomène valorisé par les dirigeants politiques au titre de la « flexibilité » et du « changement » — supposés promouvoir la performance économique. Or, cette mobilité, signale R. Layard, a un coût prohibitif en termes de criminalité et de maladies mentales dont l'incidence est plus élevée dans les communautés que l'auteur qualifie de « transitoires » ou « mixtes » que dans la société en général. Allant à l'encontre des idées reçues des économistes néolibéraux, R. Layard estime que l'inflexibilité et la prévisibilité qui caractérisent l'Europe continentale constituent en fait un avantage puisqu'elles préservent la confiance.

Autres vérités, les individus sont attachés au *statu quo* et haïssent les pertes de tous ordres plus qu'ils n'apprécient les gains. Ils sont en outre préoccupés par leur statut dans la société. Cette préoccupation explique le rapport de compétition entre individus (le fameux *rat race*<sup>6</sup>) pour faire mieux que le voisin ou le collègue. Cette « foire d'empoigne » produit un jeu à somme nulle, où naturellement règne la méfiance. C'est une des raisons pour lesquelles les sociétés qui se sont beau-

coup enrichies ne sont pas devenues plus heureuses. Richard Layard attribue cette situation au fait que la somme des « statuts » dans une société est donnée. C'est peut-être un des arguments les plus faibles de son exposé car, à l'instar de ce qu'il dit des besoins qui ne sont pas limités, comme le prétendent les économistes néoclassiques, on ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas allonger (certes pas indéfiniment) la somme des statuts valorisants dans une société — par exemple par un accès plus large à l'éducation de haut niveau, par la valorisation de fonctions utiles à la société, etc.

Il reconnaît pourtant que l'on peut limiter la foire d'empoigne par l'éducation — notamment en accordant dans l'instruction moins de poids aux statuts élitistes reconnus, en soulignant davantage l'aide à autrui aux dépens du sacro-saint individualisme. Cet individualisme a d'ailleurs renforcé l'addiction au travail aux dépens de la qualité de vie (familiale, civique ou des loisirs). Il estime qu'à l'instar des régulations et des incitations visant à corriger les effets négatifs d'une pollution causée par une entreprise à l'environnement et à la population, il convient de recourir à la fiscalité pour encourager le maintien d'un équilibre entre vie et travail. Or, note-t-il, la baisse des impôts sur les revenus — très prisée par plusieurs gouvernements occidentaux —, si elle tend à augmenter la productivité, elle le fait aux dépens de la qua-

---

5. S'il était nécessaire de rappeler l'importance de la confiance, on pourrait citer à nouveau le débat sur la réforme des pensions au Royaume-Uni, où plusieurs commentateurs notent la perte manifeste de confiance de la population dans les systèmes actuels de pension.

6. En français, « foire d'empoigne » (NDLR).

lité de la vie. Ainsi l'évolution constatée dans la plupart des pays, au cours de leur histoire : lorsque les peuples devenaient plus riches, ils choisissaient de travailler moins et de dépenser une part plus grande de leur revenu pour étoffer leur vie privée. C'est l'évolution qui a eu lieu en Europe au cours des 50 dernières années avec la baisse significative du temps de travail. Or, c'est une évolution contraire que l'on constate aux États-Unis. Les raisons n'en sont pas toutes connues. L'une d'elles semble être la réduction de la pression fiscale qui a augmenté la rétribution du travail.

La qualité de vie (et le bonheur) dépend(ent) aussi, comme le rappelle R. Layard, de la vie intérieure, qui peut être enrichie par l'éducation et la pratique, et, pour ceux qui n'y arrivent pas tout seuls, par la thérapie cognitive et même la médication.

Enfin, puisque les causes de la misère sont plus évidentes que celles du bonheur, au moins à l'extérieur du cercle familial, les politiques publiques doivent s'attacher prioritairement à les résorber (chômage, pauvreté, exclusion, insécurité, manque de prise en charge des enfants et des malades, etc. ).

### ***Recommandations pour l'avènement d'une société heureuse***

En conclusion, l'auteur énumère neuf mesures nécessaires à l'avènement d'une société heureuse :

— surveiller et mesurer l'évolution du bien-être ou du bonheur dans la société autant que celle des revenus (PIB et PIB par habitant) ;

— revoir les attitudes à l'égard de la fiscalité (reconnaître son rôle positif pour préserver l'équilibre entre travail et vie), de la rémunération au mérite (veiller à ce qu'elle n'encourage pas la « foire d'empoigne »), de la mobilité géographique et professionnelle (eu égard à ses effets pervers sur la famille, la criminalité, la vie communautaire) ;

— accroître les dépenses publiques pour réduire la pauvreté, y compris dans les pays en développement ;

— accroître les dépenses pour faire face à la maladie mentale et revaloriser le rôle de la psychiatrie, discipline trop dépréciée par la médecine ;

— adopter des pratiques de travail plus favorables aux familles (horaires flexibles ; congé parental plus long ; accès plus facile aux crèches) ;

— subventionner les activités qui promeuvent la vie de la collectivité ;

— éliminer le chômage élevé, en maniant la carotte et le bâton ;

— limiter l'escalade des besoins par la publicité, notamment celle visant les enfants ;

— enfin, et le plus important selon R. Layard, enseigner la pratique de l'empathie et le désir de servir autrui : ceci suppose l'élaboration de programmes éducatifs tout au long de la scolarité comportant l'étude des modèles à imiter (*role model*), le contrôle des émotions, la citoyenneté, savoir être parents, faire face à la maladie mentale — ce sont des thèmes favorisant l'altruisme en donnant à la vie un sens qui dépasse l'égoïsme et l'individualisme ambiants.

Beaucoup des constats et des recommandations de cet ouvrage

semblent aller de soi : l'amitié, un emploi de qualité, une vie associative, une famille unie, l'accès à l'éducation, à la santé, aux crèches et aux aides à la dépendance, une vie intérieure accomplie, la reconnaissance et la valorisation, contribuent certes au bonheur des gens, mais peut-on les édicter ou les imposer ?

Quant à la reconnaissance du dépassement de l'économie et de l'importance croissante des facteurs humains et sociaux dans la performance économique, et dans le bien-être des sociétés, elles sont bienvenues. Elles commencent d'ailleurs à

faire leur chemin depuis au moins une quinzaine d'années, avec l'émergence de nombreux nouveaux indices — certes insuffisants et perfectibles — mais déjà collectés et publiés par les organisations internationales comme l'Organisation des Nations unies, le Bureau international du travail, la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Commission européenne, et même par les instituts d'administration des affaires (encadré).

Mais puisque ce sont les gouvernants qui constituent la principale

### **DE NOUVEAUX INDICES POUR MESURER LE BIEN-ÊTRE**

Diverses organisations internationales ont développé des indices plus nombreux pour évaluer la performance des économies nationales en y incluant l'évolution du bien-être des habitants : mortalité infantile, espérance de vie à la naissance ou à 60 ans, accès aux soins de santé, à l'éducation, aux services d'utilité publique, libertés publiques, sécurité, égalité des chances, gouvernance, relations de travail, sous-emploi et chômage, inactivité, etc.

C'est le cas, par exemple, du rapport annuel (depuis 1990) sur le « développement humain » du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD, New York) — *Human Development Report* — et des « indicateurs clefs du marché du travail », que publie périodiquement, depuis 1999, le Bureau international du travail (BIT, Genève) — *Key Indicators of Labour Market, KILM* —, du *World Development Report* — le rapport annuel de la Banque mondiale (Washington) — ou de l'Annuaire de la compétitivité mondiale publié par l'Institut international de management de Lausanne — *IMD World Competitiveness Yearbook* — qui inclut parmi plus de 300 critères de mesure, outre la performance macroéconomique, l'efficacité et l'efficience de la gestion des entreprises et infrastructures publiques, des critères tels que la santé et l'environnement, l'éducation, le marché du travail, etc., qui influent sur la performance des entreprises et des économies. Tout récemment, le BIT a développé une série de nouveaux indices de sécurité / insécurité liés au travail qui établissent un lien entre la sécurité économique et le bonheur, et dont les résultats viennent d'être publiés : *La Sécurité socio-économique pour un monde meilleur* (Genève : BIT, 2005).

H.S.

---

Voir également GADREY Jean. « De la croissance au développement. À la recherche d'indicateurs alternatifs ». *Futuribles*, n° 281, décembre 2002, pp. 39-71 (NDLR).

cible de R. Layard, dans cet ouvrage, et qu'il a eu le privilège de les conseiller dans son pays entre 1997 et 2001, il est encourageant de noter quelques initiatives récentes des pouvoirs publics au Royaume-Uni allant dans ce sens. Ainsi, la prise en considération du bien-être fait partie intégrante d'un document sur le développement durable que le ministère britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires ru-

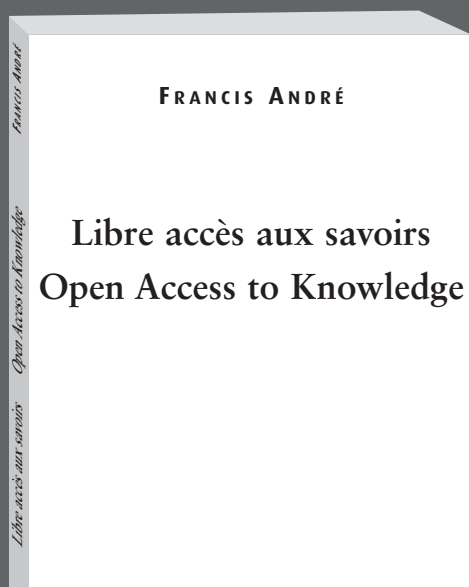
rales (DEFRA) a publié en mars 2005, alors que d'autres ministères doivent, lorsqu'ils élaborent leurs politiques, inclure dans leurs propositions un audit de leur impact attendu sur les plans social, économique et environnemental. Ces ministères examinent actuellement l'opportunité de développer un indice de bien-être et de l'effet éventuel du déclin d'un tel indice sur la poursuite des nouvelles politiques <sup>7</sup>.

---

7. « Life, Labour and the Pursuit of Happiness ». *The Guardian*, 7 mars 2005.

FRANCIS ANDRÉ

# Libre accès aux savoirs



## PERSPECTIVES

*Le rôle du mouvement international  
pour le libre accès aux travaux scientifiques  
dans la diffusion et le progrès de la science*

*futuribles*  
PERSPECTIVES

Michel Drancourt <sup>1</sup>

# Les stratégies d'entreprise dans l'économie-monde

À PROPOS DU LIVRE  
DE SUZANNE BERGER, *MADE IN MONDE* <sup>2</sup>

*Professeur de science politique au MIT (Massachusetts Institute of Technology), dont elle dirige l'International Science and Technology Initiative, Suzanne Berger vient de publier les résultats d'une enquête de cinq ans, menée par son équipe de recherche auprès de 500 multinationales (en Amérique, en Europe et en Asie), sur la manière dont les entreprises s'adaptent à la mondialisation de l'économie. Contrairement à ce que l'on entend souvent, l'ouverture économique internationale ne conduit pas, loin s'en faut, vers un modèle d'entreprise uniforme. Délocaliser dans le seul but de réduire les coûts salariaux se révèle rarement une bonne opération : comme le montre l'étude, c'est bien plus souvent par des voies « classiques » et empruntant aux héritages nationaux et / ou à la culture propre à l'entreprise mère, que les succès internationaux se tissent.*

*Michel Drancourt a lu ce livre pour Futuribles. Il en présente les principales conclusions, montrant, en substance, que la mondialisation économique peut être une chance pour qui sait en user de manière stratégique.*

S.D.

À la fin des années 1980, *Made in America* <sup>3</sup>, né d'une enquête du MIT sur les faiblesses de l'économie

américaine, avait provoqué une prise de conscience utile dans le monde des entreprises. À l'époque, quand

---

1. Économiste, membre du comité de rédaction de *Futuribles*.

2. BERGER Suzanne. *Made in monde. 500 multinationales face à la mondialisation*. Paris : Le Seuil, 2006, 356 p. Traduction française de *How We Compete: What Companies Around the World Are Doing to Make it in Today's Global Economy*. New York : Double Day, 2005.

3. DERTOUZOS Michael, SOLOW Robert, LESTER Richard K. (sous la dir. de). *Made in America*. Paris : Interéditions, 1990 (traduction de l'ouvrage du même titre paru en 1989 au MIT).

on désignait les menaces pesant sur les entreprises américaines et européennes, on pensait au Japon et aux « tigres » du Sud-Est asiatique (Corée, Taiwan, Hong Kong, Singapour). Aujourd'hui, c'est à des compétiteurs autrement puissants en perspective, la Chine et l'Inde, qu'il est fait référence.

Suzanne Berger avec, encore une fois, une équipe du MIT composée en partie de la précédente, présente une nouvelle enquête sur les conséquences de la mondialisation sur l'évolution des entreprises occidentales et l'emploi.

La peur de la mondialisation c'est, finalement, la peur du progrès des autres. Pendant des années, le politiquement correct conduisait à recommander l'aide aux pays pauvres. Il se trouve que les plus puissants d'entre eux sont entrés — sans aide — dans la course au développement. La conception socio-paternaliste du sauvetage du tiers-monde est secouée. Il reste encore des milliards de pauvres, mais ceux qui ont le plus de chances de s'en sortir comptent davantage sur eux-mêmes et les marchés qu'ils espèrent conquérir que sur la charité plus ou moins sincère des pays riches.

L'irruption dans l'univers capitaliste des pays de vieille civilisation que sont la Chine et l'Inde bouscule les positions. Des compétiteurs redoutables surgissent mais, dans le même temps, des marchés prometteurs s'ouvrent aux entreprises qui savent les saisir, quitte à prendre des risques importants.

Aux États-Unis, en Europe, des entreprises se trouvent en face de concurrents à bas prix. Elles cherchent avec plus ou moins de succès des

solutions de survie. Les gouvernements s'inquiètent et sont — en France par exemple — incapables de réduire vraiment le chômage. En réalité, dit Suzanne Berger, pour faire face à la mondialisation, nous cherchons la recette des adaptations dans les vieilles batteries d'explications. C'est une voie sans issue. Le seul moyen de surmonter les crises provoquées par la mondialisation — qui par ailleurs favorise aussi de fortes expansions — est de revoir les diagnostics et de réinventer des politiques.

L'équipe du MIT a étudié pendant cinq ans 500 entreprises dans le monde, pour voir comment elles réagissaient aux transformations mondiales qui secouent le paysage économique depuis une vingtaine d'années. Elle redoutait que la mondialisation impose de s'aligner sur un modèle unique. Ses conclusions sont différentes. S'il est vrai que les situations acquises sont bousculées, il ne l'est pas que le seul moyen de survivre soit de faire la course aux bas salaires. Les délocalisations sont souvent inévitables pour s'imposer sur un marché (ce n'est pas nouveau), mais des entreprises gagnantes empruntent d'autres chemins innovants. Les frontières s'estompent mais les héritages culturels et nationaux continuent de jouer.

## *La frontière 1980*

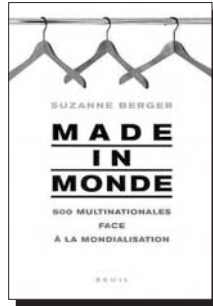
Suzanne Berger rappelle que c'est seulement après 1980 que la mondialisation a repris les couleurs qu'elle avait déjà avant 1914. Elle ne dit pas, ou pas assez, qu'elle intervient dans un monde beaucoup plus peuplé et marqué par des bouleversements politiques et techniques de

grande ampleur. En revanche, elle insiste sur l'ouverture de la Chine aux courants extérieurs, l'implosion du système soviétique, les facilités de transport et de communication à des prix de plus en plus bas, en tout cas avant la flambée des prix du pétrole. Elle souligne aussi — et c'est moins connu — les conséquences de la fragilité du système monétaire international avec la multiplication des crises et l'augmentation des prises de risques. Les entreprises, de ce fait, sont réticentes à investir à long terme, surtout celles qui sont soumises aux variations cycliques. Elles cherchent plutôt à reporter les risques sur des fournisseurs.

Le changement déterminant du monde industriel est celui des modes de production. Autrefois — c'est-à-dire il n'y pas très longtemps — l'essentiel de la production d'un groupe était intégré. Désormais, aux États-Unis surtout, en Europe aussi, même au Japon, celle-ci peut être fragmentée en morceaux le long d'une chaîne de valeurs. On travaillait en suivant un plan rigide. On travaille désormais comme avec un jeu de Lego.

C'est un retournement de l'histoire. Au début de l'industrialisation moderne, bien des entreprises, notamment textiles, travaillaient en réseau. Déjà les sidérurgistes partageaient de la mine pour déboucher sur des armes ou des équipements. Mais l'intégration systématique fut l'œuvre de Swift à Chicago, dans la charcu-

terie et la boucherie, dont les chaînes de fabrication inspirèrent Henry Ford. IBM dans les années 1970 partageait des composants fabriqués par lui pour déboucher sur des ordinateurs non compatibles avec d'autres systèmes, jusqu'à l'irruption de Microsoft. Désormais, IBM a abandonné les ordinateurs individuels à la compagnie chinoise Lenovo, et s'est reconverti dans les services informatiques et d'organisation.



### *Le monde Lego*

Le « modèle » actuel le plus connu est celui de Dell<sup>4</sup> qui dit « fabriquer américain » aux États-Unis parce qu'il y assemble des composants venus de Taiwan ou d'ailleurs. Il puise dans les meilleurs produits possible, fabriqués par des spécialistes. Cisco va plus loin. L'équipementier d'Internet s'approvisionne exclusivement auprès de fournisseurs contractuels comme Flextronics ou Jabil, entreprises peu connues du grand public mais qui regroupent des milliers de salariés. De plus en plus, les concepteurs de nouveaux produits comme Apple et son *iPod* les dessinent et s'adressent aux fournisseurs contractuels pour obtenir les composants au meilleur rapport qualité / prix.

L'entreprise coréenne Samsung et la japonaise Sony mènent deux politiques opposées. Samsung, avant de lancer un produit informatique, regarde les composants existants dis-

4. Voir par exemple PORTNOFF André-Yves. « Innovation conceptuelle : la leçon de Dell ». *Futuribles*, n° 281, décembre 2002, pp. 92-94.

ponibles pour d'autres fabricants mais qui, produits en grand, sont meilleur marché que s'il les fabriquait lui-même. Sony pense que s'il ne produit pas lui-même une partie des composants, la qualité souhaitable ne sera pas atteinte. Pour l'heure, c'est plutôt l'option coréenne qui l'emporte.

L'enquête du MIT porte surtout sur des entreprises textiles et électroniques. Ce sont effectivement des domaines où la concurrence des pays émergents est forte, où les opérations de délocalisation sont fréquentes. Est-ce à dire que demain toutes les entreprises vont se transformer en concepteurs de marques, les autres en fournisseurs de composants, d'autres encore en assembleurs ? Non. Les réponses varient selon les activités, les cultures d'entreprise et aussi les cultures nationales.

Les Japonais et les Allemands ont tendance à tirer parti de leurs propres forces et à garder sur la chaîne de valeurs des positions fortes, qui ne peuvent se conserver qu'avec de la recherche-développement, de l'innovation, des salariés formés et une forte capacité de vente. Ainsi, Stihl, le grand spécialiste des scies et des outils de nettoyage (Karcher), ne cesse-t-il de renouveler ou d'améliorer ses matériels en tenant compte des remarques de ses commerciaux partout dans le monde, qui font remonter les besoins des clients.

Dans de nombreuses activités, la proximité des fournisseurs s'impose pour des questions de délais. Le fabricant de vêtements Zara fabrique encore l'essentiel de ses produits en Espagne. C'est plus cher que s'ils venaient de Chine, mais comme l'entreprise multiplie les nouveaux mo-

dèles, en créant la mode, elle acquiert un atout compétitif.

## ***Débat sur les délocalisations***

Suzanne Berger aborde à ce propos le débat sur la délocalisation — qu'il faut bien distinguer de l'externalisation qui consiste à décentraliser un service sans abandonner pour autant une fabrication en son entier. Plusieurs constats sont à retenir de son étude et de quelques autres.

On a déjà dit que si Danone veut vendre en Chine — ce qui est son choix stratégique majeur — il doit y être présent par ses fabrications. Mais les emplois créés là-bas ne sont pas prélevés sur les emplois français. Au contraire, le grossissement des marchés donne plus d'activité à la « tête ». Cela est vrai pour les boissons et les produits laitiers. En revanche, la biscuiterie peut « voyager ». Mais on ne délocalise pas vraiment les fabrications, on les organise autour de quelques usines très évoluées. Il y a réorganisation.

La délocalisation d'activités passant des États-Unis ou d'Europe en Chine, si elle n'a pour raison d'être que la recherche de baisse des coûts, est souvent décevante. En effet, les frais entraînés par les installations ou par les mises au point l'emportent fréquemment sur le bénéfice salarial. Là encore, il y a des variantes. Pourquoi délocaliser la production de biens ou d'équipements dont le coût salarial est de 5 % de l'ensemble ? En revanche, dans certaines branches de l'habillement, cela peut représenter 30 %.

Plus que la délocalisation, c'est la sous-traitance qui peut s'imposer

dans l'ère de la fabrication « Lego ». Mais en ce domaine, ce sont les qualités relatives des fournisseurs qui comptent. L'essentiel de la sous-traitance, aujourd'hui encore, se réalise en Occident. En 2004 <sup>5</sup>, les entreprises européennes ont réalisé plus de 49 % de nouveaux contrats de sous-traitance des principales multinationales ; 42 % sont allés aux États-Unis et 10 % pour le reste du monde. Pour les services, les comptes sont plus difficiles à établir, mais on sait que l'essentiel des activités de ce type — en dépit de la montée de l'Inde — se trouve en Occident.

### *Sous-traitance et emploi*

L'effet de la sous-traitance sur l'emploi est réel. On le voit dans l'automobile où la part de l'« extérieur » dans la valeur ajoutée s'accroît. Même s'il s'agit d'un déplacement d'activité à l'intérieur de l'Europe ou des États-Unis, il ne s'agit pas nécessairement des mêmes personnes ni des mêmes qualifications. D'où l'inquiétude ambiante. Mais la plupart des pertes d'emplois — selon les enquêtes du département du Travail américain — viennent essentiellement des gains de productivité lorsque l'introduction de techniques nouvelles permet de réduire le nombre d'employés.

Suzanne Berger et ses collègues auraient pu insister à ce stade, plus qu'ils ne l'ont fait, sur un autre facteur contraignant, à savoir la domination de la grande distribution sur la production. La course aux prix bas impose aux fournisseurs de chercher

toutes les solutions pour se maintenir. La délocalisation en fait partie, mais la rationalisation systématique des productions aussi.

Il en résulte souvent des suppressions d'emplois. En France, les créations d'emplois nouveaux sont insuffisantes. Mais aux États-Unis, où elles existent, il est rare qu'un salarié « de base » ayant perdu son emploi en retrouve un nouveau au même niveau de rémunération. C'est particulièrement vrai après une délocalisation. Il existe une forme, peu visible encore, d'ajustement des salaires. Leur niveau se réduit en Occident ; il augmente (surtout pour l'encadrement) en Orient.

Le malaise à propos de l'emploi et des salaires est d'autant plus accentué que des dirigeants d'entreprise occidentaux eux-mêmes renforcent, par leurs propos en direction de la Bourse et leur comportement, le discours marxiste sur le salariat, variable d'ajustement. Mais une autre dimension entre de plus en plus en ligne de compte, c'est celle du capital variable d'ajustement. Dans le processus Lego, l'art consiste à faire supporter par d'autres les coûts d'investissement, ceux de gestion des stocks, ceux même de la vente (les emplacements imposés par les commerçants aux marques).

La pression des marchés financiers et le court-termisme poussent en cette direction. Il arrive cependant un moment où, à force de sous-traiter, on oublie ses savoir-faire. On commence à craindre aux États-Unis de ne pas être en mesure de procéder à de nouvelles fabrications faute d'in-

5. Voir *The Economist*, 3 mars 2005.

généralistes polyvalents ou de techniciens ayant la mémoire d'un métier. Des entreprises comme Toyota semblent plus prudentes. Ainsi, les promotions au Japon se font de manière traditionnelle tandis que sur le marché américain Toyota fait appel au marché du travail. S'il garde donc sa culture de base, Toyota admet de la faire évoluer et le fera de plus en plus. Le défi de Toyota est qu'il fabrique plus au Japon qu'il n'y vend, et pas assez là où il voit ses ventes progresser. C'est dire que si le MIT refait une enquête dans cinq ans, bien des conditions auront, une fois de plus, évolué.

### ***Leçons pour les entreprises***

En attendant, que retenir, pour les entreprises, du travail un peu touffu mais solide piloté par Suzanne Berger ?

— L'art du management consiste à savoir se poser les bonnes questions : quelles opérations garder dans l'entreprise ? Quelles sont celles à sous-traiter ? Pourquoi ? Pour quels gains effectifs ? Quels sont les concurrents à surveiller en permanence ? Quels sont les signes d'un changement majeur qui peut surgir (exemple actuel, les conséquences de la politique énergétique lancée aux États-Unis) ?

— Autre réflexion : on peut désormais transmettre des activités, y compris de recherche, par logiciels. Les entreprises ont à se concentrer sur

leurs points forts et peuvent acheter ce qui leur manque.

Dans la foulée de ce constat survient un autre : dans une entreprise, il faut partir des fonctions, pas des produits, pour être à même de gagner des clients. Dell est à l'écoute des clients mais sait ajuster son offre aux demandes. Sony semble trop prisonnier des produits qu'il fabrique et de son « patriotisme d'entreprise », avec des ingénieurs qui acceptent difficilement les composants venus d'ailleurs. Cela ne veut pas dire qu'il faille brader ses savoir-faire essentiels.

— Rien n'est plus important que la formation, qui seule permet de mettre en œuvre les techniques nouvelles et de maîtriser la complexité.

— Dans toutes les grandes décisions relatives notamment aux choix des localisations, faire sans cesse le bilan entre les avantages réels, les risques possibles, les coûts inévitables, l'insécurité politique, la distance et la difficulté de communication (en Chine, les Japonais préfèrent monter leurs propres établissements plutôt qu'en partager la responsabilité avec des locaux).

— Finalement, comment rester compétitif ? « C'est de l'optimisme et de l'ardeur des gens que sortiront les réponses à la nouvelle concurrence. » Les auteurs ont constaté des tendances fortes mais n'ont pas découvert une règle vraiment universelle pour s'adapter à la mondialisation. *Made in monde* ce n'est pas une recette, c'est un état d'esprit <sup>6</sup>.

---

6. Le livre porte un sous-titre, en pages intérieures, « Les nouvelles frontières de l'économie mondiale », qui rappelle le titre d'un livre récent de l'auteur de cet article : DRANCOURT Michel. *Les Nouvelles Frontières de l'entreprise*. Paris : Presses universitaires de France, 2005 (voir *Futuribles*, n° 315, janvier 2006, pp. 168-170).

**BAZAR****À PROPOS DU LIVRE DE LAURENCE BENHAMOU, *LE GRAND BAZAR MONDIAL* <sup>1</sup>**

Journaliste à l'Agence France-Presse, Laurence Benhamou a enquêté en 2004 et 2005 auprès d'un échantillon très diversifié (mais de taille non précisée) d'acheteurs professionnels du secteur de la grande consommation — marques, grandes surfaces, chaînes spécialisées, sociétés de vente par correspondance. Pour l'auteur, ce sont eux les « artisans de terrain de la mondialisation », et la masse de leurs microdécisions en matière de *sourcing* (terme maintenant consacré, semble-t-il, pour désigner la recherche d'un fournisseur !) contribue à redessiner le tissu industriel de la France et des autres pays européens.

Ces acheteurs travaillent pour des entreprises aussi variées que La Redoute, Bonduelle, Casino, Conforama, Monsieur Bricolage, H&M, Zara, les Galeries Lafayette et j'en passe <sup>2</sup>. Même si la chronologie est difficile à établir avec exactitude, il semble que le grand mouvement d'externalisation hors de France et, plus largement, hors d'Europe, ait commencé à partir des années 1970 dans le textile et l'habillement. L'industrie du jouet a emboîté le pas en 1978, puis celle du meuble dans les années 1980. À ce propos, le livre consacre plusieurs pages très intéressantes à la Camif, en soulignant notamment le caractère acrobatique de sa gestion : voilà une entreprise qui est soucieuse de continuer à faire travailler des petites et moyennes entreprises régionales dont elle est le débouché essentiel, mais qui doit aussi veiller à ne pas conserver « un producteur français qui en fait délocalise discrètement à l'étranger »... Même l'agroalimentaire n'est pas à l'abri de la mondialisation car les conserveries françaises s'approvisionnent abondamment en tomates (et peut-être bientôt en champignons et en pommes) d'origine chinoise, en fruits rouges de Serbie ou de Pologne, en asperges espagnoles puis péruviennes.

C'est littéralement dans le monde entier que les acheteurs étudiés par Laurence Benhamou font leurs emplettes, avec le résultat sans surprise qu'il est de moins en moins possible de dire de manière assurée si un produit est *made in France*, *in England* ou *in Germany*. Un exemple particulièrement frappant nous est fourni par l'entreprise Décathlon, dont le modèle phare de vélo, B'Twin (le jeu de mots, lui, n'est pas « made in France »), est composé de 300 pièces provenant de 30 pays différents — seuls les éclairages et les garde-boue sont français ; quant au montage, il est bien effectué dans trois pays européens (dont la France) mais c'est seulement grâce au fait que l'Union européenne applique une taxe *antidumping* aux vélos entiers importés de Chine.

Le tableau de la mondialisation que nous présente *Le Grand Bazar mondial* est remarquablement vivant et documenté. Il est séduisant par ce qu'il nous révèle des mœurs et coutumes d'une profession fort ignorée jusqu'à présent alors qu'elle

1. BENHAMOU Laurence. *Le Grand Bazar mondial. La folle aventure de ces produits apparemment « bien de chez nous »*. Paris : Bourin éditeur, 2005, 240 p.

2. Ce livre, comme d'ailleurs celui de Suzanne Berger, *Made in monde*, commenté ici par Michel Drancourt, ne comporte malheureusement pas d'index.

est singulièrement importante. Mais c'est un tableau en même temps déprimant, non pas tellement à cause de la présence obsédante du Moloch chinois, sur lequel les interviewés semblent beaucoup fantasmer<sup>3</sup>, mais à cause de l'image qu'il dessine d'une course effrénée au moins-disant qui paraît sans fin et d'un monde « qui devient un grand supermarché où l'on se dirige tout droit vers le rayon *discount* ». Une telle mondialisation paraît en effet bien partie pour durer, tant que persisteront les deux solides piliers qui la sous-tendent : d'un côté, la présence d'un énorme gisement de main-d'œuvre relativement bon marché sur les deux tiers de la planète et, de l'autre, l'existence dans le troisième tiers d'une abondante population de consommateurs pour laquelle le bon marché reste encore l'argument décisif, même si l'emploi en pâtit.

*Bernard Cazes*

---

3. Peut-on croire le patron des achats d'un grand magasin lorsqu'il affirme (p. 220) que les Chinois « ont acheté quasiment toutes les machines-outils textiles depuis deux ans, même s'ils n'en avaient pas besoin, juste pour que leurs concurrents ne les aient pas » ?

Jean Viard<sup>1</sup>

# Modes de vie et usages du temps en France

QUAND L'ALLONGEMENT DE LA VIE  
BOULEVERSE LES TERRITOIRES<sup>2</sup>

*Spécialiste des usages du temps et de leurs évolutions, Jean Viard sort, ce printemps, un nouvel ouvrage consacré aux impacts de l'augmentation du temps libre sur la mobilité des individus, notamment dans un pays comme la France. Il fait ici partager aux lecteurs de Futuribles la primeur de son propos.*

*En particulier, il montre combien le travail a vu sa part diminuer dans le temps de vie des individus, sous l'effet des changements législatifs, et combien le ou plutôt les temps libres, par incidence, se sont accrus, ce d'autant plus que l'espérance de vie des Français augmentait elle aussi. Jean Viard insiste ici sur le fait que cette augmentation des temps libres se traduit par de nouveaux usages ayant des conséquences majeures sur la mobilité des individus, les relations qu'ils développent entre eux mais aussi à l'égard des territoires français. Tout cela participe, comme il le montre ici, à une forme de révolution culturelle (une « société de mobilité et de temps libre » où le travail prend une dimension différente) et appelle sans doute, par suite, à la définition d'un contrat social qui en tienne compte.*

S.D.

---

1. Sociologue, directeur de recherche CNRS (Centre national de la recherche scientifique) au CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po Paris) et auteur notamment, sur ces questions, de : *Le Sacre du temps libre. La société des 35 heures* et *Court Traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux*. La Tour d'Aigues : éd. de l'Aube, respectivement 2006 et 2003.

2. Ce texte est un extrait, légèrement remanié, d'une recherche élaborée pour l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et le PRÉDIT (Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres), à paraître en mai 2006 aux éditions de l'Aube (La Tour d'Aigues) sous le titre : *Éloge de la mobilité. Essai sur le capital temps libre et la valeur travail*.

[...] Résumons.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, un ouvrier, un paysan, avait une espérance de vie moyenne de 500 000 heures, en France. Il travaillait environ 200 000 heures, soit 40 % de son temps de vie, 70 % de son temps de vie éveillé. Comme il dormait 40 % de son temps, il lui restait 100 000 heures pour le temps libre, les loisirs, l'amour, la cuisine et le jardinage, les croyances et les luttes sociales — il faisait sans doute l'amour moins de 1 000 fois dans sa vie. Dans les milieux populaires, la vie, comme la société, était dominée par le travail d'une façon extraordinaire, ce que retrace bien le livre *La Vie d'un simple*, d'Émile Guillaumin<sup>3</sup>, qui est un magnifique récit de vie paysanne.

En 1950, après la guerre, la durée de vie a augmenté de 100 000 heures, on est à 600 000 heures d'existence en moyenne ; la durée du travail a été réduite autour de 120 000 heures, c'est-à-dire qu'un ouvrier ou paysan français commence à travailler à 13-14 ans ; le droit à la retraite vient d'être voté : il travaille donc 20 % de son temps sur Terre et 30 % de son temps éveillé. La proportion du travail a donc été diminuée de moitié dans une vie populaire sur un siècle ; pensons à 1848, 1906, 1936, les 40 heures, les congés payés et... les progrès médicaux.

On arrive en 2002. Les Français ont encore gagné 100 000 heures d'espérance de vie, ils vivent 700 000 heures — avec des écarts d'espérance de vie de près de 10 % entre femmes et hommes, et entre cadres et ouvriers spécialisés. Avec les 35 heures et les 42 ans de cotisation pour la retraite, il leur faut travailler 67 000 heures pour avoir droit à la retraite : 42 années à 35 heures, cela représente 9 % du temps de vie d'un Français, 16 % de sa vie éveillée. Celui-ci pourrait encore gagner 100 000 heures d'espérance de vie en 20 ans, ce qui veut dire que, malgré l'allongement des années de cotisation de retraite, le pourcentage du temps travaillé se réduirait à 8 % de l'existence moyenne si les Français continuent à ne cotiser que 42 ans. Lord Keynes, dans les années 1930, prévoyait trois heures de travail par jour en l'an 2000. Nous y sommes presque.

Enfin, on est passé, en France, de 100 000 heures disponibles — hors sommeil et travail — à environ 400 000 pour soi, sa famille, ses temps libres, sa culture, ses engagements et ses voyages..., dont le quart, soit 100 000 heures, absorbé par la télévision. Cette multiplication par quatre du temps disponible hors sommeil et hors travail constitue l'information essentielle. Dans cette dilatation du temps à faible contrainte se tient la révolution temporelle que les Français vivent sans en être totalement conscients.

Ces chiffres, au demeurant réducteurs et discutables dans le détail, illustrent cependant que l'allongement et les bouleversements de la durée de vie

---

3. Paris : LGF (Librairie générale française)-Poche, 1977.

doivent être analysés avec attention. Car on ne fait pas plus souvent, en France, ce que l'on faisait avant moins souvent. La vie s'organise autrement, avec de nouvelles pratiques et de nouvelles relations qui amènent à avoir de nouveaux rapports aux lieux et à la mobilité, de nouvelles relations entre individus, de nouvelles relations même à la réalité sociale — ce que nous appelons l'absentéisme social. Il y a, sous l'inflation quantitative de certains rapports, un quasi-changement de nature des enjeux. [...] nous entrons dans une époque et une économie, de « l'à côté du travail structurant » encore largement inconnue. Pas une société de l'antitavail, mais une société d'individus qui, parmi d'autres activités, travaillent — ou espèrent le faire. Il ne s'agit pas de dire que le travail n'a plus d'importance dans la structuration du social, mais que les relations et les solidarités se construisent en partie ailleurs. Autrement dit, le travail et les temps libres sont devenus coproducteurs des liens sociaux, de la production de richesse et des mobilités, de l'organisation des territoires...

Dès lors, il faut mettre le temps au cœur des questions sociétales et sociologiques ; il faut apercevoir, puis accepter, que ce temps si long appartient dorénavant à chacun, sans figures d'usage préétablies, car le temps éveillé a échappé au travail pour les quatre cinquièmes de sa durée sans que l'on y prenne vraiment garde. Et, pour occuper ce cadre brusquement élargi, les innovations du dernier demi-siècle en matière de temps libre ont eu une influence déterminante car elles sont venues occuper un vaste champ quasi vierge. Aussi, les gestes, les normes et les valeurs inventés pour occuper ce temps nouveau ont pris une place bien au-delà de leurs usages factuels, une place au cœur même de la culture postmoderne. Il en est ainsi des vacances, des rythmes scolaires, de la socialisation des anciennes tâches féminines, des loisirs, de la télévision... Il faut prendre acte de ce que les Français sont aujourd'hui dans une nouvelle culture du temps où les liens sociaux, comme les imaginaires collectifs, sont de moins en moins construits d'abord dans le temps de travail : les normes et les valeurs issues des temps libres sont devenues dominantes, influençant et la famille et le monde du travail.

Le lien social lie aujourd'hui des individus autonomisés, mobiles, acculturés à l'absence, en risque permanent, il est vrai, de solitude. Mais libres aussi. Alors, le lien social d'hier se défait : celui du temps des manufactures et des pratiques collectives localisées. Même si, bien sûr, ce lien social-là est encore partiellement vivace, en particulier pour la part de la société fragile ou traditionnelle (y compris largement la société politique). Mais le mouvement est irréversible. Le lien social se privatise au fur et à mesure que le temps se privatise, et que les normes et les valeurs inventées pour vivre ce temps libre réorganisent la culture commune. C'est pourquoi il n'est pas faux de parler de civilisation des loisirs même si, bien sûr, il ne faut pas l'entendre au sens où les loisirs remplaceraient l'usine, comme l'usine a remplacé le champ. Mais civilisation des loisirs alors au sens de civilisation trouvant la source de sa culture, et ses formes sociétales, dans le temps possédé maintenant consciem-

ment par les individus eux-mêmes. Si les fondements des cultures collectives, en France, furent ruraux et religieux, puis industriels et sociaux (politiques ?), de plus en plus, on pourrait dire qu'ils sont individuels et sociétaux, au sens où chaque individu évolue dans une société à laquelle il se lie de multiples manières par ses mobilités, culturelles, sociales, générationnelles ou spatiales. Individu multi-appartenant ayant appris à « se » construire en jouant du social et du spatial. [...]

## ***Le temps rallongé, distinction aléatoire...<sup>4</sup>***

Le temps rallongé, discontinu et aléatoire, individué, au travail plus court et plus mental, chargé en éducation, loisirs et consommation, ce temps-là favorise quasiment sans limites les déplacements. Sans cesse et toujours plus vite, la mobilité progresse. En France, mais c'est vrai dans tous les pays développés, chacun parcourt en moyenne, en 2005, 45 kilomètres par jour, alors que dans les années 1950, il n'en parcourait que cinq (moyennes données pour les personnes de plus de six ans). La mobilité et ce temps disponible se sont pour ainsi dire « saisis mutuellement », chaque avancée de l'un laissant un espace à l'autre. Peu à peu, depuis les années 1950, le départ en vacances progresse, les trajets scolaires aussi, les magasins de périphérie se développent, prendre un *week-end* de temps en temps devient plus facile grâce à la voiture familiale (on est passé en France de 3 000 à 30 millions de voitures en un siècle), les sorties en ville se démocratisent, surtout pour les jeunes, les logements s'éloignent des centres-ville, les femmes se rendent au travail... : kilomètre après kilomètre, la moyenne des distances parcourues a été multipliée par neuf en moins d'un demi-siècle. Et ce, pour passer d'une distance millénaire, celle de la proximité d'un monde sédentaire, à une spirale de croissance où le virtuel est venu « booster » les longueurs réelles, au point que l'on ne sait plus très bien distinguer l'un de l'autre...

Mais cette mise en mobilité est bien autre chose qu'un allongement des distances parcourues autour de la maison. Elle a, si on peut dire, emporté une part des maisons avec elle pour la reposer, à côté de la ville — soit comme résidence principale, soit comme deuxième résidence —, voire à côté de la toile TGV / RER<sup>5</sup> dans les parties du territoire mises en désir par le tourisme et la culture patrimoniale française. Autrement dit, la mise en mobilité des hommes, et de la culture des hommes, est maintenant si fortement engagée que l'on peut en lire des effets dans les migrations d'objets physiques aussi difficiles à déplacer que les maisons ; plus même, une part du tissu productif de ce qu'on appelle la nouvelle économie a suivi le même chemin et est allée se créer, et se développer, sur la Côte d'Azur, en Provence et en

---

4. Les deux premiers intertitres de cet article sont de la rédaction (NDLR).

5. TGV : train à grande vitesse / RER : réseau express régional (NDLR).

Languedoc, aux abords de Toulouse, Grenoble, Rennes ou Nantes... Ces déplacements prennent acte du rôle historique du tourisme comme marqueur de la qualité et de l'attraction territoriale. Plus même, ils instaurent un art de « travailler au pays des vacances » qui déplace le travail d'une sphère imaginaire à une autre. Et travailler au pays des vacances amène souvent à se déplacer un peu moins hors travail car la qualité des loisirs ou des activités de vacances de proximité est évidemment considérable. À l'inverse, ce processus tend à mettre dans l'ombre et l'archaïsme imaginaire, le territoire de la modernité résidentielle manufacturière des années 1960, lesdites banlieues, quartiers difficiles et autres zones d'éducation prioritaire. La ségrégation spatiale prend là une dimension nouvelle, en partie interrégionale, en partie intra-départementale, qui pousse les sociétés modernes à des violences extrêmes. L'espace de la cité vraie et de la citoyenneté en est en partie détruit.

Et au-delà de cette mise en mobilité des hommes, des logements et des entreprises, qui casse l'ordre sédentaire historique, la nouvelle hiérarchie de temps impose sa marque : le temps à soi domine et les activités de temps libre, de consommation et d'éducation structurent de plus en plus mobilités et territoires. Les activités de vacances et de loisirs se télescopent. L'espace du temps religieux demeure, mais en arrière-plan du temps à soi, plus comme patrimoine et monument que comme parcours, pèlerinage, rituel hebdomadaire et chemin de croix — même si, par ailleurs, la question religieuse est loin d'avoir disparu et si de grands événements, comme les journées mondiales de la jeunesse ou le pèlerinage à La Mecque, ont su créer une forme de tourisme religieux. L'espace du travail existe lui aussi toujours, structurant plus directement le rythme social et l'espace que le temps religieux ; nous avons dit, pour faire image, qu'il continuait à coproduire la société avec les temps de non-travail ; restons-en là. Mais il se réduit, en nombre de déplacements, au tiers seulement des déplacements français depuis les années 1980 qui marquent ici la rupture nette de l'inversion dans les déplacements quotidiens entre travail et loisirs.

<b>Évolution de la mobilité quotidienne des Français entre 1982 et 1994 (en %)</b>				
	<i>En part de déplacements</i>		<i>En part de distances</i>	
	1982	1994	1982	1994
Loisirs	33	40	36	42
Travail	37	33	39	37

*Source* : Enquête « Transport » INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques)-INRETS (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité) / Françoise Potier.

Comme on le voit nettement dans le tableau ci-contre, les déplacements de loisirs, en part des déplacements et en part des distances, ont dépassé ceux liés au travail à la fin des années 1980. Cette inversion est évidemment historique.

Elle exprime la place nouvelle du travail et des loisirs, mais aussi celle du développement d'une société de l'amitié sous toutes ses formes, qui est à la

fois la cause de la croissance la plus forte du nombre des déplacements et qui autorise à parcourir les distances les plus longues. Car l'amitié est un bien rare, encore plus rare que le travail, y compris sous ses formes familiales.

Enfin, le temps individuel hors travail est aujourd'hui en situation d'arbitrage entre des activités à la maison (plus dominantes dans les milieux populaires, parmi les gens âgés, à la campagne et chez les habitants de maison avec jardin) et des activités hors maison plus dominantes chez les diplômés, les urbains et les jeunes. Certaines activités comme les courses ou la télévision contraignent quasi complètement ce choix. Mais d'autres sont animées par une dynamique traversière des frontières de la maison. Plus on sort plus on reçoit, comme plus on travaille plus on consomme des activités de loisirs.

Comme l'a souligné il y a déjà quelques années Bruno Marzloff, il n'y a pas de modèle culturel préétabli de ces usages du temps et des lieux<sup>6</sup>. Si les déterminants classiques jouent (âge, sexe, diplôme, lieu de résidence, revenu...), il y a une forte part de choix individuel dans la culture spatiale dans laquelle chacun évolue : certains sont assujettis à la télévision, d'autres au travail ; certains sont de grands promeneurs urbains, d'autres enfin tentent un équilibre de tous ces espaces-temps... Le développement des mobilités et leur destination découlent de ces choix et de ces évolutions, dans la proximité comme dans la ville, aux niveaux régionaux comme au niveau national. Notre conviction est que ces mobilités, si elles ont commencé à arracher l'individu à un vieux monde sédentaire, souvent issu lui-même de l'exode rural et des migrations, elles sont maintenant devenues la trame même de son existence et des liens sociaux. On ne vit plus dans une société sédentaire ou sédentarisée avec des déplacements hors travail en croissance, la société est réorganisée par le déplacement. On ne vit plus dans des liens sociaux d'abord construits par la proximité géographique et professionnelle, mais avec des liens sociaux de plus en plus privatisés, liés à l'individu lui-même et à ses jeux de déplacement et d'absence.

Les individus ont renforcé leur autonomie personnelle de cette société de trajets et leur identité est, elle-même, de plus en plus organisée comme un mouvement perpétuel fragilisé qui joue avec les appartenances. Le renforcement de l'individualisme contemporain est en cela inséparable de cette nouvelle culture de la mobilité et des manières dont elle affecte les relations aux lieux et entre individus. Par effet retour, cette nouvelle culture rejaillit sur les relations familiales et sur les relations au travail. C'est pourquoi nous pensons que la culture du temps à soi et de la mobilité a restructuré les fondements culturels en France, et ceci dans l'ensemble des champs d'activité. La vie privée comme la vie professionnelle, l'engagement politique comme la

---

6. BELLANGER François, MARZLOFF Bruno. *Transit. Les lieux et les temps de la mobilité*. La Tour d'Aigues : éd. de l'Aube, 1996.

stratégie résidentielle, l'aimer comme le croire tentent en permanence de se garder la possibilité de l'absence et du départ — voire du retour. Et ces transformations ont été rendues possibles par le télescopage de l'allongement du temps vécu et de ses usages avec l'arrachement à l'ordre sédentarisé. Autrement dit, un nouvel espace-temps réorganisateur de la modernité.

[...]

## ***La culture de la mobilité***

Cinq kilomètres, donc, distance moyenne parcourue en France jusqu'en 1950 : c'était la vie de quartier, l'ouvrier dans son coron, le bourgeois dans sa paroisse, le paysan dans son village. Cinq kilomètres, c'est un monde du voisinage, de l'interconnaissance, du contrôle social de chacun, des aventures de fêtes votives et de maison du peuple. Cinq kilomètres, c'est le monde du pouvoir qui se déplace pour contrôler le sédentaire. Le monde aussi du nomade rare et des errants. Les déplacements y sont donc l'apanage de groupes particuliers, porteurs d'objets rares, de cultures, de pouvoir, de dangers — de rêves aussi. Cinq kilomètres, c'est un espace social dense, ressassé, dont le logement n'est au fond qu'une alvéole en léger retrait, semi-fermée seulement car l'essentiel se passe dehors, au vu de tous : le travail, les engagements sociaux ou politiques, les pratiques religieuses, les jeux des enfants, les prémices de l'amour. Cinq kilomètres, c'est un groupe fortement uni par un « nous » dense, dans lequel la bataille de chacun consiste à se créer une parcelle de « je ». Le céleste unit cet ici-bas embourbé. Quitter cette communauté peut être mortel.

Et pourquoi partir puisque, à côté, tout est organisé sur le même modèle ? Au-delà des échanges rituels de femmes en bordure de territoire (à la fête votive voisine pour les plus courageux), il n'y a que « du même ». Le départ ne peut être que fuite, rupture individuelle, faute à cacher ou complément économique ponctuel, ritualisé — comme les colporteurs montagnards ou les saisonniers qui allaient se louer en période de récoltes. Le départ peut rendre libre si on réussit le passage vers la ville, si la chasse du serf errant a échoué, et si on a un métier d'artisan en main, mais l'espérance de changement social grâce au déplacement n'est que marginale, car la ville est marginale.

À l'inverse, les 45 kilomètres d'aujourd'hui produisent évidemment une autre société (30 sont parcourus autour du domicile chaque jour, 15 pour les *week-ends* et les vacances). Le mari, la femme, l'enfant partent le matin pour évoluer dans un espace que les autres ne connaissent que par bribes. L'individu, aujourd'hui, connaît des lieux et les trajectoires qui les lient, et dessinent un espace individuel, éphémère, régulièrement reconfiguré, qui n'a plus rien à voir avec l'espace compact que ses parents parcouraient et reparcouraient inlassablement au fil des années. Souvent, il ne travaille pas dans la com-

mune où il dort — et où il vote. Les aires urbaines ont des rayons de l'ordre de 23 kilomètres à Paris, 11 à 13 kilomètres dans la plupart des villes de province, et ce rayon est en expansion constante quasiment partout. Le territoire se mesure de plus en plus en durées : je suis à 10 minutes de mon travail, moins d'une heure d'une sortie d'autoroute, deux heures de ma résidence secondaire ; Paris est à trois heures de TGV de la Méditerranée... Quarante-cinq kilomètres de moyenne parcourus par jour définissent un espace de changement social par le spatial.

« L'ascenseur républicain » de la mobilité sociale a largement fonctionné par le déplacement spatial : aller ailleurs avait du sens car l'ailleurs était supposé différent. Ainsi se défit progressivement le lien social territorialisé et, avec lui, le contrôle social de voisinage. La réinscription dans des appartenances de classe permit une transition entre appartenance de voisinage et individuation. Cette « absence au monde de l'origine » d'abord subie, mais souvent libératoire, va devenir absence voulue. Le logement n'est plus une alvéole dans un territoire ressassé, il devient une totalité, reliée à l'extérieur, mais fermée à l'entour — un important critère de la préférence pour la maison individuelle est le sentiment de mieux pouvoir maîtriser les rapports de voisinage.

Pour passer en un demi-siècle d'un monde à l'autre, il a fallu un immense travail technique, social et imaginaire. Culturel. Il a fallu penser « sortir » pour aller se cultiver ou se divertir — d'abord vers le centre-ville, puis de plus en plus vers la périphérie. Il a fallu « partir en vacances » (au lieu de partir en voyage) pour signifier qu'il n'y a pas de vraies vacances sans voyage. Il a même fallu qu'Edgar Morin écrive que « la valeur des grandes vacances, c'est la vacance des grandes valeurs <sup>7</sup> ». Il a fallu en fait que triomphe le modèle manufacturier, puis qu'il produise son propre dépassement par l'économie du cerveau et des temps de non-travail qu'il a favorisée. Il y a donc eu un double mouvement : d'abord un mouvement fait d'exode rural, d'enrôlement en mines et usines, de scolarisation obligatoire, de colonisation, de naissance de la classe ouvrière, de lutte de classes... ; puis un autre, qui favorise l'économie du corps, le travail sur écran, les plus-values scientifiques, la segmentation sociale, le voyage, l'exclusion... La rupture du monde sédentaire dominant avait donc commencé avant la société de mobilité. L'arrachement fut « migration sans retour et corps productif ». L'aboutissement actuel est « mobilité et cerveaux stressés ».

Tout cela n'existe qu'avec des déplacements des individus, des objets, du savoir, du travail... On peut faire évoluer l'un ou l'autre, ce n'est pas indifférent. Le médecin peut faire sa tournée ou recevoir ses malades à son cabinet, je peux aller en courses ou commander par Internet et me faire livrer, l'étudiant peut louer un studio près de la faculté ou faire les trajets vers le domi-

---

7. In *L'Esprit du temps*. Paris : LGF, 1983.

cile familial... Tout cela influe sur les mobilités, et dépend des politiques publiques et des choix individuels. Mais quels que soient les choix et leurs évolutions, l'élément qui les rassemble est l'entrée dans l'ère de la mobilité et le temps des trajets. Les Français sont sortis du temps et du social local dominant. Du moins pour la majorité d'entre eux, car un fort écart demeure où, face à une part hypermobile de la société, une autre part vit toujours concrètement à peu près où elle est née, dans les repères de l'enfance (le monde paysan, notamment, mais pas uniquement), et une dernière part, heureusement plus faible mais beaucoup plus souffrante, se trouve quasiment astreinte à résidence et captive d'une néosédentarité par pauvreté, manque de culture spatiale, maladie, âge, rejet... Aussi, cette société de mobilité, si elle est dominante, majoritaire, en croissance, n'est pas pour autant généralisée. Face à la société hypermobile demeure, et parfois se reconstruit, une part néosédentaire d'exclus de la mobilité. Par exemple, les 18 % de gens qui ne sont jamais partis en vacances, des personnes âgées, des jeunes non initiés à la ville centre ou qui en ont peur, des femmes qui n'osent pas sortir seules le soir... Le partage et la démocratisation du capital spatial ne sont pas réalisés. Les grèves dures et répétitives dans les organisations de transports, les incendies de voitures sont comme un rappel violent, destructeur (mais aussi ludique) du rôle des mobilités dans nos sociétés.

[...] Demeure, au-delà des écarts d'accès au capital spatial et des exclusions, que la société de vie longue et de travail court a partie liée à une société de mobilité en plein essor depuis un demi-siècle. Cela ne veut pas dire que tous les déplacements augmentent sans cesse. Les Français ne cessent d'arbitrer entre investissement sur le logement et sorties, télévision et cinéma, vacances dans leur propre région et vacances lointaines, migrations vers une région touristique et courts séjours réguliers au soleil, troisième enfant ou... Des politiques publiques soucieuses d'offrir, dans la proximité des logements, certains services, peuvent contribuer à diminuer les déplacements contraints. Retenons à cet égard la politique « cartographique » de l'offre de loisirs de la ville de Rennes, l'expérience de Paris Plage, le travail de l'agglomération bisontine ou de Belfort-Montbéliard pour penser « temps libres », et non sport, culture et loisirs séparément... Françoise Potier a aussi montré que certaines villes de banlieue ont pu diminuer sensiblement les « recours au centre » en offrant sur place des services substitutifs<sup>8</sup>. Il ne s'agit pas de chercher à résédentariser la société, il s'agit de proposer des offres de proximité qui permettent de concentrer les déplacements sur les mobilités choisies en limitant les mobilités subies.

Si la mobilité généralisée doit donc être relativisée, si elle peut être en partie organisée, voire contrainte, le développement des mobilités est une tendance forte, dominante, socialement clivée et portée par un récit collectif

---

8. In VIARD Jean, POTIER Françoise, URBAIN Jean-Didier (sous la dir. de). *La France des temps libres et des vacances*. La Tour d'Aigues : éd. de l'Aube / DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), 2002.

intériorisé par l'ensemble de la société — y compris par les plus exclus. La mobilité généralisée a construit un nouvel imaginaire social, avec des enjeux attractifs qui tiennent à la liberté, au temps à soi, à la découverte, à la diversité. Aussi, au-delà des pratiques sociales concrètes et de leur forte diversité, l'imaginaire de la société mobile et la culture du trajet social et spatial sont devenus largement dominants en France. Ce qui amène évidemment à des écarts plus ou moins grands entre pratiques sociales concrètes et « besoins », si on peut reprendre cette expression aujourd'hui un peu oubliée. Elle met aussi l'individu face à des enjeux inquiétants qui tiennent au fait de n'être pas acteurs de cette mobilité, mais victimes. Mobilité choisie, donc, contre crainte de mobilités subies — dans les domaines aussi bien professionnel et privé que spatial.

## ***Le triomphe des « valeurs vacancières »***

Quand on étudie les migrations nationales en France depuis les années 1960, il ressort nettement que les régions touristiques attirent plus de nouveaux habitants que les autres. Cela fut apparent dès les années 1960-1970 dans la région de Grenoble et sur la Côte d'Azur, puis le processus s'élargit au fur et à mesure de la progression de nouveaux territoires de tourisme de masse — comme le montrent par exemple les travaux de Jean-Claude Bontron sur les résidences secondaires<sup>9</sup>. Mais ne limitons pas l'effet sociétal des vacances à des questions de localisation résidentielle ou productive. L'acquis des vacances, c'est à la fois une culture de l'absence, de jeu avec les lieux et les normes, de plus grande liberté du corps... Le *jean*, le *short*, les repas entre amis, la mer, la neige, le besoin d'espace et de silence, le sport, mais aussi l'attention aux monuments historiques, le plaisir du départ et en même temps sa rapide banalisation, la culture des festivals et la découverte de Paris, une culture gastronomique internationale, le rapprochement et le mélange entre loisirs, vacances et voyages<sup>10</sup>..., tout cela est entré dans la vie de chacun — y compris par le biais des publicités et du cinéma qui en diffusent massivement les modèles culturels...

Depuis les années 1960, la connaissance de ces pratiques, et des normes et valeurs qui y sont associées, s'est diffusée dans la société. Le monde des vacances qui s'absente, le plus souvent en tribu, qui se déshabille ou se costume suivant les cas, les lieux et les moments, et qui se met en scène de manière consciente et ludique, s'est généralisé et a été rapatrié peu à peu hors de la saison et des territoires spécifiques des vacances de l'après-guerre — ou, à l'inverse, on est allé vivre à l'année dans ce territoire-là. Aussi, dans

---

9. BONTRON Jean-Claude. « Les nouvelles mobilités ». In VIARD Jean et alii. *La France des temps libres et des vacances*. Op. cit.

10. VIARD Jean et alii. *La France des temps libres et des vacances*. Op. cit.

les années 1980, une nouvelle période s'est ouverte avec un mouvement de fusion des temps et des lieux, de télescopage de ce qu'il convenait de faire au travail, en famille et en vacances, mais sous la houlette des valeurs des grandes vacances et de leur double parfum de liberté et de solidarité. Ces temps, ces gestes et ces espaces nouveaux vont alors se fondre de plus en plus dans la vie quotidienne. On est en train de vivre le mélange des valeurs du temps qu'on a appris des vacances et des loisirs, du travail et des héritages familiaux. C'est cela que les 35 heures ont renvoyé en pleine lumière aux Français, alors même que ceux qui les ont instituées pensaient d'abord à lutter contre le chômage.

La force de ce changement est liée à l'extrême créativité qu'ont permise la mise en mobilité, la culture des vacances et l'appropriation du temps à soi. Mais pour en questionner l'impact, il faut se demander un moment pourquoi les individus se sont mis si massivement à voyager. Certes, les déplacements ont de multiples causes : urbanisation croissante, taille des villes, société de consommation, éducation généralisée, instabilité du marché du travail, prix du foncier... Une part significative des mobilités a une dimension quasi technique, conséquence pratique des modes de vie modernes. Un aménagement intelligent et plus ou moins dense des espaces, l'observation des modes de vie et de leur évolution peuvent certainement en limiter une part. Par exemple, la crèche d'entreprise ou la boulangerie dans la gare font gagner du temps et réduisent les déplacements. Une politique foncière publique, anticipatoire des évolutions les plus prévisibles (par exemple, l'arrivée du TGV), un développement de réseaux de transports collectifs rapides, sûrs et confortables, une politique européenne de ferroutage..., tout cela modèle les usages des territoires.

Mais hors ces mobilités contraintes, nous voulons surtout examiner les mobilités des temps libres qui, au fond, ne répondent à aucune nécessité, en particulier le départ en vacances, en court séjour ou en *week-end*. Et il ne suffit pas de dire que l'on se déplace plus parce qu'on a plus de temps. Certes, sans temps, pas de voyage possible : mais avec du temps, pas de voyage obligatoire. C'est ainsi que s'établissent autour de 10 % les gens qui, chaque année, semblent rétifs aux départs malgré l'intense pression médiatique exercée, et ce plusieurs fois dans l'année ; 10 % c'est également le taux de non-départs chez les cadres, dont on peut pourtant penser qu'ils ont quasiment supprimé l'aléa économique. On voit donc bien qu'il s'agit là de non-départs volontaires (en n'oubliant pas, bien sûr, des causes comme la maladie...). Dans le même ordre d'idées, le faible taux de départs des 20-24 ans n'a-t-il que des causes économiques (qui d'évidence existent) ? Ne sommes-nous pas aussi face à une concurrence du loisir virtuel ou des loisirs urbains à un âge où l'enjeu principal est de consolider son réseau relationnel ? Sans même parler du fait que bien des enfants de la génération du départ d'été quasi obligatoire s'investissent en distinction sociale par rapport à leurs parents en restant chez eux.

Toujours est-il que la place prise par l'invention des vacances de masse comme pratiques et processus, comme gestes et imaginaire, a bousculé le rapport aux lieux et mis en partage une culture de l'absence et du « retirement », comme dit Jean-Paul Clébert <sup>11</sup>. Sans doute même, dans une époque de vie longue et de temps à soi, du jeu de l'absence, cette culture du trajet, du rituel du déplacement, est-elle venue offrir des codes et des normes dont les individus se sont saisis avec vigueur car ils venaient leur offrir les cadres dont ce temps nouveau avait besoin. Surtout, si notre hypothèse disant que la mobilité a atteint les normes et les valeurs est juste, alors il ne s'agit plus seulement d'observer et d'analyser les temps de non-travail comme des prolongements, des compléments ou des compensations du temps de travail. Il s'agit de les observer en soi comme des temps créateurs, interconnectés, qui ont pris leur autonomie et qui, peu à peu, coproduisent la société avec le monde du travail.

\*  
\* \*

La mobilité, que nous pouvons quantifier en distance et dessiner sur le territoire, et ses normes, règles et valeurs construites au fil du siècle passé, ont donc pris le pas dans la production des codes, normes et valeurs collectives dans les sociétés modernes. Telle est notre hypothèse, tel est le sens de l'analyse que nous avons présentée de l'évolution des temps sociaux. On la traite d'époque *zapping* pour l'assimiler à l'image négative d'une télévision consommée massivement (car le téléspectateur, comme le touriste, c'est bien évidemment... l'autre), époque *zapping* comme si la liberté individuelle n'en était pas augmentée — avec aussi des risques nouveaux de solitude, d'abandon, de pollution, d'agression. Pensons ce temps de l'irrégulier, de l'imprévu, de l'événement. Pensons ce temps moins hiérarchique, plus autonome, plus à soi. Et repensons, au sein de ce temps, le travail, la famille, l'engagement, le choix, le corps, l'urbanité, les territoires, et bien sûr les liens sociaux et politiques. Et cherchons à voir, quand nous lisons les usages des lieux, les bouleversements du temps ou la mue des liens sociétaux, les proximités, les différences aussi — parfois les refuges ou les replis — que de telles mutations induisent.

Plus profondément, la généralisation de la culture des vacances, la société de l'éducation et du loisir ont peu à peu déterritorialisé les liens sociaux qui se construisaient d'abord dans le travail partagé de la terre ou de la manufacture, et /ou dans la vie partagée du village et du quartier. L'individu mobile d'une société de l'absence rituelle gagne des possibilités et un savoir-faire pour jouer avec ses appartenances ; à l'inverse, les forces du contrôle social et les cadres du politique sont confrontés à des citoyens de plus en plus

---

11. In *Vivre en Provence*. La Tour d'Aigues : éd. de l'Aube, 1993.

incontrôlables. Même si une immense toile de repérage en réseau s'invente pour construire une société de sécurité en archipels attachés à l'individu, et non plus à son groupe ou à son lieu. Cette forme neuve du contrôle social dit bien que les liens sociaux d'hier ne relient plus suffisamment. Au grand désarroi des politiques qui semblent avoir « égaré » la société...

*A contrario*, le lien social s'est pour l'essentiel privatisé, accommodant les individus en réseaux et grappes ; le pôle de leurs liens est à la fois virtuel et structuré autour du logement qui a pris une fonction neuve de « capitale de tribu ». Demeure une forte part de la société qui n'a pas vécu ce basculement et qui tend à se replier dans des formes d'appartenances traditionnelles (voir les votes extrémistes, « localistes » et identitaires) ; aussi ces liens sociaux privatisés reposent la question de la citoyenneté et du faire ensemble sociétal.

Il s'agit donc bien d'une mobilité dominante, parfois plus subie que choisie, surtout dans l'analyse politique car la mobilité ne fut pas un projet de société. Aussi, cette « liberté mobile » saisie par les citoyens a en partie débousolé l'ordre établi, inquiétant ceux qui tentent de rester les maîtres du social quand justement la mobilité est un jeu de l'absence, de l'absentéisme, de l'insaisissable des sociétés d'archipels. La question ne doit pas être négligée dans le cadre des enjeux démocratiques et citoyens de cette société mobile, non mise en partage, subrepticement endiguée par l'action publique et, en même temps, accompagnée par nécessité. En cela, le triomphe des valeurs vacancières et la culture de l'absence rituelle nécessitent de réinventer des temps et des lieux collectifs — grands événements, nouvelles formes de politique participative, de mise en débat des enjeux..., et sans doute une citoyenneté par l'engagement contractuel, dans cette société « de vie longue et de travail court », à une durée de travail pour chacun sur la vie.

C'est une autre question, mais on ne peut évoquer les évolutions de cette société de mobilité et de temps libre sans rappeler cela. Car le travail court n'est pas l'absence de travail ni la précarité généralisée. Il est la base d'un nouveau contrat social inclus dans cette culture mobile qui reste d'évidence à inventer.

---

**TOUJOURS EN VENTE : LE NUMÉRO 318 D'AVRIL**

**DOSSIER SPÉCIAL EUROPE**  
**LE « NON » FRANÇAIS À LA CONSTITUTION**  
**SI LA TURQUIE ENTRAÎT...**



**L'emploi des jeunes**

*Hugues de Jouvenel*

**Boucher ou boulanger ?**

*Deux stratégies d'entreprise inverses*

*Hervé Sérieyx*

**Le poids de la Turquie en Europe**

*Le dynamisme démographique de la Turquie permettrait-il à ce pays de diriger l'UE*

*Frédéric Allemand*

**Le « non » français à la Constitution européenne**

*Référendum du 29 mai 2005 : radiographie d'un rejet*

*Eddy Fougier*

**Inventez ce siècle !**

*À propos de l'ouvrage de Pierre Radanne, Énergies de ton siècle !*

*Dominique Dron*

**Offensives chinoises en Asie du Sud**

*Alain Lamballe*

**Futurs d'antan**

*1930 : un projet d'États fédérés d'Europe*

*Claude du Granrut*

**Abonnement - Commande**

À photocopier et à retourner à Futuribles - 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France  
Tél 33 (0)1 53 63 37 71 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54 • [diffusion@futuribles.com](mailto:diffusion@futuribles.com) • [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

Je commande ..... exemplaire(s) du n° 318

- 12 € / ex. France métropolitaine  
 13 € / ex. autres pays (port inclus dans le prix)

Je règle ..... € par :

- chèque à l'ordre de Futuribles  
 carte Visa       American Express

N° \_\_\_\_\_ Exp. \_\_\_\_\_

Trois derniers chiffres du n° au dos de la carte \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Organisation \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

# Le monde tel qu'il sera selon Émile Souvestre (1846)

*Une relecture tirée de la traduction anglaise  
du roman de Souvestre* <sup>1</sup>

BERNARD CAZES <sup>2</sup>

*La Wesleyan University Press a publié en 2004, dans sa collection Early Classics of Science Fiction, une traduction en anglais du Monde tel qu'il sera d'Émile Souvestre, roman comptant parmi les précurseurs de la science-fiction en France, paru pour la première fois en 1846. Bernard Cazes, qui avait déjà commenté, dans ces colonnes, la traduction anglaise du Vingtième Siècle de Robida, parue chez ce même éditeur, nous livre quelques extraits de cette œuvre quasi introuvable aujourd'hui en langue française.*

S.D.

Émile Souvestre, né à Morlaix et mort à Paris (1806-1854), est loin d'être un inconnu puisque le répertoire Électre contient près d'une dizaine de ses œuvres, mais il s'agit principalement d'écrits d'inspiration régionaliste que l'on peut rapprocher des livres de Jean de la Varenne ou de Joseph de Pesquidoux. Il n'existe en revanche aucune édition <sup>3</sup> du roman qui a fait sa renommée et qui amena Pierre Versins (dans son *Encyclopédie de l'utopie* <sup>4</sup>) à le qualifier de « premier des anticipateurs à avoir tenté de

---

1. SOUVESTRE Émile. *The World as It Shall Be*. Middletown (Connecticut) : Wesleyan University Press (Early Classics of Science Fiction), 2004, 249 p. Traduction anglaise de : *Le Monde tel qu'il sera* (1846).

2. Membre du comité de rédaction de *Futuribles*.

3. Sauf peut-être en « reprint », si l'on en croit un détail peu explicite figurant dans la version anglaise du livre (Paris : Apex International, 2002).

4. *Encyclopédie de l'utopie, des voyages extraordinaires et de la science-fiction*. Lausanne : L'Âge d'homme, 1972.

prévoir l'avenir dans tous ses détails, en montrant tous les mauvais côtés qu'il devra au développement de la technique ». La Wesleyan University Press, qui avait déjà fait paraître, dans sa collection *Early Classics of Science Fiction*, une traduction en anglais du *Vingtième Siècle* de Robida <sup>5</sup>, a eu la même bonne idée pour l'œuvre de Souvestre, dans une édition reproduisant les illustrations originales, savamment annotée par le grand historien des anticipations I.F. Clarke ; la traduction, très soignée, a été assurée par sa femme Margaret Clarke.

La lecture de cette étrange dystopie (ou utopie négative), supposée se dérouler dans la France de l'an 3000, est assez déconcertante, car les thèmes traités reflètent des inspirations variées voire contradictoires, comme on le verra dans les quelques extraits qui suivent. Souvestre est sans aucun doute technophobe, et déplore l'impact du progrès technique sur la famille et l'éducation, et il faut avouer que son livre devance *Brave New World* (*Le Meilleur des Mondes*) de Huxley de près d'un siècle. Il est également hostile au règne de l'argent, et se montre assez méprisant à l'égard de la démocratie représentative, ce qui cadre assez bien avec son anticapitalisme. Plus étonnants sont d'une part son attitude antiféministe (le problème n'était pas tellement d'actualité du temps de Louis-Philippe !), et d'autre part ses regrets, exprimés dans les dernières pages de l'ouvrage, devant l'apparition d'une « Église nationale » qui remplace le latin par le français dans les formules du culte, et se montre fâcheusement laxiste à l'égard des sacrements du baptême et du mariage.

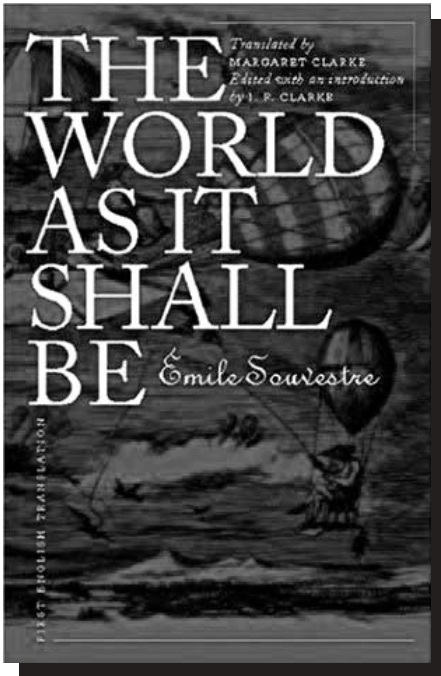
## Famille et éducation

« Ici comme partout, nous avons substitué la machine à l'homme. De votre temps, il n'y avait qu'une université de professeurs ; nous avons agrandi l'institution en créant une université de nourrices. Le nouveau-né est mis au collège le jour de son entrée dans le monde, et nous revient 18 ans après, tout élevé. Il serait difficile, comme vous le voyez, de simplifier davantage les liens de la famille. Plus de gênes ni d'inquiétudes ! L'enfant est aussi libre que s'il n'avait point de parents, les parents aussi libres que s'ils n'avaient point d'enfants. On s'aime tout juste autant qu'il le faut pour se souffrir ; on se perd sans désespoir. Les générations se succèdent dans la même maison, comme des voyageurs dans la même auberge. Ainsi a été résolu le grand problème de la perpétuation de l'espèce, en évitant l'association passionnée des individus » (p. 78).

« À la suite des salles d'allaitement, se trouvait le second établissement destiné au sevrage. On y recevait les enfants de 15 mois et ils étaient soumis, dès lors, à une combinaison d'exercices destinés au perfectionnement des organes. Il y avait un appareil pour leur apprendre à voir, un second

---

5. Voir CAZES Bernard. « Le XX<sup>e</sup> siècle vu par Robida (1882). Une relecture du *Vingtième Siècle* de Robida à l'occasion de la parution de sa traduction anglaise ». *Futuribles*, n° 304, janvier 2005, pp. 73-78.



pour leur enseigner à entendre ; d'autres encore pour les habituer à déguster, à sentir, à respirer.

— De votre temps [...] l'enfant était abandonné à lui-même ; il se servait de ses poumons, sans savoir comment ; il agissait sans apprentissage ; il s'exerçait à vivre en vivant ! Méthode barbare, que l'absence des lumières pouvait seule justifier. Aujourd'hui, nous avons amélioré tout cela. L'espèce humaine n'est plus qu'une matière vivante, à laquelle nous donnons une forme et une destination ; la Providence n'y est pour rien ; nous lui avons ôté le gouvernement du monde qu'elle dirigeait sans discernement, et nous fabriquons l'homme à l'instar du calicot, par des procédés perfectionnés.

« Du reste, ces premières études ne sont qu'une avant-scène de la vie ; c'est seulement au sortir de la maison de sevrage que chaque enfant prend la route qu'il doit ensuite poursuivre.

— Et par qui cette route lui est-elle indiquée ? demanda Maurice.

— Par les docteurs du bureau des triages que vous avez devant vous.

Ils venaient en effet d'arriver à un troisième édifice, moins considérable que les précédents, dans lequel ils entrèrent. C'était un musée phrénologique, où ils aperçurent une dizaine de médecins occupés à constater les différentes aptitudes. Des garçons attachés à l'établissement leur apportaient sans cesse des paniers d'enfants dont ils tâtaient le crâne, et auxquels ils donnaient un nom et une destination selon les protubérances observées. L'écrêteau passé au cou des sujets examinés indiquait le résultat de l'examen.

L'enfant recevait là son brevet de grand mathématicien, de grand artiste ou de grand poète, et n'avait plus qu'à le devenir. Par ce moyen, toute incertitude de vocation disparaissait. Au lieu d'errer à travers 20 goûts opposés, comme un étranger qui demande sa route à tous les passants, vous trouviez une direction indiquée, vous n'aviez qu'à partir, qu'à poursuivre, et vous étiez sûr d'arriver au but... À moins qu'on ne vous eût indiqué un mauvais chemin. » (pp. 83-85).

## Éradication de la mendicité

Après la création d'un impôt sur chaque nez, impossible en principe à frauder, une objection :

« Cependant, objecta Maurice, les gens qui ne possèdent rien ne peuvent rien payer, par exemple, les mendiants !...

— Nous n'en avons point, répondit Blaguefort.

— Vous avez alors élevé pour eux des asiles.

— Nous avons élevé des poteaux indicateurs. L'argent autrefois consacré à soulager les indigents a été employé à leur annoncer qu'on ne les soulagerait plus. Ils ont beau, désormais, aller devant eux, partout se dresse la fameuse inscription : LA MENDICITÉ EST DÉFENDUE DANS CE DÉPARTEMENT. De sorte que, de poteau en poteau, et de défense en défense, ils arrivent infailliblement à quelque fossé où ils meurent de fatigue et de faim. Vous ne sauriez croire avec quelle rapidité ce procédé a fait disparaître les mendiants. Quelques-uns persistaient pourtant, soutenus par les secours de mauvais citoyens ; mais le gouvernement vient de proposer une loi par laquelle l'aumône donnée sera punie de la même peine que l'aumône reçue ! De cette manière, nous espérons extirper des âmes jusqu'aux dernières racines de ce qu'on appelait autrefois la charité. Chacun ne comptant plus sur personne, s'occupera de se secourir lui-même ; on ne demandera plus, parce qu'on aura cessé de donner, et tous les hommes jouiront tranquillement de leur fortune... ou de leur misère. » (p. 189).

## Les partis politiques

« Tous ces députés sont les chefs d'autant de partis, qui tâchent de s'entendre quand ils ne peuvent pas s'étrangler.

Le plus nombreux de tous est celui des *équilibristes*, composé de gens qui savent se maintenir sous tous les ministères, et dont l'opinion se résume en un bordereau d'appointements. On les appelle aussi conservateurs, vu l'ardeur qu'ils mettent à conserver leurs places, leurs fournitures et leur pensions.

Ils ont pour adversaire le parti des *aspirants*, comprenant tous ceux qui ont été ministres ou qui comptent le devenir.

Entre eux flottent les *indépendants*, dont la politique ressemble à la marche d'un homme ivre, et qui, lorsqu'ils ont penché à gauche, se retournent brusquement à droite, uniquement pour prouver qu'ils ne suivent pas de chemin.

Enfin, viennent une douzaine de factions, tantôt séparées, tantôt unies, espèce d'appoints parlementaires qui servent à déplacer les majorités, et grâce auxquelles la chambre contredit aujourd'hui ses décisions d'hier. » (p. 305).

## Les droits de la femme libre : discours de Mlle Spartacus

« La Révolution française avait proclamé les droits de l'homme, nous y substituerons les droits de la femme que j'ai formulés en six articles, qui seront désormais notre loi.

Article 1. Dieu sera désormais du genre féminin, vu sa toute-puissance et sa perfection.

Article 2. Les droits de la femme consistent à n'en point reconnaître aux hommes.

Article 3. Toutes les femmes sont égales pour commander, et tous les hommes sont égaux pour leur obéir.

Article 4. Toutes les places seront occupées par le sexe le plus intéressant et le plus faible, sauf celles dont il ne voudra pas, lesquelles appartiendront de droit au sexe le plus laid et le plus fort.

Article 5. Tous les hommes se marieront et toutes les femmes resteront filles, c'est-à-dire que les premiers seront enchaînés et n'auront que des devoirs, tandis que les seconds seront libres et n'auront que des droits.

Article 6. Les femmes auront seules les clefs des caisses publiques et privées ; on laisse aux hommes le privilège de les remplir ! » (pp. 288-289).

*N.B.* : Que les lecteurs (à défaut des lectrices) se rassurent : le public féminin, initialement enthousiasmé par ce discours, devient franchement hostile lorsqu'il constate qu'il devrait financer à grands frais l'impression des œuvres complètes (92 volumes *in octavo*, sans alinéa et sans interligne...) de Mlle Spartacus.

---

## VIGIE

### SYSTÈME DE VEILLE MUTUALISÉE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES ET DES ORGANISATIONS

#### POURQUOI UN SYSTÈME DE VEILLE ?

Il n'existe guère d'entreprises ou d'organisations qui puissent, chacune pour son propre compte effectuer le travail pourtant indispensable de compréhension de son environnement extérieur. L'association *Futuribles International* a donc organisé un « système de veille mutualisée sur l'environnement stratégique des entreprises et des organisations » articulable avec leurs préoccupations stratégiques propres.

#### OBJECTIFS DU SYSTÈME DE VEILLE MUTUALISÉE

- Analyser les mutations du contexte extérieur des entreprises et des organisations, en mutualisant les frais et les bénéfices d'une telle opération.
- Enrichir la simple observation de tendances par des analyses approfondies, grâce à l'expérience et aux compétences du groupe *Futuribles* qui mobilise sur ce projet une équipe permanente et son réseau d'experts internationaux.
- Veiller à l'appropriation des analyses issues du système de veille par les organisations participantes, grâce à des procédures d'accompagnement orchestrées par le groupe *Futuribles*.
- Grâce à ce dispositif, favoriser chez les partenaires une anticipation des évolutions du contexte extérieur qui puisse clarifier les enjeux de leurs décisions stratégiques.

#### PRODUITS ET SERVICES

- « Vigie Info », site Internet alimenté en flux continu, joue le rôle de service permanent de veille.
- Les notes d'alerte, documents de 4 à 6 pages, portent sur des tendances lourdes, des facteurs de discontinuité et de rupture.
- Les notes de synthèse traitent des enjeux particulièrement importants sur lesquels il s'avère nécessaire de procéder à une enquête plus approfondie.
- Le rapport annuel de synthèse brosse un panorama des tendances lourdes et émergentes d'évolution de l'environnement stratégique des entreprises et des organisations à l'horizon des 5, 10 et 20 prochaines années.
- La base de connaissances regroupe ces différents produits et contient des documents sources qui permettent d'enrichir les analyses.
- La constitution de sous-groupes de travail permet de développer la fonction de veille au plus près des préoccupations de leurs membres.
- Les réunions périodiques de travail permettent un bilan critique régulier de la pertinence des tendances et facteurs de discontinuité analysés, et la définition commune des grandes orientations de la veille.

#### SOUSCRIPTION

La souscription annuelle, hors conditions particulières, est de 14 000 euros hors taxes (soit 16 744 euros TTC dont TVA à 19,6 % = 2 744 euros).

---

Contact et renseignements : François de Jouvenel  
E-mail : [fjouvenel@futuribles.com](mailto:fjouvenel@futuribles.com) - tél. : 33 (0)1 53 63 37 77

## IDÉES & FAITS PORTEURS D'AVENIR

### Le Centre d'analyse stratégique, successeur du Plan français

Fin octobre 2005, en France, le Premier ministre français, Dominique de Villepin, annonçait le remplacement du Commissariat général du Plan par un centre d'analyse stratégique. Depuis début décembre, une jeune haut fonctionnaire, Sophie Boissard, était chargée de préparer cette transition, qui n'allait pas de soi, loin s'en faut. Trois mois après, le décret créant le Centre d'analyse stratégique est paru au *Journal officiel* et le Centre s'est présenté au public début mars 2006, mettant aussi en ligne son site Internet : [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr).

« Que la stratégie soit belle est un fait, mais n'oubliez pas de regarder le résultat. » Churchill avait le don du pragmatisme... Mais il faut bien dire que c'est ce destin qui attend la nouvelle entité stratégique du Premier ministre français. Un jugement aux résultats.

Les défis qui attendent ce nouveau centre sont en effet immenses. Les mots très modernes prononcés par la nouvelle directrice générale — aurions-nous entendu un commissaire au Plan parler d'« interface », de « laboratoire d'idées », de « maison des experts » et surtout de « veille » ? —

rassurent un peu sur la volonté de la nouvelle direction de changer les choses, et peut-être de faire ressembler ce nouveau centre davantage à la Strategy Unit de Tony Blair, en Grande-Bretagne, qu'à l'ancien Plan français.

Cette Prime Minister Strategy Unit (PMSU) directement rattachée au Premier ministre britannique réunit nombre d'experts venus de tous horizons, souvent considérés à Londres comme des *Blue Skies thinkers*, c'est-à-dire des experts imaginatifs et libres. Cette unité a en particulier travaillé sur la stratégie de long terme dans les transports et l'offre future de soins.

Entre 80 et 100 personnes participent aux travaux de la Strategy Unit, selon les projets en cours. Elle doit servir de « creuset de la pensée stratégique du gouvernement », via quatre axes principaux :

- passer en revue les orientations stratégiques de long terme des grandes politiques publiques ;
- réaliser des études sur des thèmes transversaux ;
- piloter des audits stratégiques et donc une évaluation stratégique des politiques publiques ;
- aider les ministères à développer leurs moyens de réflexion stratégique (dans ce cadre, l'Unité a rédigé un document intitulé *Strategy Survival Guide*).

Une équipe, la *Strategic Futures Team*, est plus spécifiquement chargée de la prospective, et de ses méthodes et outils.

Nous ne savons pas pour le moment si le Centre d'analyse stratégique s'inspirera réellement de ce modèle. Dans un premier temps, si les deux premières missions de la PMSU sont typiquement dans l'axe de ce que veut faire le Centre, les deux dernières, dont l'administration centrale aurait réellement besoin, ne sont pas évoquées.

En tout état de cause, le Plan ne pouvait plus tenir son rôle depuis maintenant quelques années. Orphelin de la planification « à la française », il était surtout orphelin de commandes politiques et d'un rôle clair. Il oscillait donc entre des rapports convenus et beaucoup trop techniques pour être utilisables, et des documents qui suscitaient le courroux du gouvernement. Il est rare qu'une administration puisse réellement publier des documents en mordant la main qui la nourrit, sauf à avoir un rôle précis de contre-pouvoir (comme la Cour des comptes, par exemple).

Le Centre d'analyse stratégique a déjà lancé plusieurs chantiers dont un « Groupe d'analyse de la mondialisation » avec le CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), et reçu cinq commandes du Premier ministre :

- Financement de la protection sociale.
- Quelle situation énergétique pour la France à l'horizon 2030 ?
- Définition d'une politique intégrée de la mer.
- Comment promouvoir une ville durable ?
- Évolution des revenus des ménages et du pouvoir d'achat.

*Geoffrey Delcroix*

## France : hausse du nombre de RMistes

En France, de plus en plus de demandeurs d'emploi ne perçoivent aucun revenu au titre du régime d'assurance, de solidarité ou du RMI (revenu minimum d'insertion) : c'est l'un des constats du dernier rapport de l'Observatoire de la pauvreté<sup>1</sup>, qui note aussi une augmentation importante du nombre de bénéficiaires de *minima sociaux*.

Le nombre de bénéficiaires du RMI a augmenté de manière particulièrement marquée en 2004 (+ 8,5 %) et la hausse se poursuivait en 2005 (probablement de plus de 6 %). Cette hausse est en partie à imputer à la mauvaise conjoncture économique que connaît le pays, mais aussi à la réforme de l'assurance chômage décidée fin 2002, qui se traduit par un durcissement des conditions d'accès au régime d'assurance chômage et par un raccourcissement des durées d'indemnisation. Le taux de couverture des demandeurs d'emploi par l'indemnisation du chômage est ainsi en nette diminution depuis 2003, alors qu'il avait eu tendance à croître auparavant. Le nombre de demandeurs d'emploi non indemnisés a augmenté de 9 % en 2004 et, à la fin de l'année, 1,7 million de demandeurs d'emploi ne percevaient aucun revenu au titre de l'indemnisation du chômage.

Ce phénomène explique en grande partie l'augmentation du nombre d'allocataires du RMI, qui joue le rôle de « troisième composante » d'indemnisation du chômage. La ré-

---

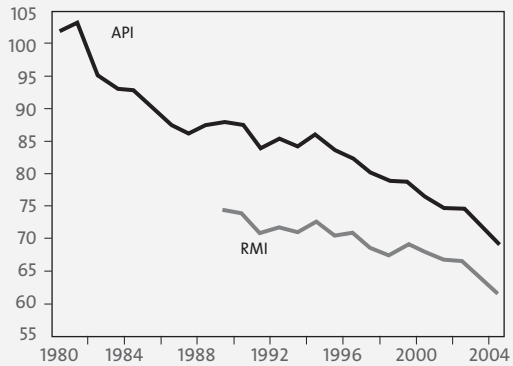
1. *Rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2005-2006*. Paris : La documentation Française, 2006, 163 p.

forme de 2002 a favorisé le basculement plus fréquent ou plus précoce de demandeurs d'emploi vers cette forme d'aide sociale.

De fait, avec l'augmentation du nombre de RMistes, s'accroît la diversité des bénéficiaires. Le sociologue Serge Paugham distingue trois types de RMistes : les personnes ayant une qualification inadaptée au marché du travail mais qui restent en lien avec les organismes d'insertion professionnelle, celles qui ne peuvent prétendre à un emploi stable (santé, âge...) mais qui conservent un certain nombre de liens sociaux, celles enfin qui ne peuvent accéder à l'emploi et ont perdu toute attache sociale. Les dispositifs de lutte contre la pauvreté devraient donc être différenciés, préconise une note de l'OFCE<sup>2</sup>. En effet, certains de ces allocataires pourraient faire l'objet de mesures de lutte contre la pauvreté par l'emploi, tandis que l'insertion des autres relève plutôt de l'accompagnement social. Quoi qu'il en soit, l'augmentation du nombre de RMistes va aussi de pair avec une dévalorisation croissante de leur pouvoir d'achat par rapport aux bénéficiaires du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) — voir graphique. Le fossé symbolique entre les pauvres allocataires et ceux qui restent liés au marché du travail se creuse des écarts croissants de revenus.

2. PÉRIVIER Hélène. « Quel sort pour les allocataires de minima sociaux ? » *Lettre de l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques)*, n° 273, 14 mars 2006.

### Évolution des montants de l'API\* et du RMI (en % du SMIC)



\*API : allocation de parent isolé.

N.B. : Les montants de l'API et du RMI correspondent à l'allocation maximale perçue par une personne élevant seule un enfant ; le SMIC est calculé sur la base du SMIC brut à temps plein à 39 heures.

Sources : INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales), calculs d'Hélène Périvier in *Lettre de l'OFCE. Op. cit.*

Sur 1,7 million de personnes ne percevant aucun revenu au titre de l'indemnisation du chômage, 500 000 touchent donc le RMI. Restent donc 1,2 million de personnes qui ne touchent aucune indemnisation ni prestation. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces non-indemnisés sont en majorité des chômeurs de courte durée — 72,5 % d'entre eux sont au chômage depuis moins d'un an. Ainsi apparaît une catégorie éloignée des situations de grande exclusion mais qui risque néanmoins de se trouver confrontée à la pauvreté monétaire. En outre, 58,5 % de ces non-indemnisés, en septembre 2004, avaient moins de 25 ans. Ces 433 000 jeunes, inéligibles, sauf exception, au RMI<sup>3</sup> sont renvoyés vers des procédures de solidarité familiale.

3. Pour prétendre au RMI, il faut être âgé d'au moins 25 ans ; seuls les moins de 25 ans ayant la charge ou en attente d'un enfant peuvent déroger à cette règle.

Constituant une charge importante, ils peuvent aussi contribuer à faire entrer dans la pauvreté un ménage qui ne l'était pas.

*François de Jouvenel*

## Cygnes révélateurs

La grippe aviaire touche désormais la France. Comme toutes les autres épidémies des animaux, les conséquences les plus dramatiques sont pour les producteurs. Cette crise est tout à fait révélatrice des ambiguïtés des politiques agricoles et du fonctionnement de nos sociétés.

Il ne se passe pas un jour sans que les médias ne mettent le phare sur la nouvelle épizootie qui concerne les volailles. Comme pour la crise de l'ESB (encéphalite spongiforme bovine), les consommateurs réagissent en limitant leurs achats. On a commencé par stocker dans les entrepôts frigorifiques disponibles. Mais ils sont désormais remplis et les cours s'effondrent en France. Comme d'habitude, ce sont les éleveurs qui sont en première ligne. Il s'agit désormais d'exploitations spécialisées car cela suppose la mise en œuvre de technologies très sophistiquées. Mais qui dit spécialisation dit fragilité plus importante en cas de crise. Des mesures d'indemnisation ont été décidées. Souhaitons qu'elles soient suffisantes pour éviter les faillites. Souhaitons surtout que les consommateurs reprennent vite leurs achats pour que les cours reviennent à leur niveau antérieur.

Cette crise est cependant très révélatrice des contradictions actuelles de la politique agricole et plus généralement de certaines contradictions du fonctionnement de nos sociétés.

En 2005, les Français ont été abreuvés de discours leur expliquant que la PAC (politique agricole commune) était dépassée, coûteuse et inutile. Il est clair, cette fois-ci, qu'on ne peut pas accuser la PAC de ce nouveau mal. On ne peut pas critiquer non plus les conditions d'élevage car le plein air s'avère plus risqué.

Cette crise nous montre d'abord que les oiseaux sauvages passent au-dessus des frontières et qu'ils ne respectent pas le délai de quarantaine. Bien qu'ils vivent en permanence au grand air, cela ne les empêche pas de mourir ni même d'attraper des maladies. Cela leur arrive de se regrouper à diverses occasions. C'est évidemment propice aux épidémies.

Cela signifie donc que plus il y aura d'échanges entre les hommes, en particulier sur des produits alimentaires frais, plus les risques sanitaires seront importants. Faut-il en conclure qu'il faille en revenir à l'autarcie ? La crise actuelle montre qu'une telle stratégie serait inopérante en l'occurrence. Mais cela plaide pour que l'on prenne en compte les risques de ces échanges. On voit là les limites d'une stratégie purement libérale. Le marché dont on nous vante les mérites dans les négociations de l'Organisation mondiale du commerce est bien incapable de mettre en place les outils de sécurité indispensables. Quel assureur peut avoir la prétention d'assumer ce type de risque ? L'intervention de la puissance publique est alors indispensable, au même titre que ce qui concerne la sécurité extérieure ou intérieure.

Comme il s'agit là aussi de vies humaines, on ne peut pas se contenter d'indemniser les victimes. Il faut donc faire du préventif et anticiper. On retrouve alors la vraie nécessité non pas d'une politique agricole

mais d'une politique alimentaire sécurisée. Cette crise, comme celle de l'ESB, montre que les hommes sont particulièrement attentifs aux risques qui concernent leur alimentation. On mange en effet trois fois par jour. C'est pour cette raison qu'on ne peut pas faire l'économie d'une politique sur ce sujet, n'en déplaise au Premier ministre britannique Tony Blair ! Rappelons au passage que les aides agricoles versées aux agriculteurs français ne leur reviennent pas plus cher que ce qu'ils dépensent pour assurer la sécurité de leur automobile et de leur logement ! Ce serait bien que les médias puissent aussi expliquer à cette occasion tout l'intérêt des politiques de sécurisation. Mais aussi que ces politiques sont coûteuses et qu'il est stupide de les oublier dès que la crise est passée. L'économie de marché ne peut fonctionner qu'avec la confiance des acteurs et cette confiance passe par des réflexions concertées pour anticiper les risques et optimiser le travail des hommes, autrement dit des politiques.

*Lucien Bourgeois*

*Source : ce texte est tiré de la Synthèse mensuelle de conjoncture agricole, n° 249, mars 2006, publiée par l'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture françaises), Service des études économiques et de la prospective. Il est ici reproduit avec l'aimable autorisation de l'APCA.*

### **Asie médiane : le calme avant la bourrasque ?**

Après l'effervescence des deux années électorales qui viennent de s'y dérouler, un certain calme semble se généraliser en Asie médiane. L'actualité y est moins prodigieuse en évé-

nements marquants. Cela ne saurait aucunement signifier que la région, dont l'émergence géopolitique est l'un des phénomènes majeurs qu'a connus le continent asiatique dans les 20 dernières années, est entrée dans une ère durable de stabilité. Le calme actuel pourrait fort bien être aussi celui qui précède l'explosion des tensions qui s'accumulent lentement dans les sociétés centrasiatiques. L'observation de celles-ci permet d'y discerner désormais des signes contradictoires, témoins à la fois des progrès incontestables réalisés par les États de la région et des fragilités que celle-ci continue de recéler.

Au-delà de la sinistrose pavlovienne entretenue par une large partie des médias occidentaux (singulièrement français) à l'encontre des États et des régimes politiques de la région, il convient de prendre conscience des progrès significatifs que plusieurs d'entre eux ont réalisés depuis quelques années. Partout, désormais, la réorganisation institutionnelle postsoviétique est achevée. Et si le déroulement des élections de 2004 et 2005 n'a pas eu l'heur de satisfaire une communauté internationale qui les avait de toute façon condamnées d'avance, ces scrutins ont témoigné de l'apparition progressive d'un débat politique réel, dans des États qui étaient il y a seulement 15 ans enfermés dans le carcan totalitaire de l'Union soviétique.

L'économie régionale, elle aussi, marque de notables succès. Le Kazakhstan, par exemple, tire profit des considérables revenus que lui procure la manne pétrolière qu'il contrôle en Caspienne, pour obtenir de significatives performances économiques. L'Ouzbékistan, bien que lancé plus tardivement sur la voie des réformes postsocialistes, amé-

liore lui aussi sensiblement, depuis deux, ans sa situation macroéconomique. Malgré les incertitudes liées aux immenses chantiers de sa reconstruction, l'Afghanistan a bel et bien amorcé son redémarrage économique, moins de cinq ans après la chute du régime des *talibans*. En témoigne suffisamment l'importance du trafic commercial qui transite par les frontières (iranienne et pakistanaise principalement) du pays.

Toutefois, ces motifs de satisfaction ne doivent pas occulter les sources d'inquiétude, perceptibles dans les malaises et les tensions qui se manifestent dans les sociétés centrasiatiques. Les péripéties de la transition économique postsocialiste ont accru les inégalités entre régions, clans, individus... La corruption, héritage des systèmes politiques antérieurs, s'est généralisée. Dans certaines régions, le chômage atteint des taux considérables et prive d'espoir les générations les plus jeunes. La frustration est d'autant plus grande que les attentes avaient été considérables, attisées d'ailleurs par une communauté internationale euphorique lors des premières années de l'indépendance : qui ne se souvient des prévisions d'eldorados pétroliers complaisamment véhiculées par certaines élites économiques occidentales ? Or, 15 ans après, le chemin reste long vers la prospérité économique et sociale. Le résultat de cette frustration se fait dès lors sentir sur le plan politique. Les manifestations sont de moins en moins rares ; l'abstention lors des scrutins, signe de défiance, augmente. Et dans des zones particulièrement sensibles, de véritables explosions peuvent brutalement se produire : ce fut tragiquement le cas à Andijan, dans le Ferghana ouzbek, il y a un an.

Incontestablement, les sociétés centrasiatiques sont fragiles, face à

des régimes qui n'ont le choix qu'entre deux mauvaises solutions : la perpétuation d'un autoritarisme de plus en plus contesté à l'étranger ou le choix d'un assouplissement progressif, fauteur de troubles plus grands comme l'a montré la soi-disant révolution kirghize dite « des tulipes » au printemps 2005. En Afghanistan enfin, le mécontentement gronde envers un gouvernement dont on reconnaît la bonne volonté, mais auquel on reproche sa trop grande proximité avec l'encombrant protecteur américain et le tentaculaire réseau d'organisations non gouvernementales qui ont déferlé sur le pays.

Dans ce contexte, il serait souhaitable que les diplomaties étrangères réfléchissent à leur rôle vis-à-vis de la région. Pour le moment, la seule politique qui est mise en œuvre est un mélange de relative indifférence économique (à l'exception du géant pétrolier kazakh) et de « droit de l'hommisme » systématique et vaguement incantatoire. C'est un peu court. Il serait temps de prendre la mesure des réalités politiques et sociales des États d'Asie médiane, avant de chercher à décalquer chez eux des pratiques de gouvernance qui ont largement fait, en Afrique et en Amérique latine, la preuve de leur non-exportabilité.

L'exemple afghan est ici particulièrement éclairant. Au risque qu'ils servent de prétexte à une nouvelle flambée de violence, la communauté internationale a poussé M. Karzaï à organiser des élections présidentielles et législatives « à l'occidentale ». En ignorant délibérément le fait que ces scrutins étaient inutiles pour asseoir sa légitimité vis-à-vis de la société afghane. L'assise de son pouvoir réside en effet beaucoup plus dans la tenue et le déroulement des

Futurs d'antan

**LE SAC DU PALAIS D'ÉTÉ**

*La télévision chinoise a rendu compte, avec une insistance cruelle pour les Français, des émeutes et incendies de voitures dans les banlieues en novembre 2005. On ne pouvait s'empêcher de penser, devant ces images passant en boucle et les commentaires ironiques et acerbes, à une revanche sur « le siècle d'humiliation » que les Occidentaux ont fait subir à la Chine, de la première guerre de l'Opium en 1840 à la réunification du pays en 1949. Victor Hugo avait vu juste en stigmatisant la victoire franco-anglaise sur les Chinois et le sac du Palais d'été en 1860<sup>1</sup> : « Nous Européens, nous sommes les civilisés, et pour nous les Chinois sont les barbares. Voilà ce que la civilisation a fait à la barbarie. » Il fut à peu près le seul en son temps à pressentir que le sac du Palais d'été ne resterait pas sans suite pour l'Occident. Les poètes ont souvent l'intuition du futur. Voici la lettre harangue.*

Philippe Delalande

**Lettre de Victor Hugo au capitaine Butler (25 novembre 1861)**

Victor Hugo

« Vous me demandez mon avis, monsieur, sur l'expédition de Chine. Vous trouvez cette expédition honorable et belle, et vous êtes assez bon pour attacher quelque prix à mon sentiment ; selon vous, l'expédition de Chine, faite sous le double pavillon de la reine Victoria et de l'empereur Napoléon, est une gloire à partager entre la France et l'Angleterre, et vous désirez savoir quelle est la quantité d'approbation que je crois pouvoir donner à cette victoire anglaise et française.

Puisque vous voulez connaître mon avis, le voici : il y avait, dans un coin du monde, une merveille du monde : cette merveille s'appelait le Palais d'été.

L'art a deux principes, l'idée, qui produit l'art européen, et la chimère, qui produit l'art oriental. Le Palais d'été était à l'art chimérique ce que le Parthénon est à l'art idéal. Tout ce que peut enfanter l'imagination d'un peuple presque extrahumain était là. Ce n'était pas, comme le Parthénon, une œuvre une et unique ; c'était une sorte d'énorme modèle de la chimère, si la chimère peut avoir un modèle. Imaginez on ne sait quelle construction inexprimable, quelque chose comme un édifice lunaire, et vous aurez le Palais d'été. Bâissez un songe avec du marbre, du jade, du bronze et de la porcelaine, charpentez-le en bois de cèdre, couvrez-le de pierreries, drapez-le de soie, faites-le ici sanctuaire, là harem, là citadelle, mettez-y des dieux, mettez-y des monstres, vernissez-le, émaillez-le, dorez-le, fardez-le, faites construire par des architectes qui soient des poètes les mille et un rêves des mille et une nuits, ajoutez des jardins, des bassins, des jaillissements d'eau et d'écume, des cygnes, des ibis, des paons, supposez en un mot une sorte d'éblouissante caverne de la fantaisie humaine ayant une figure de temple et de palais, c'était là ce monument.

1. Expédition militaire franco-anglaise sur Pékin en 1860 au cours de laquelle le Palais d'été fut saccagé ; dernière opération militaire de la seconde guerre de l'Opium, 1857-1860, qui contraignit la Chine à ratifier le traité de Pékin concédant de nouveaux avantages aux Occidentaux.

Il avait fallu, pour le créer, le lent travail des générations. Cet édifice, qui avait l'énormité d'une ville, avait été bâti par les siècles, pour qui ? pour les peuples. Car ce que fait le temps appartient à l'homme. Les artistes, les poètes, les philosophes, connaissaient le Palais d'été ; Voltaire en parle. On disait : le Parthénon en Grèce, les pyramides en Égypte, le Colisée à Rome, Notre-Dame à Paris, le Palais d'été en Orient. Si on ne le voyait pas, on le rêvait. C'était une sorte d'effrayant chef-d'œuvre inconnu entrevu au loin dans on ne sait quel crépuscule, comme une silhouette de la civilisation d'Asie sur l'horizon de la civilisation d'Europe.

Cette merveille a disparu. Un jour, deux bandits sont entrés dans le Palais d'été. L'un a pillé, l'autre a incendié. La victoire peut être une voleuse, à ce qu'il paraît. Une dévastation en grand du Palais d'été s'est faite de compte à demi entre les deux vainqueurs. On voit mêlé à tout cela le nom d'Elgin, qui a la propriété fatale de rappeler le Parthénon. Ce qu'on avait fait au Parthénon, on l'a fait au Palais d'été, plus complètement et mieux, de manière à ne rien laisser. Tous les trésors de toutes nos cathédrales réunies n'égaleraient pas ce formidable et splendide musée de l'Orient. Il n'y avait pas seulement là des chefs-d'œuvre d'art, il y avait des entassements d'orfèverie. Grand exploit, bonne aubaine. L'un des deux vainqueurs a empli ses poches, ce que voyant, l'autre a empli ses coffres ; et l'on est revenu en Europe, bras dessus, bras dessous, en riant. Telle est l'histoire des deux bandits.

Nous Européens, nous sommes les civilisés, et pour nous les Chinois sont les barbares. Voilà ce que la civilisation a fait à la barbarie. Devant l'histoire, l'un des deux bandits s'appellera la France, l'autre s'appellera l'Angleterre. Mais je proteste, et je vous remercie de m'en donner l'occasion ! les crimes de ceux qui mènent ne sont pas la faute de ceux qui sont menés ; les gouvernements sont quelquefois des bandits, les peuples jamais.

L'Empire français a empoché la moitié de cette victoire et il étale aujourd'hui, avec une sorte de naïveté de propriétaire, le splendide bric-à-brac du Palais d'été. J'espère qu'un jour viendra où la France, délivrée et nettoyée, renverra ce butin à la Chine spoliée. En attendant, il y a un vol et deux voleurs. Je le constate. Telle est, monsieur, la quantité d'approbation que je donne à l'expédition de Chine. »

*Loya Jirga* traditionnelles de 2002 et 2003, qui l'ont confirmé à la tête du pays, que dans les 56 % de suffrages qu'il a réunis sur son nom lors de l'élection de 2004. La société politique afghane fonctionne selon des systèmes d'allégeances multiples analogues à ceux qui caractérisaient l'Europe féodale. Les modes de dévolution du pouvoir, dès lors, n'y sont peut-être pas « conformes aux standards occidentaux » (pour reprendre l'inénarrable formule des rapports de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), mais ils sont solides. On en veut pour preuve

la nature de l'instabilité résiduelle qui continue de frapper parfois l'Afghanistan, ce qui n'est d'ailleurs pas surprenant dans un État tout juste sorti d'un quart de siècle de guerres. Il est frappant que cette instabilité vise avant tout les forces internationales encore présentes sur le sol afghan et ceux qui sont considérés comme leurs supplétifs (armée et forces de police). Il est tout aussi frappant que les moyens employés sont manifestement importés d'autres zones conflictuelles (en Irak et au Proche-Orient) que le seul Afghanistan, tels les attentats-

suicides qui se sont récemment produits à Kaboul et dans certaines grandes villes.

À partir de l'exemple afghan, on peut donc se demander s'il n'est pas dans l'intérêt de certains acteurs régionaux que l'Asie médiane n'accède pas à une situation réellement pacifique. Les pressions déstabilisatrices sur les pouvoirs en place, l'absence d'aide économique digne de ce nom, le maintien d'un seuil de conflictualité « acceptable » en Afghanistan (comme au Cachemire, au Caucase...) sont les leviers permettant de retarder l'émergence géopolitique et géo-économique de l'ensemble de l'Asie médiane. Quand on sait ce que la stabilisation de cette région apporterait en équilibre à l'immense continent asiatique, on ne peut que le regretter.

*Patrick Dombrowsky  
(Asie 21, Futuribles)*

### Mettre un visage sur ses légumes

Si l'expression « commerce équitable » évoque souvent les difficultés de lointains planteurs de café, c'est une réalité qui touche tout autant les agriculteurs des régions françaises. Isolement, pression foncière, dictature des prix, les petits maraîchers et éleveurs français connaissent tout cela. Ils peinent à s'installer et désespèrent encore plus de se maintenir.

En bout de chaîne, pour le consommateur, la disparition de la production de proximité laisse le champ libre à celle mondialisée. Résultat, entre la tomate poussée hors sol et sans soleil, le haricot vert qui a parcouru des milliers de kilomètres ou la barquette de fraises vendue en décembre, il y perd saveur, fraîcheur et sens du rythme des saisons.

Pour rapprocher ces deux maillons et contourner les rayons des hypermarchés, le groupe Attac d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) lance, en 2001, une idée glanée outre-Atlantique. La première Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) est née. Internet et le bouche-à-oreille ont fait le reste. Elle est devenue un réseau autonome, sous la coordination d'Alliance Paysans-Consom'acteurs, qui compte environ 10 000 adhérents répartis dans 150 AMAP (dont la moitié en Provence-Alpes-Côte-d'Azur).

Le concept est apparu dans les années 1960, au Japon, où on le nomme *Teikei*<sup>1</sup> (entre « coopération » et « relation directe »). Il aurait, au fil du temps, conquis un foyer sur quatre de l'archipel, fait des émules en Allemagne, Suisse et Autriche, pour s'exporter ensuite aux États-Unis et au Canada.

Le principe est simple : un groupe de consommateurs et une ferme (élevage, maraîchage, etc.), biologique ou s'inscrivant dans une démarche d'agriculture dite responsable, s'engagent mutuellement. Les premiers assurent une sécurité économique, en préfinançant la production le plus souvent sur des cycles de six mois, à la seconde qui se charge de livrer, chaque semaine, son quota de fruits, feuilles, racines et fleurs pour remplir les paniers des adhérents.

Élémentaire, en effet. Et les avantages sont multiples. Outre la solidarité par le partage des risques (en cas d'intempéries, le panier s'en ressent), le coût réduit par l'absence d'intermédiaire, l'éducation par la redécouverte de produits dans leur

1. *Source* : AMAP, voir le site Internet <http://alliancepec.free.fr/Webamap/index.php>.

cycle saisonnier et le développement durable par la diminution des transports et des emballages, l'associatif créé, au passage, du lien et de la convivialité.

On s'engage à visiter, au moins une fois l'an, « son » fermier et à intégrer l'adhérent à faible revenu. Le but étant, d'un côté comme de l'autre, de rompre l'isolement.

Nicolas Laurent, coordinateur, depuis avril 2004, du réseau AMAP-Île-de-France, a vu la demande plus que quintupler en l'espace d'un an. « Potentiellement, nous pourrions toucher de 10 % à 25 % de la population », estime-t-il. Il s'appuie sur l'exemple de Montréal qui compterait une centaine d'antennes d'ASC (Agriculture soutenue par la communauté), soit un « fermier de famille », comme on les nomme si joliment sur les bords du Saint-Laurent, par quartier.

Mais, il y a un bémol à cette belle perspective. L'Île-de-France voit ses terres fertiles se réduire comme peau de chagrin. « Sur les cartes d'aménagement des régions, les terres agricoles apparaissent généralement en blanc, comme des espaces libres, à prendre », regrette Nicolas Laurent.

C'est d'ailleurs le nouveau champ d'action de l'Alliance Consom'acteurs d'Île-de-France : les sauver. Elle lorgne déjà sur 20 hectares cultivables sur le plateau de Saclay qui, une fois arrachés aux projets de routes et autres pôles de compétitivité, permettraient d'installer des agriculteurs et ainsi subvenir aux projets d'AMAP qui sont en gestation, faute de fermiers. Une société civile a été créée, il reste à réunir les fonds nécessaires.

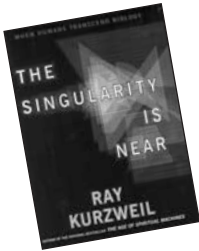
Malgré son succès et ses principes, la question de l'argent n'est pas neutre pour le réseau. De l'argent et du pouvoir, surtout. Car si, à ce jour, les hypermarchés n'ont apparemment pas réagi, ils possèdent les entrées nécessaires pour mettre ce genre de pratiques en péril. Michel-Édouard Leclerc, interviewé sur *France Inter*<sup>2</sup> à propos du phénomène, l'a qualifié « [d']initiative sympathique ». En s'empressant, toutefois, d'alerter sur les problèmes de sécurité alimentaire qu'une exploitation agricole à taille humaine pourrait poser...

*Lucie Prévot*

---

2. « Café Bazar » du 14 octobre 2005.

## ANALYSES CRITIQUES



**KURZWEIL Ray**

***The Singularity Is Near: When Humans Transcend Biology***

New York : Viking, 2005, 652 p.

Raymond Kurzweil, né en 1948, n'est pas un homme ordinaire. Celui que l'on a surnommé le « génie agité » (restless genius) est un inventeur dans la tradition d'Edison. Bien que ses études universitaires ne l'aient pas conduit au-delà d'un grade de bachelor of science du MIT (Massachusetts Institute of Technology), il a reçu 12 titres de docteur honoris causa, il a été admis dans le Hall of Fame des inventeurs américains, et il a obtenu une pluie de prix et de distinctions, dont la médaille de la technologie remise des mains du président Clinton en 1999. Ce qu'il écrit sur l'évolution technique et ses conséquences ne doit donc pas être pris à la légère.

Son domaine d'expertise est l'intelligence artificielle, et plus précisément la reconnaissance des structures par des systèmes dotés d'une capacité d'apprentissage. En combinant la reconnaissance des caractères avec la synthèse vocale, il a conçu et produit le premier outil de lecture pour les aveugles. Il a appliqué l'intelligence artificielle à la reconnaissance vocale et au développement d'une diversité

de systèmes éducatifs, et cette activité s'est appuyée sur la création de nombreuses entreprises high-tech.

Ray Kurzweil a écrit trois livres importants dont celui-ci est le dernier : *The Age of Intelligent Machines* en 1990 et *The Age of Spiritual Machines*<sup>1</sup> en 1999. On peut les considérer comme les étapes d'une réflexion sur l'évolution des techniques informationnelles fondée, pour l'essentiel, sur une vaste extrapolation du phénomène de croissance exponentielle dont la loi de Moore décrit un aspect particulier.

Les prévisions contenues dans ses deux premiers ouvrages se sont trouvées largement confirmées du fait même que la loi de Moore, dans ses divers avatars, s'est maintenue sur la période de 15 années qui leur correspond<sup>2</sup>.

1. *The Age of Intelligent Machines*. Cambridge (Mass.) : MIT Press, 1990 ; *The Age of Spiritual Machines. When Computer Exceed Human Intelligence*. New York : Viking, 1999 (voir l'analyse de cet ouvrage par Gérard Blanc dans *Futuribles*, n° 256, septembre 2000, pp. 39-46).

2. Sur ce sujet, voir notamment COLIN Jean-Paul. « Informatique : l'après-Moore ? » *Futuribles*, n° 294, février 2004, pp. 5-15 (NDLR).

The Singularity Is Near ouvre des perspectives beaucoup plus vastes, mais — si l'on en croit l'auteur — pas beaucoup plus éloignées dans le temps par l'effet de l'accélération exponentielle de l'évolution. Il s'agit d'une forme du « transhumanisme ». Sous ce terme, créé par Julian Huxley en 1957, se trouvent rassemblées aujourd'hui des lignes de pensée très diverses ; celle qui émerge des écrits de Ray Kurzweil est bien décrite par Max More : « reconnaître et anticiper les altérations radicales dans la nature, et les possibilités de nos êtres qui résultent de diverses sciences et technologies ».

La vision du futur que l'auteur nous propose se construit sur la conjonction de deux éléments principaux. D'une part une « loi du retour accéléré » qu'il définit comme un phénomène d'accélération doublement exponentiel de l'évolution technique (une courte annexe mathématique justifie sommairement cette notion, décrite par une exponentielle dont l'exposant est lui-même une fonction exponentielle du temps) ; d'autre part la fusion de trois branches de la technique : la génétique à l'intersection de l'informatique et de la biologie, la nanotechnologie à l'intersection du monde physique et de l'informatique, et l'intelligence artificielle.

Sur cette base, une analyse des impacts sur la condition humaine envisage, pour l'essentiel, une transformation du corps et du cerveau marquée par un accroissement indéfini de la longévité<sup>3</sup> et par un prodigieux

accroissement de l'intelligence humaine, l'un et l'autre fondés sur une invasion de l'organisme humain par des nanorobots. Partant de cette fusion de l'homme avec sa technique, l'intelligence investit l'ensemble de la matière de l'univers, ce qui conduit logiquement Ray Kurzweil à replacer l'homme dans sa situation d'espèce unique, au centre de la création. Il faut donc revisiter, afin d'établir cette unicité, le délicat problème des intelligences extraterrestres, ce dont l'auteur dispose aisément.

Dans ce tableau, la « Singularité » apparaît comme un accès à la transcendence accompli par la science et la technique. Plus modestement, on peut marquer son origine au dépassement de l'intelligence humaine et à sa fusion avec celle des machines.

Quel jugement porter sur ce gros livre qui est tout à la fois celui d'un acteur très respectable et celui d'un rêveur ou d'un prophète ?

Au niveau des détails, on peut regretter qu'il soit encombré d'innombrables références à des recherches en cours qui diluent le fil du propos et qui seront bientôt périmées du fait même de l'évolution qu'elles alimentent. On peut également relever des gaucheries dans les références, au demeurant très limitées, au substrat mathématique. L'introduction d'un « coude » (knee) dans la courbe représentative de la fonction exponentielle n'a aucun fondement mathématique ; la référence à la signification mathématique du terme « singularité » est une métaphore tout à fait médiocre. Mais l'essentiel n'est pas là ; il est dans le sentiment qu'a le lecteur de passer par degrés d'une vision rationnelle argumentée — et passablement inquiétante — concernant un futur proche, à une extrapolation

3. Ray Kurzweil a consacré un ouvrage à l'extension de la durée de la vie humaine, avec Terry Grossman : *Fantastic Voyage. Live Long Enough to Live Forever*. Emmaus (Pennsylvanie) : Rodale Books, 2004, 452 p. (voir l'analyse de ce livre par Jean-Jacques Salomon dans *Futuribles*, n° 309, juin 2005, pp. 93-95).

délirante. On dit parfois que créativité et sens critique sont des qualités qui ne font pas bon ménage. Nul doute que Ray Kurzweil soit un esprit exceptionnellement créatif, mais son imagination, lorsqu'elle n'est pas bridée par la matière, semble ne pas connaître de frein.

Plus précisément, la construction intellectuelle qu'il propose et qui offre une vision élaborée des potentialités nouvelles de l'individu, traite l'évolution induite sur la société humaine de façon très sommaire et, curieusement, marquée d'un grand conservatisme. Malgré l'immense croissance de l'intelligence résultant de la fusion du cerveau humain et des nanorobots, et alors qu'on ne discerne pas si la notion même d'individu aura encore un sens, les lois du marché, l'initiative individuelle, l'aide au tiers-monde et, naturellement, le développement d'armes nouvelles sont tou-

jours présents, en contrepoint du propos, comme des valeurs sociétales immuables.

Il reste que les premières étapes de cette évolution, singulièrement le dépassement massif de l'intelligence humaine et le développement de nanorobots utilisés, sinon à l'intérieur du corps pour en augmenter la longévité, du moins comme armes pour le détruire, tout cela est intelligemment argumenté et offre une perspective crédible, porteuse de conséquences sociétales redoutables.

Cette première étape de la Singularité appelle certainement des réflexions alimentées par un arsenal intellectuel plus large que celui dont dispose Ray Kurzweil. Mais comment ne pas évoquer, à son endroit, le propos désabusé de Saint-Exupéry : « Moi, j'aurais voulu être jardinier. »

André Lebeau



**HASSID Olivier**  
**La Gestion des risques**  
 Paris : Dunod, 2005, 125 p.

Depuis une dizaine d'années, on ne compte plus les publications consacrées au thème des risques, qu'il s'agisse de les penser conceptuellement, d'en faire une analyse économique et juridique, ou bien d'en assurer la gestion. Le présent ouvrage appartient à cette dernière catégorie puisqu'il se propose, en se centrant sur le monde de l'entreprise, de décrire les stratégies et actions susceptibles de promouvoir un « management efficace des risques ».

L'auteur, qui connaît bien son sujet, commence par un rapide historique des risques auxquels sont confrontées les entreprises. Dans les années 1970-80, les aléas étaient surtout de nature politique, économique, socioculturelle et technologique. Aujourd'hui, ils sont également d'ordre physique (sécurité, santé), moral (harcèlement, discrimination, incivilité) et informationnel (cybercriminalité, fraudes informatiques, image véhiculée par les médias). Plus diffus et incertains, dans des sociétés elles-mêmes plus com-

plexes, ces nouveaux risques se manifestent souvent par un « effet avalanche » (self reinforcing mechanisms) : diverses causes se combinent pour engendrer des processus cumulatifs difficiles à arrêter.

D'autres pages, intéressantes, sont consacrées à une analyse des acteurs et des jeux d'acteurs. On a d'abord les « producteurs de risques », provenant de l'intérieur ou de l'extérieur de l'entreprise, et dont les profils sont variés : délinquant, spéculateur, négligent, etc. On trouve ensuite les « gestionnaires du risque », individuels ou collectifs, qui font tout pour que l'aléa ne se réalise ni ne se traduise en crise : risk managers, experts de tout poil, institutions de contrôle, assureurs, organismes de maintenance, marchands de sécurité, mais aussi les citoyens, et en particulier les victimes dont la mobilisation et les actions peuvent avoir une influence significative. Plus que sur les forces ou faiblesses propres à chacun de ces acteurs, c'est sur leur nécessaire interdépendance qu'insiste O. Hassid : les modalités de gestion des risques dépendent beaucoup de la qualité des relations entre les parties prenantes.

Les pages consacrées aux questions d'estimation et d'anticipation des aléas sont plus classiques. Comme on le sait, si l'incertitude n'est pas mesurable, les risques peuvent eux être définis, évalués et gradués. Pour ce faire, les entreprises ont toujours intérêt à commencer par réaliser une cartographie des risques de leur secteur. Sur cette base, elles peuvent ensuite mettre en place des dispositifs de recueil d'informations : contrôle, visite, observation, sondage, enquête, traçabilité, audit, évaluation, etc. Enfin, une fois les données de base recueillies, les entreprises gagnent à

élaborer des stratégies plus durables de prévention : diversification de leurs secteurs d'activité, mise en place de systèmes de veille, généralisation des retours d'expérience, appui sur la « culture maison », etc.

Le traitement des risques fait l'objet d'un chapitre entier. Là encore, plusieurs solutions s'offrent aux entreprises. La première consiste à créer des cadres formels (contrats, normes) et informels (effets de réputation, ostracisme) pour dissuader les comportements à risque. La deuxième passe par l'utilisation de moyens techniques (physiques, électroniques, informatiques, etc.) et organisationnels (plans de crise, protocoles, etc.). Les entreprises peuvent également recourir à des dispositifs stratégiques : sous-traitance de tâches, internalisation, concentration des moyens sur les travailleurs exposés, etc. Une autre solution, de plus en plus prise en compte, consiste à jouer du registre de l'information : appels à l'opinion publique, utilisation des médias, communication de crise, etc. Cinquièmement enfin, les entreprises peuvent se protéger en achetant des polices d'assurance, ce qui malheureusement les dissuade d'investir plus en amont dans de bons systèmes de sécurité.

Pour compléter le tableau, Olivier Hassid termine par des remarques sur les risques hors du champ de l'entreprise : collectivités locales, établissements scolaires, services publics, hôpitaux, gares, centres commerciaux, espaces collectifs, moyens de transport, etc. Le caractère polymorphe des risques et leurs multiples terrains d'expression obligent un grand nombre d'acteurs publics et privés à travailler ensemble, à se concerter et à chercher des solutions conjointes. Il en résulte des modes d'intervention dont les

caractéristiques sont bien connues : partenariat, interactions multiples, ajustements négociés, « coopération », gouvernance, développement des activités d'arbitrage, de médiation et d'évaluation.

Écrit de façon claire et didactique, composé de chapitres qui s'enchaînent

clairement, ce livre donne au lecteur beaucoup d'informations malgré son format réduit. L'auteur y remplit bien son contrat : nous initier à un sujet difficile et nous faire mieux comprendre l'un des enjeux fondamentaux des sociétés contemporaines.

Bruno Héroult



**FOURMENTRAUX Jean-Paul**

**Art et Internet  
Les nouvelles figures de la création**

Paris : CNRS (Centre national de la recherche scientifique) Éditions, 2005, 214 p.

Ce livre s'intéresse au Net art, défini comme « l'ensemble des pratiques artistiques utilisant Internet de façon active, au cœur de leur travail de production, c'est-à-dire autrement que comme un simple instrument de diffusion, l'œuvre étant fixée ». Comme toute évolution technologique, la numérisation d'un nombre croissant d'activités humaines a profondément modifié les arts plastiques. Mais l'époque du gag ou canular est révolue. En 1996, l'artiste français Fred Forest, universitaire et grand amateur de « coups médiatiques », a fait la une des journaux en vendant aux enchères la première « œuvre virtuelle » accessible sur Internet. L'art sur ce réseau a pris aujourd'hui une légitimité véritable, et mérite d'être présenté dans un ouvrage sérieux et documenté.

Jean-Paul Fourmentraux se positionne dans la lignée des travaux des chercheurs du Centre de sociologie de l'innovation de l'École des mines de

Paris, Michel Callon, Antoine Hennion (qui a signé la préface) et Bruno Latour, auquel il se réfère fréquemment. Il situe sa méthode à l'intersection de l'anthropologie des sciences et des techniques, de la sociologie de l'art, des sciences de l'information et de la communication, et de la sociologie de l'innovation. Son approche pragmatique s'intéresse à la fabrique du Net art, « à ce que font les acteurs plus qu'à leur étiquetage », en montrant comment différents partenaires construisent ensemble une œuvre d'art plastique sur Internet. Il examine la phase de « conception » de l'œuvre d'art sur Internet à travers un grand nombre d'exemples de réalisations des années 1995-2005.

L'interactivité constitue une propriété essentielle de ces œuvres, conçues avec et pour Internet. Son étude approfondie conduit Jean-Paul Fourmentraux à en distinguer quatre types, selon le support de l'interaction :

— la navigation : parcourir l'œuvre selon différents chemins, prévus par

*l'écriture hypertexte d'Internet, ce qu'il appelle « dispositif à exploration » ;*

— *la commande : exécuter un algorithme prévu par le créateur, « dispositif à contribution » ;*

— *l'altération : intervenir sur l'œuvre selon des règles et procédures pré-établies, « dispositif à altération » ;*

— *la réaction : réagir en temps réel aux actions de plusieurs individus, « dispositif à alteraction » ; dans ce dernier cas, il précise que « la cohérence éphémère de l'œuvre globale » dépend « de l'apport concerté de tous et de la capacité de chacun à intégrer la dynamique d'ensemble ».*

*Cette élaboration interactive d'une œuvre d'art sur Internet conduit à se demander qui en est l'auteur et le propriétaire. L'approche de Jean-Paul Fourmentraux, centrée sur les processus et les relations entre acteurs, l'incite à qualifier le Net art d'« œuvre à trois mains : l'auteur, la machine et l'acteur ». L'internaute s'y trouve spectateur et acteur, « coauteur d'une portion de dispositif, au même titre que l'ordinateur ou le programme ». Pour résoudre la question de la signature de l'œuvre intitulée « Des Frags », l'artiste Reynald Drouhin a distribué « sur un axe tekhnê / art les différentes contributions et acteurs » de ce dispositif : son « générique de production » situe exactement la place et le rôle de chaque acteur. Ainsi définie, l'œuvre d'art sur Internet repré-*

*sente bien plus que le travail d'un créateur solitaire.*

*Dans une troisième partie intitulée « Exposition », l'auteur examine comment les « trois actes fondamentaux de la muséographie [acquérir, préserver, montrer] sont aujourd'hui malmenés par l'évolution des dispositifs artistiques appuyés sur les TIC [technologies de l'information et de la communication] ». Montrer au public une œuvre du Net art nécessite d'emprunter des voies détournées et d'engager « des modalités appropriées de mise en exposition ». Jean-Paul Fourmentraux décrit différentes tactiques destinées à inciter le public à participer à la cocréation des œuvres d'art sur Internet : exposer l'artiste au travail, propager le site hors ligne, envoyer des invitations personnalisées, donner des rendez-vous ritualisés, etc. La liste de ces initiatives s'avère loin d'être close.*

*Enfin, selon Jean-Paul Fourmentraux, l'œuvre d'art sur Internet doit être considérée comme le résultat d'un dialogue entre l'auteur et l'internaute, via des techniques actives, possédant parfois un réel potentiel de création. Son livre décrypte les processus de cette forme d'expression qui commence à gagner ses lettres de noblesse et explore les multiples connexions entre art, technique et société, jusqu'à présent réservées à des cercles de chercheurs spécialisés.*

Gérard Blanc



Suite à la publication, dans la revue *Futuribles* de février dernier (n° 316), de l'analyse critique rédigée par Bernard Cazes du « Que-sais-je ? » de Thierry Gaudin sur la prospective <sup>1</sup>, ce dernier nous a transmis une réponse, publiée ci-dessous, assortie de deux notes de bas de page précisant la position de la revue *Futuribles* et d'un témoignage extrait d'un message reçu de Pierre Bonnaure.

H.J.

Certains ont pu être surpris du ton méprisant de la critique, parue dans le numéro de février 2006 de *Futuribles*, du « Que sais-je ? » que j'ai rédigé sur la prospective. Cette manière de se placer en correcteur de copie mal embouché est inhabituelle dans cette revue et je crois que le lecteur mérite quelques éclaircissements.

Tout d'abord, je n'ai pas choisi l'auteur de cette critique <sup>2</sup>. Connaissant l'intéressé de longue date, son attitude ne m'a pas surpris. S'attachant aux détails, que je ne prendrai pas le temps de les réfuter un par un (François Villon aurait utilisé le mot *prospective* quelques siècles avant Gaston Berger, la belle affaire !), il a omis d'essayer de comprendre le sens de l'ouvrage.

Ce qui est plus curieux et mérite quelques explications, ce sont les raisons pour lesquelles *Futuribles* a fait appel à lui <sup>3</sup>. Sur ce point, je ne peux

qu'émettre des hypothèses. Ce sont les trois suivantes :

1) Cet ouvrage, le « Que sais-je ? », entre en contradiction avec la conception de la prospective héritée de Bertrand de Jouvenel, à savoir l'exploration des futurs possibles, ou *futuribles* qui donne encore son titre à cette revue. Il est vrai que cette conception est pour moi dépassée. Elle correspondait à une époque (l'après-guerre) où les choses étaient faciles, où l'on avait le choix. Le prospectiviste se donnait alors pour mission d'offrir un éventail de possibles. En fait, l'expérience a montré que les décideurs ont surtout pratiqué le non-choix, ce qui jette déjà un doute sur l'efficacité de ce style de prospective. Aujourd'hui, dans la plupart des domaines essentiels, l'effet de serre, la crise sociale..., il n'y a plus de non-choix. Il faut agir. Et ce ne sont pas les professionnels de la prospective que l'on écoute, mais les scientifiques : climatologues, énergéticiens, sociologues, économistes.

2) L'idée qu'il puisse y avoir une recherche fondamentale en prospective, que nous appelons « *ethnotech-*

1. GAUDIN Thierry. *La Prospective*. Paris : Presses universitaires de France (coll. Que sais-je ?), 2005, 126 p. Voir *Futuribles*, n° 316, février 2006, pp. 91-93.

2. Ni les auteurs ni les éditeurs ne sont consultés sur le choix des livres faisant l'objet d'analyses critiques dans la revue *Futuribles*. Ils ne sont pas davantage consultés sur le choix des auteurs des dites analyses critiques (NDLR).

3. Bernard Cazes est sans doute, avec Michael Marien (États-Unis), un des meilleurs spécialistes internationaux de la littérature prospective. Il est membre du comité de rédaction de

la revue *Futuribles* et auteur de très nombreuses analyses critiques publiées dans diverses revues, notamment sur des ouvrages ayant trait aux différentes manières de penser l'avenir (NDLR).

nologie » ou étude des interactions technique / société, paraît une hérésie dans ce milieu où dominent les sciences politiques. Déjà, lors de la publication de 2100, récit du prochain siècle en 1990 (Paris : Payot), qui s'appuyait sur l'ethnotechnologie et l'analyse institutionnelle, on m'avait fait savoir que cette approche déplaisait. Seize ans après, on peut relire ce texte, ce qu'il disait est en train de se réaliser. Comme il le notait, nous avons changé d'époque et les crises sociales en sont les conséquences. Par ailleurs, Internet se moque des règles établies en d'autres temps pour un univers hérité du traité de Westphalie, fond de la culture des sciences politiques. Il va bien falloir concéder que les techniques ont une certaine influence

sur la société et que cette influence est un objet de recherche pertinent. Il serait souhaitable que les prospectivistes, qui sont censés se tourner vers l'avenir, ne soient pas les derniers à l'admettre.

3) Enfin, et c'est là le point le plus sensible, je signale dans cet ouvrage qu'il existe, surtout depuis les années 1990, en provenance d'outre-Atlantique, un discours prospectif instrumenté, destiné à propager des représentations du futur favorables aux intérêts du lobby militaro-industriel américain, ce qui est assez facile à fabriquer avec les « méthodes » de prospective en vigueur, et je donne quelques références récentes qui le démontrent. Or, il s'est déve-

### **PAX IN TERRA**

En ces temps de *jihad*, de *fatwas* et de maîtres censeurs, les multiples chapelles de la famille prospectiviste ne devraient surtout pas se lancer dans des guerres de religion. Leurs ennemis communs sont le conservatisme des institutions, les idées reçues, le politiquement correct, l'éducation normalisée, le suivisme et l'arbitraire des médias, le refus de voir. Se battre contre ces forteresses appelle l'union de toutes les bonnes volontés. Pour imaginer l'avenir, s'y préparer, l'influencer peut-être, toutes les formes de prospective sont utiles, de l'approche mathématique et l'analyse stratégique à la politique-fiction, de la philosophie au social et à l'économique, de la formation de spécialistes à l'éveil du public par la vulgarisation. Et qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse... de faire bouger les choses et les mentalités au profit du plus grand nombre.

Lorsque la Commission européenne a décidé de créer l'Institut de prospective technologique, dans les lointaines années 1990, deux autres équipes occupaient le terrain, l'une directement rattachée au président de la Commission, l'autre chargée de conduire le programme communautaire FAST (*Forecasting and Assessment in Science and Technology*). Quoique fort dissemblables par nos missions, notre culture professionnelle d'origine et nos façons de « faire de la prospective », nous avons su travailler en très bonne entente et nous compléter. À cette époque, nombre de prospectivistes français (parmi lesquels Thierry Gaudin, *Futuribles*...) faisaient partie de nos références européennes favorites et j'aimerais que cela dure. Ne retournons pas à l'Antiquité grecque, où le peuple se délectait des rivalités entre les dieux de l'Olympe.

*Pierre Bonnaure, ancien directeur  
de l'Institut de prospective technologique de la Commission européenne*

loppé dans le milieu de la prospective une pratique du « consulting » qui fait que certains n'ont d'yeux que pour ce qui peut leur rapporter. On y reçoit chaleureusement ceux qui travaillent quasi officiellement pour la CIA (Central Intelligence Agency) et le DOD (Department of Defense) américain. On s'enorgueillit même d'être accepté comme leur correspondant. Je me permets d'observer que ces organisations ont récemment développé des pratiques qui pourraient être qualifiées de crimes contre l'hu-

manité si la puissance américaine n'était là pour les protéger. Dans ces conditions, comme pendant la Seconde Guerre mondiale, il y a d'un côté les collaborateurs, de l'autre les résistants. J'appartiens par tradition familiale et par vocation personnelle à la catégorie des résistants. Mais je suis bien obligé de constater que, comme en 1940, celle-ci est minoritaire. L'histoire reconnaîtra les siens.

Thierry Gaudin,  
ingénieur général des Mines

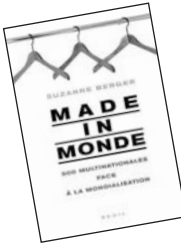


**LAYARD Richard**

***Happiness: Lessons from a New Science***

New York : Penguin Press, 2005, 310 p.

Voir l'analyse de cet ouvrage par Hedva Sarfati, en p. 53 de ce numéro.



**BERGER Suzanne**

***Made in monde. 500 multinationales face à la mondialisation***

Paris : Le Seuil, 2006, 356 p.

Voir l'analyse de cet ouvrage par Michel Drancourt, en p. 61 de ce numéro.



**SOUVESTRE Émile**

***The World as It Shall Be***

Middletown (Connecticut) : Wesleyan University Press (Early Classics of Science Fiction), 2004, 249 p.

Voir le futur d'antan de Bernard Cazes, en p. 83 de ce numéro.

## COMPTES RENDUS



**DUHOO Jean-Yves**

**Écoloville**

Paris : Hachette Littératures (coll. La Fouine illustrée),  
2006, 94 p.

Ce livre-bande dessinée est une sympathique présentation d'une utopie d'écologie urbaine. L'action se passe en 2015. Le changement climatique a été beaucoup plus brutal qu'anticipé, des villes ont été prises par les flots et une masse importante de population doit être relogée. Une ville doit être construite en urgence : Futureville.

Cette cité est construite à partir de zéro et se doit d'être une ville « durable » pour que les erreurs du passé ne soit pas répétées. Une délégation technique d'experts (urbanistes, scientifiques...) est donc envoyée à la pêche aux idées dans Écoloville, une cité modèle du point de vue environnemental, créée en 2006 par des écologistes convaincus. Cette ville est un laboratoire d'idées d'avant-garde en matière d'écologie et de démocratie directe : les quartiers sont des villages autogérés, un microclimat stabilisé par une climatisation de plein air permet à la ville de vivre sous une température tempérée alors que le mercure ne descend pas en dessous de 40 °C en dehors d'Écoloville ; la ville est couverte de panneaux solaires, utilise des biocarburants, a développé un marché de produits frais privilégiant les aliments bio et « durables » (les légumes plutôt que la viande, par exemple, car il faut sept fois plus de terres cultivées pour une calorie animale que pour une calorie végétale), trie tous ses déchets...

Pourtant, ce livre ne se veut pas une utopie écolo béate. Écoloville n'est pas le paradis : le tri des déchets, devenu source d'immenses profits, est l'objet d'affrontements entre le conglomérat qui gère le tri sélectif et la climatisation générale de la ville, Tricel, et la mairie, qui n'hésite pas à utiliser l'armée pour récupérer les déchets. Des écologistes « durs » — les « alternos » — se sont installés au nord de la ville, transformant des forêts et des friches en zones de non-droit, un savant génial met en danger l'équilibre de la ville tout en étant le seul à pouvoir la maintenir en équilibre et, après un passage par le « tout-vélo », la voiture a fait un retour en force.

Jean-Yves Duhoo, illustrateur entre autres pour *Libération*, présente son ouvrage comme un « reportage d'anticipation » et non comme un roman de science-fiction. Il dit s'appuyer sur des innovations technologiques plausibles ou déjà testées. Autant que nous puissions en juger, c'est en effet souvent le cas, même si la forme du livre ne permet pas toujours à l'auteur d'éviter les approximations et les raccourcis.

*Geoffrey Delcroix*



**IRES (Institut de recherches économiques et sociales)**  
***Les Mutations de l'emploi en France***  
 Paris : La Découverte (coll. Repères), 2005, 122 p.

Le fonctionnement du marché du travail français aujourd'hui a peu de choses à voir avec ce qu'il était il y a 30 ans. On a assisté d'abord à la fragmentation des normes d'emploi, avec montée en puissance des contrats à durée déterminée, de l'intérim et des emplois aidés. Pourtant, on ne peut conclure à une précarisation généralisée des salariés : 87 % d'entre eux sont encore en CDI (contrat à durée indéterminée) à temps plein.

En réalité, cette précarisation est polarisée sur certaines catégories (jeunes, femmes, non-qualifiés) qui sont également les plus exposées au risque de chômage. D'où l'idée de mettre en place pour chaque salarié une sécurité sociale professionnelle sur un horizon qui dépasse celui d'une entreprise, et d'homogénéiser au niveau européen les normes d'emploi.

Depuis les années 1980, s'est également produit, selon les auteurs, un véritable « drame » salarial, la stratégie de « désinflation compétitive » et les impératifs de l'unification monétaire européenne se traduisant par une modération salariale prolongée, l'évolution des salaires étant déconnectée des gains de productivité.

Enfin, la réduction du temps de travail s'est accompagnée d'une plus grande flexibilité et d'une intensification du travail.

Après avoir passé en revue ces mutations, les auteurs montrent que les performances du marché du travail français entre 1993 et 2003 sont légèrement supérieures à la moyenne européenne (le taux de chômage français a davantage baissé que celui de l'ensemble de l'Union). Certes, certains pays ont fait beaucoup mieux, comme le Royaume-Uni, mais ils ont bénéficié d'une croissance économique bien supérieure (et parfois d'une population active augmentant moins rapidement qu'en France).

Le discours sur les « rigidités » du marché du travail français qui seraient responsables de son chômage de masse est donc, selon les auteurs, caduc. Cette conclusion les amène à se demander si la France n'est pas, au contraire, l'exemple même de l'incapacité des réformes structurelles, réclamées entre autres par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), à améliorer la situation de l'emploi.

*Céline Laisney*



**KUNSTLER James Howard**  
***La Fin du pétrole. Le vrai défi du XXI<sup>e</sup> siècle***  
 Paris : Plon, 2005, 370 p.

Chroniqueur américain au *New York Times Magazine* et éditeur du célèbre magazine branché *Rolling Stone*, James Howard Kunstler appartient à la catégorie des essayistes très pessimistes sur l'avenir de notre planète. Dans son livre, il prédit une période de troubles à venir aux États-Unis en raison de la fin du pétrole. Il nomme cette période de transition la « longue catastrophe ». Habitué aux essais d'anticipation géopolitique, dans son dernier livre, il force délibérément le trait pessimiste, décrivant un basculement brutal et douloureux de la première démocratie du monde dans l'après-pétrole.

« Ce livre est une vision sans complaisance des prochaines décennies aux États-Unis. J'y décris ce qui, à mon avis, est en train de se produire, va arriver ou risque de survenir, et non ce que j'espère voir s'accomplir. La distinction est d'importance. Je suppose, par exemple, que dans les prochaines décennies le gouvernement national se révélera si incapable de faire face aux énormes vicissitudes qui nous menacent que les États-Unis ne survivront sans doute pas en tant que nation mais se dissoudront en une série de régions autonomes », prévient l'auteur. Selon lui, le choc de la fin du pétrole va bouleverser les modes de vie, et transformer le modèle économique et social dominant.

Son récit d'anticipation fait parfois froid dans le dos, décrivant un monde de conflit autour des ressources énergétiques. « Je crois que nous sommes en train d'aborder au XXI<sup>e</sup> siècle une période de difficultés sans précédent, mais que l'humanité survivra — non sans subir des pertes en termes de population, d'espérance de vie, de niveau de vie, de conservation des connaissances et de la technologie, et de comportement civilisé. Je pense que nous allons vivre un recul dramatique, mais pas notre extinction », écrit l'auteur. Une note d'espoir est quand même permise, à condition de prendre conscience dès maintenant de la gravité du problème...

*Julien Nessi*



**SLAMA Alain-Gérard**  
***Le Siècle de Monsieur Pétain***  
***Essai sur la passion identitaire***  
Paris : Perrin, 2005, 274 p.

Quoique parfaitement justifié en introduction, le titre du dernier livre d'Alain-Gérard Slama ne rend pas justice aux thèses passionnantes qu'il développe. Contrairement aux apparences, cet essai parle de notre monde contemporain : il dresse un inventaire de la société française et de son rapport « ambigu » aux valeurs républicaines. Le constat, selon l'auteur, est alarmant. La France serait rongée par les communautarismes de toutes sortes, tentée par le démon identitaire. Pour appuyer sa thèse, A.-G. Slama s'appuie sur une argumentation historique : il s'agit, écrit-il, d'apporter « quelque chose comme la preuve par l'histoire ». C'est là qu'intervient la figure de Pétain, stéréotype parfait du républicain hésitant, dont les hésitations, en temps de crise, ont été fatales aux valeurs universalistes dont se réclame ouvertement l'auteur.

Une première partie est consacrée à décrire l'enchaînement idéologique (mais aussi psychologique) qui mène du refus du conflit à l'implosion des passions identitaires et des replis communautaires. La deuxième partie retrace, à travers une analyse du monde de Monsieur Pétain (« Monsieur » et non « Maréchal », on l'aura noté au passage) et de la manière dont son mythe a été reçu, le processus qui a relié les remises en cause intellectuelles de 1900, les contestations « non conformistes » de 1930, la Révolution nationale de 1940 (les trois dates clefs du livre) et le retour du refoulé vichyste qui assombrit le début de ce siècle. La troisième partie est une sorte d'essai de psychanalyse de Vichy, susceptible, espère l'auteur, « d'inspirer au lecteur plus d'un rapprochement entre la manière dont le choc de la défaite a été vécu par les Français après 1940, et l'effet de régression exercé sur leurs comportements politiques par le double choc du terrorisme et de la mondialisation ».

Avec cet essai, stimulant de bout en bout, et très convaincant, se vérifie une fois de plus que la prévision de l'avenir passe par une compréhension du passé...

*Vincent Laisney*